



Innov en faveur de la jeunesse

*Retour sur 16 projets
accompagnés
par le Programme d'investissements
d'avenir*

Sommaire

Introduction

Un programme d'innovation dédié à la jeunesse page 3

La méthode du PIA « projets innovants en faveur de la jeunesse » page 4

Les données clés du programme page 6

Les 16 « projets innovants en faveur de la jeunesse » accompagnés par le PIA page 9

16 projets de territoires pour des politiques de jeunesse globales et intégrées

1 • Les projets déployés sur les territoires ruraux

LES JEUNES S'EN MÉLENT : développer l'autonomie, la créativité et l'engagement des jeunes dans les territoires ruraux des Deux-Sèvres page 10

TERRADOR : la jeunesse pour avenir en région Nouvelle-Aquitaine page 15

AMBITION TERRITORIALE : un projet partagé pour la jeunesse du Grand Verdun page 19

PRODIJ : mutualiser et coconstruire les politiques de jeunesse à La Réunion page 23

PICARDIE MARITIME : devenir acteur d'un projet de territoire fondé sur l'économie de proximité page 28

AJIR : créer un territoire à ruralité positive page 32

2 • Les projets déployés dans les villes moyennes

J'ACTE : rendre acteurs les jeunes du territoire en Baie de Saint-Brieuc page 37

JEUNESSE DES SAVANES : construire un projet innovant à l'échelle de la communauté de communes des Savanes en Guyane page 42

ACCROCHE ACTIVE : rendre les jeunes acteurs de leur avenir dans la métropole de Valenciennes page 47

3 • Les projets déployés dans les métropoles

PARTAGER, INNOVER, AGIR : favoriser l'émancipation des jeunes des communes de l'agglomération nantaise page 51

PTCJ : développer des pôles territoriaux jeunesse sur la métropole bordelaise page 57

Y-NOVE : penser la place des jeunes de la métropole grenobloise pour élargir le champ des possibles page 62

LA MEL : investir dans les jeunes de la Métropole européenne de Lille page 67

IMPACT JEUNES : favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en région PACA page 71

TERRES D'ENVOL POUR LA JEUNESSE : agir pour les jeunes dans les quartiers prioritaires de Seine-Saint-Denis page 77

4 • Les projets déployés dans plusieurs types de territoires en même temps

JEUNES EN TTTrans : développer des politiques globales et intégrées pour la jeunesse dans les territoires urbains et ruraux de Bretagne page 82



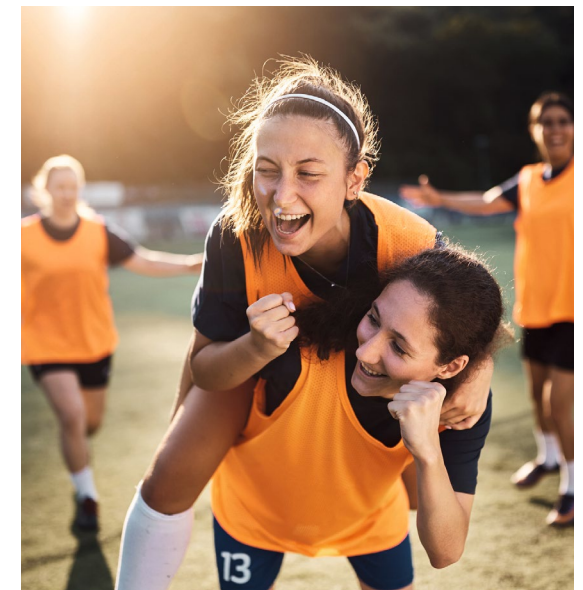
Introduction

Un programme d'innovation dédié à la jeunesse

En 2014, le Secrétariat Général pour l'Investissement (SGPI) a chargé l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) de mettre en œuvre le Programme d'investissements d'avenir (PIA) « Projets innovants en faveur de la jeunesse ».

L'objectif de ce programme est de favoriser, sur un territoire donné (région, département, communauté d'agglomération), l'émergence de projets locaux intégrés en faveur de la jeunesse. S'alignant sur l'ambition du comité interministériel à la jeunesse, les projets doivent favoriser l'autonomie des jeunes. Cela suppose de répondre de manière pertinente, cohérente et contextualisée à leurs besoins, selon leurs âges et leurs situations en matière d'éducation, de formation, d'insertion professionnelle, d'emploi, de logement, de mobilité, de culture, de santé, de citoyenneté, etc.

Recherchant une approche globale et locale des besoins des jeunes, les projets s'appuient sur les élus, les professionnels et les acteurs locaux de la société civile (associations, fondations), mais aussi et surtout sur les jeunes eux-mêmes. L'objectif est de prendre appui sur les dispositifs existants et de développer des actions nouvelles, en évitant l'écueil d'une juxtaposition d'actions sectorielles disparates et non coordonnées. Les projets sont dotés d'un pilotage stratégique et opérationnel et impliquent dans leur conception et dans leur mise en œuvre les acteurs locaux, ainsi que les jeunes eux-mêmes. Seize projets ont été sélectionnés entre 2015 et 2016 dans le cadre d'un appel à projets piloté par un comité



de pilotage national¹. Portés par différentes formes de structures juridiques, les projets ont été l'occasion de développer des actions nouvelles à destination des jeunes, de créer des coopérations partenariales avec des acteurs publics et privés et de renouveler la gouvernance des politiques locales de jeunesse, en associant les jeunes. Chaque projet a par ailleurs fait l'objet d'une évaluation intégrée à son pilotage. Afin d'accompagner la mise en œuvre des projets, les porteurs ont bénéficié d'une aide financière à hauteur de 50 % du budget global. Les financements

1. Appel à projets pour le PIA « Projets innovants en faveur de la jeunesse », ANRU,17/02/2015.

ont permis de développer des actions nouvelles, mais aussi de porter l'ingénierie nécessaire à l'animation (chef de projet dédié), au suivi et à l'évaluation de chaque projet.

Pour donner à voir les éléments clés du PIA « Projets innovants en faveur de la jeunesse », le présent document est structuré en deux parties :

— La première revient sur la méthode (approche globale, transversalité, participation des jeunes, évaluation) et présente des données clés

du programme (financements, territoires et porteurs de projet).

— La deuxième partie présente les 16 projets lauréats, au travers de fiches projets. Celles-ci visent à diffuser des orientations et des méthodes pour répondre aux besoins et aux préoccupations des jeunes et sont autant de sources d'inspiration mises à la disposition des acteurs de la jeunesse du territoire national et local.

La méthode du PIA « projets innovants en faveur de la jeunesse »

L'approche intégrée des politiques de jeunesse portée par le PIA « Projets innovants en faveur de la jeunesse » englobe trois dimensions essentielles : la globalité, la transversalité et la participation des jeunes. Le programme se caractérise aussi par une évaluation étroitement liée à son pilotage, au niveau local et national, pendant sa mise en œuvre et a posteriori.

L'approche globale

L'approche dite « globale » des politiques publiques est apparue en France dans les années 1970. Elle se démarque d'une approche dite « segmentée », car elle vise à prendre en compte toutes les dimensions de l'expérience individuelle du public destinataire des politiques. Pour les projets innovants en faveur de la jeunesse, cette approche signifie qu'ils ne peuvent se limiter à un seul type de besoins, de situations ou d'expériences vécues par les jeunes (l'apprentissage à l'école, par exemple), mais doivent chercher à prendre en compte la globalité des besoins liés à leurs expériences et à leurs parcours de vie. L'appel à projets du PIA Jeunesse pose d'emblée le caractère multithématique des projets, qui doivent intégrer des questions d'emploi, d'insertion professionnelle, de mobilité, de formation, de culture, etc. Ces différents aspects nécessitent d'être coordonnés et articulés dans le cadre des projets pour coconstruire des parcours individuels pour les jeunes.

La transversalité

Construire une politique jeunesse intégrée au moyen d'une approche globale suppose de renforcer la collaboration entre des acteurs relevant de champs professionnels différents pour favoriser la cohérence, l'articulation et la complémentarité de leurs interventions.

La transversalité est une conséquence de l'approche globale. Cette dimension est au cœur du PIA Jeunesse.

La participation des jeunes

La participation des jeunes caractérise la méthode projet du PIA Jeunesse. Elle vise à inclure activement les jeunes à chaque étape du projet : initialisation, élaboration, mise en œuvre, évaluation. L'implication des jeunes dès le démarrage du processus permet d'optimiser la façon dont le projet cherche à répondre à leurs besoins. Elle permet également d'augmenter leur adhésion aux actions mises en place et de les positionner de manière active dans leur mise en œuvre, leur suivi et leur évaluation.

L'implication des jeunes est aussi recherchée dans la gouvernance des projets, au même titre que celle des acteurs publics et privés locaux (associations, collectivités, etc.). Inclure les jeunes dans le suivi des projets, voire dans la prise de décision, est une manière de renforcer leur responsabilité et leur

engagement, mais aussi de les faire participer à la vie locale.

L'inclusion des jeunes est aussi un enjeu dans la fabrique de la ville. Qu'il s'agisse de la configuration de l'offre d'équipements, de services ou de politiques d'accompagnement à leur destination, les jeunes sont en effet les mieux placés pour exprimer leurs besoins. Leur mobilisation permet de mieux adapter les services et d'ancrer davantage les politiques dans la réalité.

L'évaluation intégrée au pilotage des projets

À côté d'une méthode d'évaluation en continu d'emblée posée comme une exigence au lancement du programme, deux échelles d'évaluation ont été déployées.

— Évaluation à l'échelle nationale

Une évaluation *in itinere* à l'échelle du programme a été réalisée entre 2018 et 2021, au travers d'évaluations thématiques annuelles, qui ont abordé des éléments structurants de la méthode du PIA (approche globale et transversale, participation des jeunes, stratégie locale intégrée) et les conditions de pérennisation et de transférabilité des projets.

L'évaluation nationale a été consolidée et actualisée dans un rapport final et une synthèse en 2022², qui donne des orientations pour enrichir les politiques jeunesse actuelles et futures.

— Évaluation à l'échelle de chaque projet

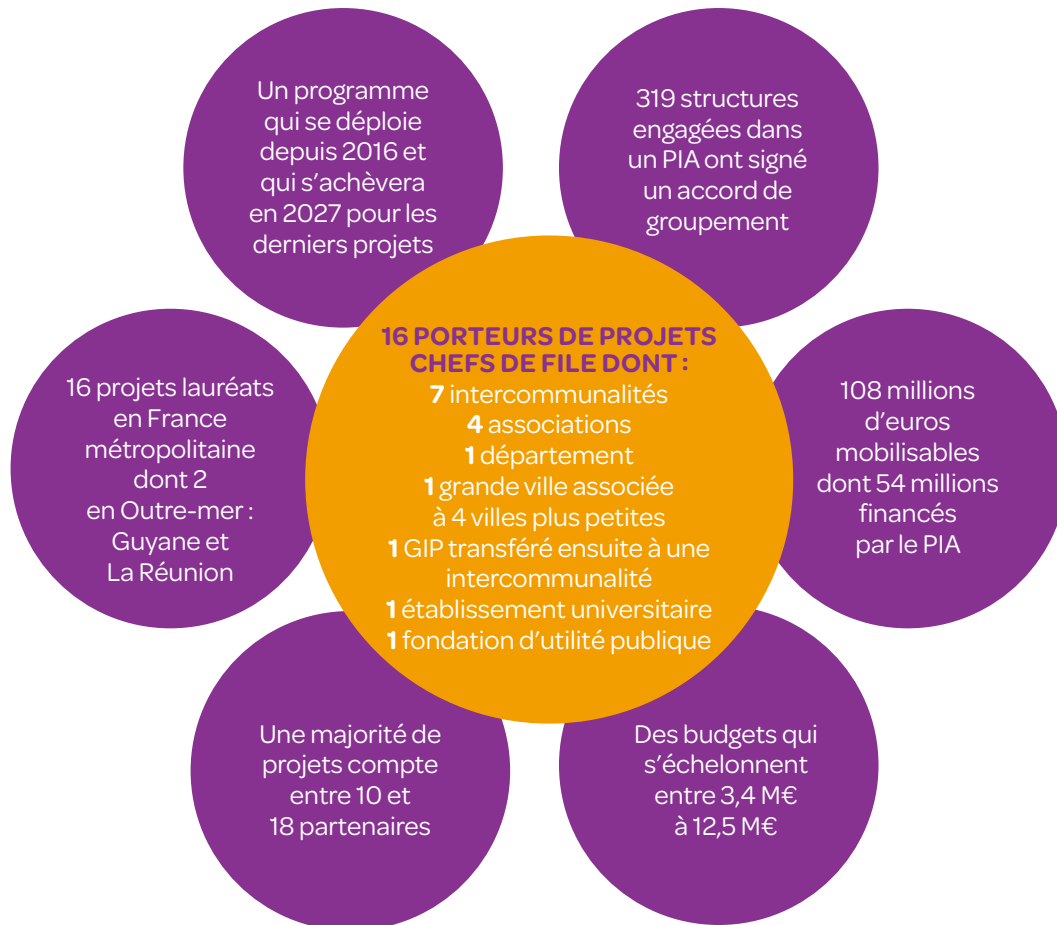
Une évaluation *in itinere* a été réalisée à l'échelle de chaque projet au travers de différentes structures d'évaluateur « embarqué » qui ont travaillé de manière collaborative en mobilisant le porteur du projet, les acteurs impliqués dans sa mise en œuvre et les jeunes. L'évaluation en continu des projets a permis de créer une dynamique et un retour réflexif sur leur pilotage. Visant à aller au-delà d'un simple suivi de leur avancement et d'un *reporting* des actions, cette modalité d'évaluation s'est avérée particulièrement adaptée pour mesurer l'impact des actions en matière de réponses apportées aux besoins des jeunes, et les réorienter le cas échéant. L'évaluation a aussi permis aux acteurs locaux de penser les conditions de la pérennisation des projets et les modalités de leur diffusion dans les pratiques professionnelles, les organisations, et plus largement dans les politiques locales en faveur de la jeunesse.



2. Voir Évaluation nationale de l'action « Projets innovants en faveur de la jeunesse » Programme 411 du PIA, Rapport final, septembre 2022, JEUDEVI ; et Évaluation nationale de l'action « Projets innovants en faveur de la jeunesse » Programme 411 du PIA, Synthèse finale, novembre 2022, JEUDEVI.

Les données clés du programme PIA « projets innovants en faveur de la jeunesse »

LES CHIFFRES CLÉS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PIA JEUNESSE, ANRU, 2024.



LES 16 « PROJETS INNOVANTS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE »



Les territoires du PIA « Projets innovants en faveur de la jeunesse »

Le programme s'est déployé dans 10 régions du territoire national sur 17 départements³, dont l'outre-mer. On note une concentration des projets dans quatre régions représentant près de la moitié des lauréats⁴.

La majorité des 16 projets s'inscrit dans un contexte à dominante rurale ou de villes moyennes. Au total, 18 sites sont concernés par le programme :

- Le milieu rural⁵ comptabilise sept projets.
- Les villes moyennes représentent cinq projets.
- Six projets se sont déployés dans le contexte de métropoles urbaines⁶.

3. Ardèche, Bouches-du-Rhône, Côtes-d'Armor, Deux-Sèvres, Finistère, Gironde, Ile-et-Vilaine, Isère, Loire-Atlantique, Lot-et-Garonne, Meuse, Morbihan, Nord, Seine-Saint-Denis, Somme, Guyane et La Réunion.

4. Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes et Bretagne.

5. Le milieu rural regroupe alors les communes peu ou très peu denses (unités urbaines de moins de 3 000 habitants).

6. Île-de-France, Lille, Grenoble, Marseille/Arles/Tarascon, Bordeaux et Nantes.

RÉPARTITION DES PROJETS LAURÉATS EN FONCTION DE LEUR GÉOGRAPHIE

(Source : JEUDEV, 2022)

TERRITOIRE	INTITULÉ DU PROJET	PORTEUR DU PROJET	IDENTIFIANT
TERRITOIRE RURAL	Jeunes en TTTans Bretagne Porte de Loire Communauté	EHESP Rennes	JETTT Porte de Loire
	Les Jeunes s'en mêlent	Bocage Gâtine Jeunesse	BOGAJE
	TERRADOR, la jeunesse pour avenir	Val de Garonne Agglomération	TERRADOR
	AJIR : Ardèche, Jeunesse, Innovation, Ruralité	Le département de l'Ardèche	AJIR
	Ambition territoriale : un projet partagé pour la jeunesse	Communauté d'agglomération du Grand Verdun	Verdun
	De nouvelles opportunités pour les jeunes de Picardie Maritime : Devenir acteurs d'un projet de territoire fondé sur l'économie de proximité	Syndicat Mixte « Baie de Somme-Trois Vallées »	Baie de Somme Like Avenir Picardie Maritime
	PRODIJ	Pôle Réunionnais Organisation Développement Innovation Jeunesse (PRODIJ)	PRODIJ
VILLE MOYENNE	Jeunes en TTTans Morlaix	EHESP Rennes	JETTT Morlaix
	Jeunes en TTTans Lorient	EHESP Rennes	JETTT Lorient
	Vers un nouveau projet Jeunesse de territoire en BAIE de SAINT-BRIEUC	Saint-Brieuc Armor Agglomération	SBAA
	ACCROCHE ACTIVE ! Pour une jeunesse mobilisée et actrice de son avenir	Valenciennes Métropole	Valenciennes
	Projet innovant en faveur de la Jeunesse des Savanes	GIP Jeunesse Kourou	KOUROU
MÉTROPOLE	Agir ensemble pour l'émancipation des jeunes	Ville de Nantes	Nantes
	Pôles Territoriaux de Coopération Jeunesse (Bordeaux)	Convergence Habitat Jeunes	PTCJ
	Impact Jeunes - Réponse collective Marseille /13	Fondation des Apprentis d'Auteuil	IMPACT JEUNES
	Ynove, Isère	Ynove	YNOVE
	Investir dans les jeunes de la Métropole Européenne de Lille	Métropole Européenne de Lille (MEL)	ME Lille
	Terres d'envol pour la jeunesse	EPT Paris Terres d'Envol	Terres d'Envol
TOTAL 16 PIA (18 SITES)			

Les porteurs de projets du PIA « Projets innovants en faveur de la jeunesse »

Les porteurs des 16 « Projets innovants en faveur de la jeunesse » sont majoritairement des collectivités territoriales (10 projets). On compte également des associations (quatre projets), un établissement universitaire (un projet) et une fondation d'utilité publique (un projet).

RÉPARTITION DES PROJETS LAURÉATS EN FONCTION DU TYPE DE PORTAGE JURIDIQUE

(Source : JEUDEV, 2022)

TYPE DE PORTEUR DE PROJET	
Département	Ardèche
EPCI	Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole ; Communauté d'agglomération du Grand Verdun ; Métropole européenne de Lille ; Saint-Brieuc Amor Agglomération ; Val de Garonne Agglomération
Syndicat mixte / EPT	Baie-de-Somme-Trois-Vallées ; Paris Terres d'envol
Ville	Nantes
Associations	Association Bocage Gâtine Jeunesse ; PTCJ ; Prodig ; Y-Nove
Fondation	Apprentis d'Auteuil
Etablissement universitaire	EHESP
Groupement d'intérêt public	Kourou

Les 16 « projets innovants en faveur de la jeunesse » accompagnés par le PIA

1. Projets sur les territoires ruraux

- **LES JEUNES S'EN MÊLENT** : développer l'autonomie, la créativité et l'engagement des jeunes dans les territoires ruraux des Deux-Sèvres
- **TERRADOR** : la jeunesse pour avenir en région Nouvelle-Aquitaine
- **AMBITION TERRITORIALE** : un projet partagé pour la jeunesse du Grand Verdun
- **PRODIJ** : mutualiser et coconstruire les politiques de jeunesse à La Réunion
- **PICARDIE MARITIME** : devenir acteur d'un projet de territoire fondé sur l'économie de proximité
- **AJIR** : créer un territoire à ruralité positive

2. Projets dans les villes moyennes

- **J'ACTE** : rendre acteurs les jeunes du territoire en baie de Saint-Brieuc
- **JEUNESSE DES SAVANES** : construire un projet innovant à l'échelle de la communauté de communes des Savanes en Guyane
- **ACCROCHE ACTIVE** : rendre les jeunes acteurs de leur avenir dans la métropole de Valenciennes

3. Projets dans les métropoles

- **PARTAGER, INNOVER, AGIR** : favoriser l'émancipation des jeunes des communes de l'agglomération nantaise
- **PTCJ** : développer des pôles territoriaux jeunesse sur la métropole bordelaise
- **Y-NOVE** : penser la place des jeunes de la métropole grenobloise pour élargir le champ des possibles
- **LA MEL** : investir dans les jeunes de la Métropole européenne de Lille
- **IMPACT JEUNES** : favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en région PACA
- **TERRES D'ENVOI POUR LA JEUNESSE** : agir pour les jeunes dans les quartiers prioritaires de Seine-Saint-Denis

4. Projets multisites dans plusieurs types de territoires

- **JEUNES EN TTTans** : développer des politiques globales et intégrées pour la jeunesse dans les territoires urbains et ruraux de Bretagne

FICHE PROJET N°1

LES JEUNES S'EN MÊLENT: développer l'autonomie, la créativité et l'engagement des jeunes dans les territoires ruraux des Deux-Sèvres



En synthèse

Sur les territoires de la Gâtine et du Bocage bressuirais, l'association BoGaJe mise sur la participation directe des jeunes de 13 à 30 ans dans la conception d'actions innovantes. En maillant le territoire d'un réseau de professionnels de la jeunesse « les référents jeunesse » et d'espaces d'accueil – par exemple la « Cité de la jeunesse et des métiers » ou des pôles structurants de jeunesse –, l'association souhaite favoriser leur autonomie, leur créativité et leur engagement. Un dispositif unique dans les Deux-Sèvres.

Carte d'identité du projet

Porteur du projet

Bocage Gâtine Jeunesse (BoGaJe)

Territoire

Le projet « Les jeunes s'en mêlent » se déploie sur les territoires de la Gâtine et du Bocage bressuirais, en région Nouvelle-Aquitaine. Des territoires marqués par des spécificités historiques, sociologiques et économiques de territoire « d'usines à la campagne ».

Durée du projet:

Date de démarrage: 23 mars 2016

Date de fin: 31 décembre 2024

Coût

8521200 euros

Montant de la subvention PIA

4260600 euros, soit 50 % du budget total

Partenaires

L'association BoGaJe s'est entourée de 27 structures, spécialisées dans l'insertion professionnelle, l'animation des politiques de jeunesse,

l'accompagnement des projets des jeunes, la participation et l'expression des jeunes, etc.

C'est dans le cadre des opérations de renouvellement urbain du quartier Saragosse (quartier politique de la ville), situé à proximité du cœur de ville, que Pau a choisi d'expérimenter un programme urbain plus inclusif pour tous, mais avec une résonance particulière pour les seniors. Pau Béarn Habitat, principal bailleur social du quartier avec près de 2700 logements sociaux, s'est associé à la dynamique et s'est saisi des enjeux de l'adaptation et de la sécurisation des logements pour accompagner le maintien des populations âgées dans leur logement et renforcer les liens sociaux dans le quartier.

Le contexte et les constats au démarrage du projet

Les territoires ruraux de la Gâtine et du Bocage bressuirais connaissent des mutations: vieillissement de la population, départ des jeunes vers les pôles urbains, hausse de la précarité pour certaines tranches d'âge, frein à la mobilité, etc. Les diagnostics « jeunes » réalisés sur les deux territoires soulignent quant à eux la diversité des dispositifs et le cloisonnement des acteurs intervenant sur cette thématique. L'offre de services ne répond plus de manière satisfaisante aux attentes collectives des jeunes. La cohérence, la globalité et le sens sont au cœur des préoccupations quotidiennes.

Le territoire du Bocage bressuirais et celui de la Gâtine entretiennent respectivement depuis plusieurs années des collaborations sur de nombreux domaines, notamment ceux liés à la jeunesse avec les communes, les centres socioculturels, les associations culturelles et Familles Rurales, et ceux liés à l'emploi pour les jeunes avec les associations Maisons de l'emploi de Bressuire et de Parthenay, notamment, et leur service mission locale. Le 1^{er} janvier 2014 naît, d'une part, la communauté

d'agglomération du Bocage bressuirais, d'autre part, la communauté de communes de Parthenay-Gâtine. Ces nouvelles intercommunalités prennent la compétence « jeunesse », nomment des vice-présidents en charge de la jeunesse, et lancent leur définition d'une politique jeunesse à l'échelle de leur commune en lien avec les collectivités, les acteurs associatifs et institutionnels.

Les objectifs du projet

Le projet visait à organiser les parcours de jeunes pour renforcer leur autonomie et les rendre acteurs sur le territoire.

Pour y parvenir, un nouveau modèle de conception des politiques jeunesse a été élaboré, associant les jeunes, les élus, les entreprises, les partenaires, les habitants, etc. Cela permettait de coconstruire un espace original de concertation et de prise de décisions sur les questions de jeunesse.

Il s'agit d'une lecture novatrice où les jeunes sont des acteurs à part entière, en situation de participer aux décisions les concernant.

Le projet « Les jeunes s'en mêlent » est construit autour de quatre axes:

- **Développer** une offre éducative, culturelle, sportive et les opportunités pour les jeunes de s'engager.
- **Informier, orienter et accompagner** les jeunes pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle dans un objectif de réduction des inégalités.
- **Accompagner et structurer** les parcours éducatifs pour prévenir le décrochage scolaire ou universitaire.
- **Améliorer** l'employabilité des jeunes et développer des partenariats avec les entreprises.

Par ailleurs, l'ambition a été de tester de nouveaux espaces portés par les jeunes sur les territoires du Bocage bressuirais et de Parthenay-Gâtine. Ces modes de faire expérimentaux interrogent les logiques économiques en place. Dans cette quête de transversalité et de coopération, de nouveaux modèles gestionnaires et de nouvelles formes de partenariats ont émergé.

Panorama des actions

L'Assemblée libre des jeunes

L'objectif est de mettre en place des Assemblées libres des jeunes (ALJ) pour favoriser l'implication de ces derniers dans l'émergence, la construction et la concrétisation d'une nouvelle politique jeunesse.



Affiches des Assemblées Libres de Jeunes organisées sur les territoires

Le label « Les jeunes s'en mêlent »

Le label « Les jeunes s'en mêlent » permet de décerner une bourse aux projets de jeunes innovants et motivés. À travers ce dispositif, les jeunes de 13 à 30 ans peuvent bénéficier:

- d'un accompagnement méthodologique par le référent jeunesse pour la définition et la mise en œuvre du projet;
- d'une aide financière et de la labellisation de leur action, suite à la présentation du projet à un jury local.

Le label prend donc une place toute particulière en répondant à un besoin non pourvu d'accompagner l'expérimentation du tout premier projet pour un jeune.



Quelques projets accompagnés grâce à la bourse LJSM:

- Diffusion de courts-métrages, par l'association CINECLOUD.
- Raid humanitaire en 4L, par l'association PHARMARRAKECH.
- Marché imprimé, par un jeune artiste parthenaisien.
- Festival de musique électronique, par l'association OCTOSYMPHO.



Habitat Jeunes

Le PIA a financé plusieurs *Tiny Houses* qui permettent à des jeunes d'effectuer leur stage et service civique sur le territoire grâce à cette solution de logement.

Le projet d'acquisition d'une *Tiny House* aménagée est aussi un outil de sensibilisation sur la question de l'habitat durable, animé en résidence Habitat Jeunes.

Les jeunes bénéficient d'un accompagnement dans leurs démarches administratives et d'animations d'espaces de vivre-ensemble.

En parallèle, le PIA permet le redéploiement des résidences Habitat Jeunes sur le territoire du Bocage et de la Gâtine.

Au total, cinq constructions (quatre réaménagements et une construction neuve) concourent au développement d'une offre de logements adaptée aux publics jeunes.

La Cité de la jeunesse et des métiers à Bressuire

Le 1^{er} septembre 2021, la Cité de la jeunesse et des métiers a ouvert ses portes à Bressuire. Ce lieu à destination du public jeune regroupe quatre structures permanentes:

- La Maison de l'emploi du Bocage bressuirais
- Le Service jeunesse de l'agglomération du Bocage bressuirais et le bureau d'Information jeunesse
- les locaux de l'association BoGaJe
- Cap emploi

Des bureaux de permanence sont également à



disposition de tous les partenaires de la jeunesse du territoire.

Le lieu a vocation à organiser sur un territoire une nouvelle offre à destination des jeunes à partir d'un lieu ressource dédié et prenant en considération l'ensemble des besoins des jeunes: services (habitat, logement, santé, mobilité, orientation, insertion, culture, métiers, entreprises...), espace jeunesse convivialité, coworking, couveuse de projets jeunes, etc.



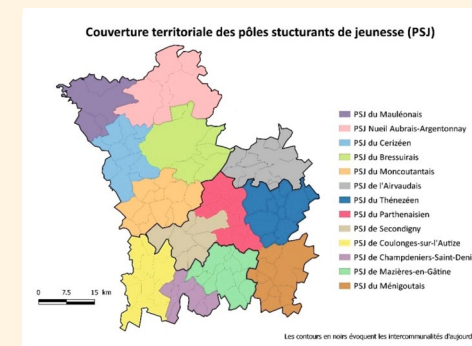
FOCUS

Équité territoriale de l'accompagnement des jeunes en milieu rural

Dans les projets de BoGaJe, une attention particulière est portée aux dynamiques partenariales et à l'équité territoriale. Il s'agit d'amplifier la présence et la permanence des professionnels auprès des jeunes, dans le but de les accompagner, de faire connaître leurs droits, de renforcer leur confiance en eux. En parallèle, il s'agit également de coordonner les partenaires entre eux afin de faciliter l'orientation des jeunes en fonction de leurs demandes.

Cette logique se déploie à travers quatre actions:

- Création d'un équipement de centralité, la Cité de la jeunesse et des métiers dans le Bocage bressuirais.
- Création d'un réseau d'expérimentation Le Campus rural des projets au sein du territoire de la Gâtine.
- Maillage du territoire par 13 pôles structurants de jeunesse (PSJ), disposant chacun d'un référent jeunesse travaillant en réseau avec ses pairs et l'ensemble des acteurs associatifs et institutionnels.
- Création de lieux dédiés à l'expérimentation des 16-30 ans: les tiers-lieux, avec le développement d'un réseau rassemblant les tiers-lieux et la labellisation en cours par la Région Nouvelle-Aquitaine.



En complément de ces logiques (guichet unique, lisibilité de l'offre) se développent des formes « d'aller vers » et d'accompagnement. Sans être tout à fait nouvelles, ces démarches constituent des ferments d'innovation dans les territoires concernés, dans la mesure où elles viennent couvrir des interstices ou réarticuler des institutions.

Ces dispositifs d'accompagnement s'inscrivent dans le temps. Par exemple, avec la désignation de référents, au plus près des jeunes et dans la durée, et une meilleure coordination des institutions et professionnels intervenant dans l'accompagnement des jeunes. Autre exemple: en réagissant à l'immédiateté des demandes des jeunes avec une réponse rapide à une recherche de stage, de formation ou d'emploi.



La méthode d'évaluation

L'évaluation est construite en trois temps :

1. Évaluation chemin faisant (*in itinere*)
2. Rapport intermédiaire
3. Rapport final

L'analyse des données est effectuée par une équipe de spécialistes. Chacun des trois temps évalue la gouvernance, la coconstruction avec les jeunes et l'impact des actions sur ce public.

Enseignements

Maillage territorial

Selon les membres de l'association, le projet porté via le PIA Jeunesse aide le territoire du Bocage et de Parthenay-Gâtine dans la structuration de sa politique de jeunesse à l'échelle de deux EPCI.

Le PIA a été un accélérateur pour le territoire, car la jeunesse a été mise au cœur des préoccupations. Durant les Assemblées libres de jeunes par exemple, et grâce aux animateurs jeunesse, les jeunes se sont rencontrés et ont pu partager et faire part de leurs attentes sur leur territoire.

Les professionnels, quant à eux, et plus précisément les référents jeunesse, ont appris à travailler ensemble. Le coordinateur du PIA, par son rôle, a été une source clé pour fédérer, rassembler, faire connaître et reconnaître ces professionnels. Ces derniers ont d'ailleurs suivi des formations sur le sujet. Enfin, les référents jeunesse sont allés face aux élus pour porter la parole des jeunes. En somme, le PIA a permis le partage d'une culture commune au niveau des territoires de l'agglomération du Bocage bressuirais et de la communauté de communes de Parthenay-Gâtine.

La gouvernance

La gouvernance du projet BoGaJe s'est structurée autour de trois collèges :

- Le collège des membres fondateurs
- Le collège des membres associatifs
- Le collège des jeunes.

Selon l'association, un des axes prioritaires du PIA est celui de la gouvernance et du pilotage du programme, partagés entre les élus, les associations, les collectivités, les jeunes et les techniciens. Lorsque les jeunes n'étaient pas présents, ils étaient représentés par les référents jeunesse, et ce dans chaque instance décisionnelle.

Selon le témoignage d'un jeune coprésident du conseil d'administration jeunes à l'époque, devenu référent jeunesse, le projet était déjà structuré à l'arrivée des jeunes. Il a pu être difficile pour les jeunes de se créer une place dans les comités de gouvernance et de faire valoir la parole des autres jeunes du territoire. Par ailleurs, il fallait réfléchir à la façon d'intéresser ce public aux questions de gouvernance, d'autant plus lorsqu'ils arrivent en cours de route. Les jeunes n'avaient pas autant de pouvoirs que pensé au départ, et leur implication dans la gouvernance a donc été un enjeu dans le cadre du PIA et au-delà. Dans ce cadre, le conseil d'administration de BoGaJe a décidé, le 17 mai 2019, de modifier les statuts de l'association, afin de mieux associer les jeunes à la gouvernance : participation au comité technique et association au bureau d'un troisième coprésident désigné dans le collège des jeunes.

Perspectives pour l'après-PIA

Certaines structures comme les centres socioculturels ou les collectivités de l'agglomération du Bocage bressuirais et de la communauté de communes de Parthenay-Gâtine ont pris l'engagement de continuer à financer les postes de référents jeunesse. La CAF et la MSA prennent également la suite, en finançant une partie de ces postes et en soutenant d'autres actions qui se poursuivent, comme l'action d'essaimage du PIA « Les jeunes s'en mêlent » sur les territoires hors BoGaJe dans le but de déployer une politique de jeunesse à l'échelle d'un département.

FICHE PROJET N°2

TERRADOR : la jeunesse pour avenir en région Nouvelle-Aquitaine



En synthèse

En région Nouvelle-Aquitaine, le projet Terrador se déploie dans un territoire rural et fragilisé. L'objectif est de réunir toutes les forces locales, de s'adresser à la jeunesse, de dépasser les frontières institutionnelles et de travailler sur un véritable maillage des actions et une synergie des compétences pour répondre aux besoins des jeunes. Le projet s'articule autour de la création d'un lieu ressource, le Pôle Jeunes.

Carte d'identité du projet

Porteur du projet

Val de Garonne Agglomération (VGA)

Territoire

Pays Val de Garonne-Guyenne-Gascogne (V3G) (107 communes)

Thématiques des actions

Multithématique (formation, mobilité, santé, habitat, etc.)

Durée du projet

Démarrage : 1^{er} janvier 2017
Fin : 31 décembre 2022

Coût

6647323 euros

Subvention PIA

3201431 euros, soit 49 % du budget total

Partenaires

Le projet fédère 18 partenaires associatifs et institutionnels, aux compétences et aux actions en faveur de la jeunesse complémentaires, regroupés aux côtés du porteur, Val de Garonne Agglomération.

Le contexte et les constats au démarrage du projet

Le projet « Terrador » s'est déployé dans le sud-ouest de la France, dans le département du Lot-et-Garonne, dans la Moyenne-Garonne et dans le Pays Val de Garonne-Guyenne-Gascogne.

Ce territoire, situé entre les agglomérations bordelaise et toulousaine, souffre d'une forte paupérisation, qui frappe majoritairement ses zones rurales. Les villes-centres connaissent également des difficultés socio-économiques, puisque ce territoire dénombre deux quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les difficultés socio-économiques impactent tout particulièrement les jeunes du territoire. Pourtant, ce territoire possède un terreau porteur pour le développement de projets, notamment dans le domaine de la jeunesse : une culture de l'expérimentation (santé, logement, numérique, enfance, petite enfance) et un savoir-faire historique des structures associatives en matière de partenariat.

Il s'agissait de mettre en synergie les compétences et les actions des acteurs locaux s'adressant à la jeunesse pour répondre collectivement et de façon transversale aux problématiques rencontrées par les jeunes de ce territoire.

Les objectifs du projet

Le projet se structure en cinq axes :

- La création d'un lieu ressource, central, accueillant plusieurs structures essentielles des politiques jeunesse du territoire dans le bâtiment de la mission locale Moyenne-Garonne, réhabilité.
- Favoriser la mise en place d'une politique jeunesse concertée, durable et efficiente. Cela passe par des actions et par la création d'équipements nécessaires à la structuration du dispositif.
- Co-élaborer un maillage territorial favorisant un

repérage et un accompagnement renforcé du public cible, pour lui proposer des actions liées à l'orientation et à l'insertion socioprofessionnelle.

- Susciter l'esprit d'initiative et d'engagement des jeunes, accompagner l'évolution des pratiques professionnelles.
- Stimuler la créativité et l'innovation culturelle en déployant une offre accessible pour les jeunes du territoire.

Panorama des actions

Le Pôle Jeunes

Chantier central du dispositif « Terrador », le Pôle Jeunes est la traduction matérielle de la volonté des acteurs locaux de construire ensemble, de créer et de développer des réponses adaptées aux besoins des jeunes. Faire ensemble pour les jeunes, mais également avec les jeunes, en les associant à la définition du lieu mais aussi à son animation.



Le Pôle Jeunes est sans nul doute l'équipement central qui sert à accompagner les jeunes du territoire dans tous leurs projets. Ce pôle, pensé comme lieu de ressources, accueille un espace dédié aux jeunes piloté par la Mairie de Marmande, l'antenne principale de la mission locale de Moyenne-Garonne, le bureau Information jeunesse (BIJ), les bureaux de Cap emploi et de l'association Syllabe, ainsi que le pôle Cohésion sociale de Val de Garonne Agglomération. La rénovation du pôle de 300 m² s'est achevée en 2020 et a ouvert à l'été 2020. L'année 2021 a été la première année de fonctionnement pour l'ensemble des acteurs. En 2022, l'impact de ce projet sur le territoire peut être mesuré à travers le partenariat et les parcours de jeunes. L'Espace jeunes, le BIJ, la mission locale, l'ERIP, Syllabe et Cap emploi, mais aussi les pôles Service de proximité et Développement social et culturel, le Point info familles ont fonctionné à plein régime.

Chantiers jeunes en milieu rural

Dans la ville de Marmande, le but était de continuer de favoriser l'accès aux jeunes n'ayant pas trouvé de jobs d'été. Le principe est de permettre aux jeunes de s'engager sur une thématique de leur choix, pour la réalisation de

travaux simples, de coups de pouce, de création par groupe de huit à dix jeunes sur une semaine – en échange d'une rétribution symbolique, de bourse pour le cofinancement d'un projet (permis, BAFA, etc.). En 2021 et 2022, neuf chantiers par an ont été déployés sur le territoire VGA et V3G. Les chantiers ont été ouverts aux jeunes du territoire. La demande étant forte, et la crise du Covid-19 ayant freiné les activités des entreprises, les jeunes trouvaient moins facilement de petits jobs, d'où l'augmentation des chantiers jeunes en 2021. Deux chantiers jeunes post-bac ont également été créés pour les aider à continuer leurs études, à financer leur appartement, leurs frais de scolarité.

La moitié des jeunes sont issus des communes extérieures à Marmande. La demande de la jeunesse augmente chaque année à chaque période de vacances.

À Tonneins, tous les ans après diagnostic des besoins de la collectivité, des chantiers jeunes sont organisés. Un règlement intérieur a été établi afin de cadrer la participation des jeunes. Ainsi, huit jeunes de 15 à 17 ans peuvent être sélectionnés par chantier, chaque chantier étant construit en collaboration avec les services techniques de la collectivité et proposant également une formation aux premiers secours et une aide aux associations sur le territoire. Une bourse est allouée à chaque jeune après la session.

Ce dispositif rencontre un réel succès. La participation de « Terrador » dans le financement des actions a permis à 19 jeunes du territoire hors Tonneins d'y participer. Les chantiers jeunes répondent aux besoins des jeunes, qui rencontrent des difficultés à travailler en tant que mineurs. La formation aux premiers secours est un réel plus, qui favorise l'implication des jeunes dans la vie de la cité.

Le FabLab itinérant

Porté par CAP Sciences et VGA, l'objectif est de doter le territoire du Pays Moyenne-Garonne d'une ressource « FabLab Itinérant » et d'assurer un transfert de compétences pour le programmer et l'animer. Après une phase d'accompagnement de deux ans lors de sa mise en route, il s'agit de pousser les ambitions des



jeunes et de leur faire découvrir les univers scientifiques et techniques comme de possibles voies d'orientation, mais aussi de participer à développer l'inclusion numérique des jeunes du territoire et la découverte d'outils numériques innovants.

En 2021, le FabLab tour a regroupé sept stations itinérantes (Duras, Marmande, Tonneins, Miramont-de-Guyenne, Le Mas-d'Agenais, Casteljaloux), soit plus de 104 demi-journées d'interventions programmées. La première station à Tonneins a accueilli plus de 150 participants durant trois semaines. Les ateliers ont été construits en partenariat avec la Cité de la formation, la mission locale Moyenne-Garonne, le foyer René-Bonnet, l'association Soyons le changement et le Point commun.

À Marmande, le FabLab s'est installé au Pôle Jeunes afin d'accueillir les groupes d'adolescents des centres de loisirs de VGA mais aussi les jeunes issus des chantiers. Plus de 90 personnes ont participé aux ateliers proposés par Cap sciences et la Cité de la formation. De la même manière, le FabLab est intervenu à Duras pour un projet d'une semaine en partenariat avec le collège, l'Espace jeunes et la Cité de la formation (60 personnes). Deux sessions ont eu lieu (avec des animations du FabLab et de la Cité de la formation) : une à Marmande en partenariat avec le BIJ, la Maison des Marmandais et le club de handball notamment, et une au Mas-d'Agenais en partenariat avec l'Amicale laïque de Tonneins. Soit au total une mobilisation de plus de 80 personnes, notamment autour d'un projet long « Crée ta marque » mis en place lors de chantiers jeunes.

La méthode d'évaluation

Pour évaluer le projet Terrador, Val de Garonne Agglomération s'est associé à l'ITS Pierre-Bourdieu et au laboratoire PASSAGE. Les objectifs de l'évaluation ont été les suivants :

- Identifier les différentes logiques d'action.
- Évaluer la participation des jeunes et les processus de coconstruction.
- Suivre et analyser l'impact des actions mises en place.
- Aider les commanditaires politiques et techniques à se saisir des résultats de l'évaluation pour faire évoluer les actions.
- Participer concrètement à l'amélioration de la politique évaluée.

Un dispositif évaluatif au sein du projet, auprès des acteurs:

Le dispositif d'évaluation se place pleinement au sein du collectif du projet, notamment avec sa participation à des réunions de pilotage et de coordination et sa présence sur les lieux de réalisation des actions. Les évaluateurs apportent des éléments analysés contribuant à la prise de décisions. Grâce au partenariat avec l'ITS de Pau, chaque année le dispositif d'évaluation a travaillé sur l'analyse des besoins des jeunes, mais aussi sur l'impact du programme « Terrador » sur le territoire. Différents questionnaires et travaux universitaires ont permis de nourrir et d'alimenter le travail de réflexion et de construction des actions. Annuellement, un rapport d'évaluation complet a été transmis à l'agglomération. En 2022, le travail a notamment été orienté vers un modèle de pérennisation du PIA.

Enseignements

Le maillage territorial des structures jeunesse et des actions

Avant « Terrador », on comptait sur le territoire trois Espaces jeunes (Casteljaloux, le Mas-d'Agenais, et Miramont-de-Guyenne), une mission locale, 1 BIJ à Marmande. Désormais le territoire dispose :

- de six Espaces jeunes (Casteljaloux, le Mas-d'Agenais, Miramont-de-Guyenne, Marmande, Tonneins, Duras);
- d'antennes de la mission locale, qui ont développé des offres de services considérables notamment avec l'ERIP;
- de trois structures Information jeunesse (une à Marmande, une à Tonneins, et une itinérante départementale portée par Mouvement Jeunesse Monte le Son).

L'ensemble du territoire et des villes-centres sont à présent dotés d'un équipement jeunesse, avec en plus des structures Pôle Jeunes regroupant des acteurs d'un même territoire dans des lieux uniques.

Le programme « Terrador » a permis de définir une offre territoriale destinée à accueillir des jeunes de tout le territoire, ouvrant souvent l'accueil à des jeunes extérieurs à la commune déployant l'action. Par exemple, l'action des chantiers jeunes, initialement portée par les communes-centres (Marmande, Tonneins, Casteljaloux, Le Mas-d'Agenais, Miramont-de-Guyenne), est à présent déployée dans plus de 15 communes.

La participation des jeunes

Le programme « Terrador » avait comme objectif principal la participation des jeunes. Cette dernière était cependant axée principalement sur la participation à la gouvernance du projet. Le Conseil territorial des jeunes, grâce notamment à l'implication de la Ville de Marmande, a pu exercer pleinement ses fonctions bien que la crise sanitaire et le changement d'animateur en cours de route aient pu déstabiliser le groupe de jeunes impliqués.

Suite à cette expérimentation, VGA souhaite désormais associer les jeunes aux différentes échelles décisionnelles et ne plus cloisonner leur participation au volet gouvernance. En effet, il est possible de donner de la place aux jeunes dans les actions afin qu'ils soient associés à des prises de décisions opérationnelles, de collecter leur parole afin de faire évoluer les actions et les pratiques, et qu'ils puissent ensuite être moteurs, chefs d'orchestre des prochaines étapes. Cette démarche, qui apparaît désormais plus productive et mieux adaptée, permet ensuite à certains jeunes de trouver du sens pour s'impliquer au niveau de la gouvernance.

Pour répondre à cet objectif, c'est la conception de la place des jeunes que VGA a souhaité continuer de faire évoluer. Tout au long du projet « Terrador », l'Agglomération avec ses partenaires n'a cessé de créer de nouveaux outils et d'expérimenter pour coconstruire avec les jeunes le programme et la politique jeunesse territoriale (AOC de l'égalité, 3 h pour changer le monde, questionnaire, rencontres élus/jeunes...), autant d'actions qui participent à mettre en lumière la place et la citoyenneté des jeunes.

La création de nouvelles actions axées sur l'innovation

La création et l'implantation de la Rockscool, l'expérimentation menée autour de la mobilité européenne, le déploiement des festivals de cultures urbaines, l'ERIP, le bus des curiosités, le parcours d'accompagnement citoyen BAFA, la Semaine de la jeunesse, les rencontres des acteurs de la jeunesse, la Soirée des initiatives... autant d'actions nouvelles déployées par « Terrador » et pérennisées. D'autres actions sont encore en cours de pérennisation : le FabLab, le Labo des initiatives. Pour d'autres actions, l'expérimentation menée n'a pas permis de proposer une suite favorable : AFEPT, Terramobil. Il ne faut pas considérer ces arrêts comme un échec, mais bien comme une transition vers d'autres modèles plus adaptés aux besoins et aux réalités du territoire.

Perspectives pour l'après-PIA / pérennisation des actions

Le projet a permis le renforcement de la synergie entre acteurs, dans le cadre de la démarche soutenue par le PIA. VGA s'est dotée d'une politique jeunesse intercommunale votée en mars 2023. Ceci a permis la poursuite des actions sur Val de Garonne Agglomération, en dehors du financement PIA, avec d'autres sources de financement, notamment de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département et de la CAF. VGA, via la mise en place de sa politique jeunesse, soutient donc des projets avec des subventions dédiées à la jeunesse, soit un autofinancement accru des projets.

FICHE PROJET N°3

AMBITION TERRITORIALE : un projet partagé pour la jeunesse du Grand Verdun



En synthèse

Sur un territoire rural de 300 km² qui compte deux QPV, le projet de la communauté d'agglomération du Grand Verdun intègre la jeunesse au cœur de sa politique. Les jeunes, notamment les plus isolés, sont associés à la démarche et aux actions. Les initiatives ont pour objectif d'assurer l'égalité territoriale, de développer l'offre éducative et l'innovation.

Carte d'identité du projet

Porteur du projet

Communauté d'agglomération (CA) du Grand Verdun

Territoire

Communauté d'agglomération du Grand Verdun (CAGV)

Thématiques des actions

Insertion socioprofessionnelle, information et inclusion numérique, prévention et pratique sportive, appui aux initiatives jeunes, logement

Durée du projet

Date de démarrage : 1^{er} janvier 2017

Date de fin : 30 juin 2022

Coût

3352134 euros

Subvention PIA

1323312 euros, soit 39,48 % du budget total

Partenaires

Sept associations sont mobilisées dans les domaines de l'éducation, de la formation, du numérique, de la culture, des sports et loisirs et du soutien à la parentalité.

Le contexte et les constats au démarrage du projet



Une dynamique globale, transversale et participative autour de la jeunesse était amorcée au sein du Grand Verdun à travers une délégation jeunesse et éducation populaire portée par la ville-centre de Verdun et un service jeunesse éducation porté par la CA. Avant 2017, les partenaires ne coconstruisaient pas les actions. Bien souvent, les partenariats étaient vus comme des moyens de passer l'information sur les actions. Le chef de projet et le chargé de développement, suite à ce constat, ont souhaité orienter le premier comité de pilotage sur la place des jeunes dans le PIA, sa philosophie et le partenariat. Il en est de même pour la place de l'Éducation nationale. Aucun lien n'existait avant l'arrivée du PIA. À présent, les établissements scolaires sont aux côtés de la CAGV pour la mise en place d'actions concernant la jeunesse et même le social.

Le projet a été construit en trois temps : diagnostic partagé pour identifier les difficultés, les besoins et les ressources ; formulation des axes stratégiques ; structuration et incrémentation d'actions adossées à une gouvernance spécifique.

Les jeunes, notamment des territoires ruraux plus isolés, ont été associés d'emblée au travers de réunions et de questionnaires. Un comité de pilotage multipartenaires

(État, collectivités, associations, CAF, représentants de jeunes, etc.) vise à assurer la cohérence du projet d'ensemble.

Les objectifs du projet

Le projet comprend cinq objectifs à destination de l'ensemble des jeunes de l'agglomération, des territoires ruraux et isolés, mais aussi des zones plus urbanisées et des QPV :

— Favoriser l'accessibilité et l'égalité territoriale.

Il s'agit d'assurer une offre de services et d'équipements équivalente et diversifiée sur l'agglomération, de développer les transports pour faciliter un décloisonnement des territoires notamment ruraux.

— Sécuriser les parcours des jeunes.

Plusieurs actions visent à apporter un soutien aux jeunes dans leur parcours de formation et d'accès à l'emploi, mais aussi à favoriser la mise en œuvre des dispositifs de soutien à l'autonomie.

— Devenir un territoire éducatif et de projet.

La CA offre aux jeunes une palette d'expériences et d'opportunités à forte ambition éducative et des dispositions pour soutenir leurs projets.

— Garantir la participation et la démocratie.

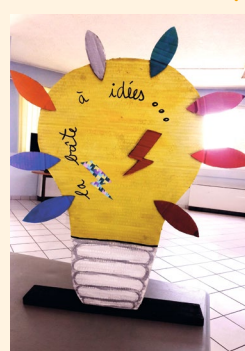
Engagé dès l'élaboration du projet, cet objectif se poursuit tout au long de sa mise en œuvre.

— Offrir aux acteurs de terrain les moyens d'innover en faveur de la jeunesse.

La CA joue un rôle de chef de file et de soutien aux actions des acteurs impliqués.

Panorama des actions

Faire ensemble: les jeunes, parties prenantes de toutes les instances de pilotage



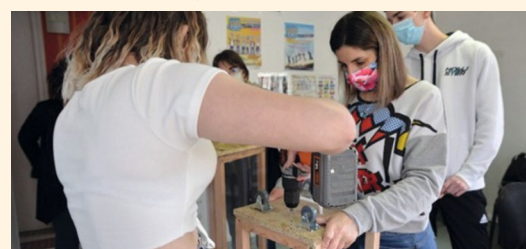
La CA mise sur la participation des jeunes pour les transformer en véritables acteurs. Elle s'inscrit dans une dynamique de « faire ensemble », qui mêle à la fois les professionnels et les jeunes. Les jeunes sont parties prenantes de toutes les instances de pilotage du projet. La place des jeunes

s'est davantage affirmée dans l'élaboration des actions que dans la gouvernance du projet.

Aller vers les jeunes les plus éloignés

Diverses actions « d'aller vers » sont mises en place, notamment au sein des lycées et collèges des territoires, ruraux par la cellule « alternance » et la mission apprentissage, pour promouvoir les contrats d'alternance et de professionnalisation parfois méconnus des jeunes. Le public visé est notamment celui des QPV de la ville de Verdun (Les Planchettes et la Cité Verte).

Accompagner les jeunes dans leurs projets et favoriser leur insertion socioprofessionnelle



L'opération « 1000 talents » et le Pass'jeunes visent à offrir une ouverture culturelle et sportive aux jeunes de 13 à 30 ans des territoires ruraux isolés. Des coupons « culture » et « sport » sont distribués avec un taux de prise en charge des activités par l'agglomération fixé selon le revenu fiscal des familles et qui varie de 20 % à 60 %. Ce dispositif permet de favoriser l'égalité des chances et d'encourager la participation des jeunes les plus éloignés. Désormais, tous les habitants de l'agglomération bénéficient de ces coupons de réduction sur les activités.

Les chantiers jeunes, ayant vu le jour grâce au PIA, permettent de favoriser l'employabilité des jeunes, de développer leurs projets et de répondre aux besoins des entreprises. Ils fonctionnent bien sur les communes rurales et laissent la possibilité aux jeunes de définir les chantiers sur lesquels ils s'impliquent. Les jeunes ont pu intervenir sur des monuments et des lieux classés. Pour la phase 1, 15 jeunes ont pu bénéficier des trois chantiers proposés, contre 134 pour les cinq chantiers de la phase 2, tous âgés de 16 à 20 ans. L'idée était de leur permettre d'obtenir de nouvelles compétences facilitant leur employabilité (respect des consignes et du planning, apprentissages divers : ponçage, peinture, espaces verts, graff...).

La Camaraderie, espace accueillant les enfants et les jeunes mères, a émergé dans le QPV Les Planchettes grâce au PIA. Se présentant comme un « incubateur à cohésion sociale », il permet aux jeunes femmes de développer leurs projets, en étant accompagnées par des professionnels de l'action sociale et en bénéficiant d'une solution de garde pour leurs enfants. Il propose aussi un café des parents pour permettre à ces jeunes femmes venues du monde entier de se réunir, de discuter et de perfectionner leur français. L'action touche majoritairement les habitantes du QPV (un tiers des bénéficiaires), mais attire aussi des personnes d'autres quartiers. L'action bénéficie aujourd'hui de financements de la politique de la ville. La Camaraderie avait à cœur de pouvoir accueillir le grand public dans son local permettant des échanges sur divers sujets (les écrans, les réseaux sociaux, le sport...).

Soutenir la mobilité des jeunes : le transport à la demande

Grâce au PIA, les jeunes du territoire bénéficient d'un service de transport à la demande à prix abordable, via un minibus dénommé « Le Proxy » (2 euros le ticket si le jeune est seul à prendre le bus, 1 euro à partir de deux). Ce dispositif permet aux jeunes des communes de ce territoire très rural ne bénéficiant pas de transports en commun, ou n'étant pas desservis durant l'heure, de se déplacer. Il est désormais étendu à l'ensemble des habitants du Grand Verdun.

Favoriser l'activité sportive des jeunes et leur accès aux équipements sportifs

« Sportez-vous bien » instaure une politique sportive à destination des jeunes des QPV et des territoires ruraux, dans un objectif de mixité sociale. L'action « Stage dans

les quartiers » initialement destinée aux jeunes de QPV s'est ouverte aux jeunes des communes rurales. Trois groupes de dix jeunes se sont constitués afin de se réunir autour de sports collectifs comme le football. Elle propose des activités sportives directement dans les lieux de vie des jeunes, par exemple au sein des « city stade », terrain multisports de proximité. En lien avec les centres sociaux, les animateurs sportifs vont vers les jeunes dans l'objectif de les faire sortir de chez eux et de se rencontrer. Les jeunes coconstruisent ces animations en proposant des activités originales.

L'action « Stage multisports » cible les 15-17 ans, auxquels elle propose des séjours sportifs de plusieurs jours accueillant une dizaine de jeunes. L'action est également coconstruite : les jeunes préparent le séjour, choisissent le lieu et les activités en respectant le budget imposé, puis les animateurs finalisent l'organisation et enfin les élus valident les stages.

Apporter une solution d'hébergement aux jeunes étudiants

Le Grand Verdun manquant de logements de petite surface, accueillant majoritairement des familles, les 600 étudiants ont d'importantes difficultés pour se loger, en l'absence de résidence étudiante. Avec le dispositif « 1 toit, 2 générations », le PIA a permis de développer le logement intergénérationnel. La CA finance les frais d'adhésion, et le bénéficiaire paie simplement le loyer demandé par la personne âgée qui l'héberge à son domicile. L'agglomération envisage d'étendre ce dispositif à la sous-location, dans le parc privé et dans le parc social. Actuellement, trois contrats de locations

FOCUS

L'information des jeunes comme levier d'équité territoriale

Des jeunes ont participé à la création d'une application mobile, portée par la Ville de Verdun, de la conception au suivi du prestataire externe retenu pour sa réalisation.

Un groupe de 20 jeunes scolarisés en première et deuxième année de BTS en filière communication au lycée Sainte-Anne de Verdun s'est mobilisé tout au long du processus créatif. Outre la création du cahier des

charges et de la charte graphique, le groupe a présenté le projet aux élus pour choisir ensemble le prestataire. L'action a favorisé la montée en compétences des agents du service Communication de la ville en charge du projet sur la coconstruction et l'animation de rencontres avec un public non professionnel. Elle a introduit la démarche participative comme modalité d'aide à la décision.

intergénérationnelles solidaires sont signés. L'association Un toit, deux générations met en relation des seniors et des jeunes. Elle permet à des personnes âgées de rompre avec le sentiment de solitude, d'obtenir un complément de revenu. Cela favorise les échanges et les interactions entre les générations, afin de promouvoir la compréhension et la tolérance entre les personnes de différents âges et apporte un soutien dans les tâches quotidiennes ce qui favorise le maintien à domicile et l'autonomie.

La méthode d'évaluation

L'évaluation a été réalisée avec l'université de Lorraine. Comme pour l'élaboration et la mise en œuvre du projet, elle est collaborative et associe les jeunes. Tout au long du projet, un comité de pilotage a évalué les actions et les a réorienté au besoin. À mi-parcours, un premier rapport d'évaluation a été produit avec des recommandations. À l'issue du projet, l'évaluation finale a été mise en place avec l'appui d'un acteur extérieur. En effet, l'ensemble des partenaires (signataires ou pas) se sont mobilisés pour évaluer le projet avec le LISEC (Laboratoire interuniversitaire des sciences de l'éducation et de la communication).

Enseignements

Une interconnaissance et une collaboration des acteurs du territoire accrues

Le PIA a favorisé le développement d'une politique jeunesse intégrée sur le Grand Verdun, territoire hétérogène et composé de communes rurales. Il a légitimé l'agglomération comme acteur et échelle territoriale pertinente pour développer et piloter une politique jeunesse.

La montée en qualité de la communication auprès des jeunes

En plus d'une augmentation de l'offre par des activités nouvelles, le PIA a permis une montée en qualité de la communication à destination du public jeunes.

Une montée en compétences des professionnels

Le PIA a été bénéfique pour les professionnels, enrichis de compétences nouvelles. Certains occupent désormais des postes à plus haute responsabilité. C'est le cas du chargé de développement du PIA de 2017 à 2020, aujourd'hui chef de projet de la Convention territoriale globale, ou encore d'une animatrice jeunesse qui a repris son poste.

Une interconnaissance et une collaboration des acteurs du territoire accrues

Le projet a permis de faire le lien entre des acteurs qui ne se connaissaient parfois pas et d'instaurer des partenariats qui perdurent. L'action « Mission apprentissage » (MIAP) a fait travailler l'ensemble des acteurs du Nord meusien sur la question de l'apprentissage. La vision de l'apprentissage a fortement évolué, et l'action bénéficie désormais du soutien financier de l'État, de la Région et du Département.

Perspectives pour l'après-PIA



L'après-PIA se dessine bien puisque la CA du Grand Verdun pérennise les actions du PIA ayant fait leurs preuves et a élaboré son projet social de

territoire en prenant appui sur les acquis du PIA et en laissant une large part aux questions de jeunesse. La demande aux partenaires de travailler ensemble, dans un souci de coconstruction d'actions avec les habitants, à travers la Convention territoriale globale, a été rendue possible par le PIA. Huit actions se pérennisent (Mille talents, Coup de jeunesse à la mobilité, Éco Numérifab, l'Adosphère, les chantiers jeunes, les cafés des parents, Mosaïques, la cellule alternance) grâce au soutien financier de l'État, de la Région, du Département et de partenaires tels que la CAF. Des emplois d'animateurs sont pérennisés à l'issue du projet, de même que des projets lancés par des jeunes. De nouveaux acteurs se sont mobilisés sur les actions en faveur de la jeunesse, par exemple le centre communal d'action sociale qui ne finançait pas d'actions jeunesse avant le PIA. L'agglomération a repris le financement du transport à la demande, et le service a été élargi au grand public, illustration du fort effet levier du PIA.



FICHE PROJET N°4

PRODIJ : mutualiser et coconstruire les politiques de jeunesse à La Réunion



En synthèse

Avec 40 % d'habitants de moins de 25 ans, La Réunion se caractérise par la jeunesse de sa population. Cette proportion de jeunes sur le territoire constitue une chance en ce qu'elle est source d'énergie, mais elle est aussi une source de préoccupation, car 42 % des 15-29 ans présents sur le marché du travail étaient au chômage en 2018. Le PIA Jeunesse Réunion vise à apporter des solutions aux jeunes Réunionnais en travaillant autour d'une nouvelle gouvernance territoriale des politiques de jeunesse et en proposant des solutions concertées, coordonnées et adaptées aux besoins et attentes de ces jeunes. Le projet PRODIJ ambitionne de renouveler en profondeur et durablement les coopérations interinstitutionnelles en faveur et avec les jeunes Réunionnais en axant son action sur la lutte contre le chômage, l'accompagnement à l'accès aux droits et la mobilité.

Carte d'identité du projet

Porteur du projet

PRODIJ

Territoire

La Réunion

Thématiques des actions

Accès aux droits, éducation, emploi, insertion, mobilité

Durée du projet

Démarrage: 1^{er} décembre 2016

Fin: 31 décembre 2022

Coût

6020143 euros

Subvention PIA

2836342 euros, soit 47,11 % du budget total

Partenaires

14 partenaires investis dans le projet, dont la CAF, le CRIJ, la Région, la mission locale, plusieurs associations...

Le contexte et les constats au démarrage du projet

PRODIJ (Pôle Réunionnais Organisation Développement Innovation Jeunesse) est né en 2016 d'une volonté collective des institutions (État, Région La Réunion, CAF, Fondation Crédit Agricole), des jeunes et des acteurs jeunesse du territoire réunionnais pour mutualiser et coconstruire les politiques jeunesse. Pour répondre à cette ambition, PRODIJ a impulsé et développé le Programme d'investissements d'avenir (PIA) Jeunesse Réunion, déployé entre 2017 à 2022. Aujourd'hui, PRODIJ (association loi 1901) est notamment devenu organisme de formation certifié Qualiopi en 2022 et dispose de l'agrément Jeunesse Éducation Populaire.

Les objectifs du projet

L'objectif est de fédérer autour d'actions concrètes et structurantes pour le territoire l'ensemble des acteurs concernés: collectivités territoriales, service de l'État, partenaires sociaux, mouvements associatifs, monde économique, et les jeunes, qui sont associés à toutes les phases de la démarche y compris l'évaluation.

Le projet PRODIJ vise à répondre aux politiques en silos en concevant des politiques globales et intégrées de jeunesse coconstruites avec les jeunes. Les thématiques autour desquelles se concentre le projet sont l'accès à l'autonomie, l'insertion professionnelle et une citoyenneté active des jeunes les plus fragilisés.

Quatre axes d'intervention ont été déterminés lors des groupes de travail préparatoire:

Améliorer l'offre d'information en direction des jeunes pour favoriser leur accès aux droits et à l'autonomie.

- Promouvoir la culture de l'initiative et l'esprit d'entreprendre chez les jeunes.
- Valoriser les compétences issues de l'éducation formelle et non formelle.
- Améliorer l'accès des jeunes à la mobilité pour favoriser leur insertion et leur autonomie.

Les jeunes qui bénéficient des actions ont également un rôle central dans la mise en place et le développement des projets. En effet, l'un des principaux objectifs innovants du programme vise à intégrer les jeunes dans chaque phase des projets en favorisant une participation active de leur part, y compris en les intégrant dans la gouvernance du projet.

Panorama des actions

Projet Kisamilé

Porté par PRODIJ, on nomme le « Parcours Kisamilé » comme étant un chemin que le jeune pourra emprunter afin de prendre conscience de ses valeurs, de ses potentiels et de ses atouts, de mettre en mots les compétences qu'il détient afin de mieux les valoriser et les incarner lors d'un entretien d'embauche.

Ce projet qui vise les jeunes décrocheurs et les NEETS (les décrocheurs invisibles) a pour objectifs :

- La création d'une nouvelle démarche, nommée Kisamilé (« Qui je suis », en créole), appuyée sur des outils pédagogiques coconstruits avec les professionnels et les jeunes, qui permet aux jeunes de prendre conscience de l'ensemble de leurs compétences non formelles ou informelles. La valorisation des savoir-être attendus par les recruteurs locaux facilite le choix d'un parcours professionnel adapté à leurs aspirations personnelles.
- La sensibilisation des acteurs au contact des jeunes (acteurs de l'insertion, associations de jeunesse, partenaires institutionnels concernés...) dans leur rôle d'accompagnement à la prise en compte et à la valorisation de ces compétences dans les parcours vers l'emploi.
- La sensibilisation du monde économique à l'importance des compétences des jeunes transposables à l'emploi, dont les savoir-être, lors des processus d'embauche, permettant une plus grande ouverture aux profils de jeunes non diplômés.
- Tout au long du processus de création des outils

Kisamilé, favoriser les rencontres et le dialogue entre des « mondes » qui se côtoient peu: entreprises, associations de jeunesse et structures d'insertion, jeunes eux-mêmes.

Ainsi, candidats et recruteurs se sont accordés sur leurs attentes respectives: là où les premiers se sentent en confiance quant à leurs choix professionnels, les seconds se satisfont de l'adéquation du profil au poste proposé par la mise en valeur de leurs savoir-être.

Le Garage social



Les jeunes formés au sein du Garage social

Sous l'impulsion de la mission locale Est, est créée en 2017 l'Association réunionnaise pour le développement de l'insertion et pour l'emploi (ARDIE), porteuse du Garage social. L'activité du Garage social s'est développée à travers plusieurs actions:

- La réparation, le prêt et la vente de véhicules, ainsi que la sensibilisation à la mobilité.
- Le diagnostic et le conseil à la mobilité pour les usagers du Garage.
- Un accompagnement socioprofessionnel auprès des salariés en insertion.

Dès le premier mois d'embauche, la conseillère en insertion de l'ARDIE réalise avec la nouvelle recrue un diagnostic partagé. Ce qui permet la coconstruction, avec la personne en insertion, d'un parcours en adéquation avec sa situation, ses capacités, ses objectifs personnels et professionnels, les compétences à acquérir, mais aussi avec ses projets éventuels, afin d'établir avec elle un plan d'action personnalisé d'accompagnement. Puis, tout au long de son contrat, ce plan d'action est mis en œuvre. Des entretiens individuels sont réalisés autant que besoin, ou *a minima* une fois par mois. Ils permettent de réaliser

des démarches, de faire le lien avec des partenaires pour l'accès à des dispositifs divers, de faire le point sur les avancées du plan d'action personnalisé et de le réajuster si nécessaire.

Entre mars 2018 et décembre 2022, ce sont 739 usagers qui ont bénéficié de réparation, de prêts ou de vente de véhicules, dont 451 femmes, soit 61 % des bénéficiaires. Parmi les usagers, il y avait 165 jeunes (de moins de 26 ans); 271 personnes sensibilisées à la mobilité et à la sécurité routière, dont la majorité était des jeunes de structure comme la mission locale Est et l'E2C (en 2022, les jeunes représentaient 67 % des personnes sensibilisées); 39 personnes éloignées de l'emploi qui ont accédé à un CDDI, dont 33 jeunes (30 ans au plus); cinq personnes qui ont accédé à un CDI ou à un CDD de 12 mois au minimum pour constituer l'équipe encadrante.

Un local permettant d'accueillir les activités du Garage social devra permettre l'installation d'équipements lourds, afin d'augmenter la cadence des actions et donc d'apporter une réponse plus rapide aux bénéficiaires, mais aussi de garantir une meilleure montée en compétences des salariés.

La Caravane de la jeunesse

La Caravane de la jeunesse est un outil de PRODIJ, également inscrit dans les documents stratégiques et de programmation de la Région. En 2021, sept sorties ont été organisées et 317 personnes ont été informées. Le lancement de la Caravane cette année-là a pu mobiliser 27 structures partenaires. En 2022, huit sorties ont été mises en place (Sainte-Suzanne, Saint-André, Bras-Panon, Dos d'Âne, Salazie, Cilaos et Sainte-Anne) et 395 personnes informées. Au total, plus de 1700 personnes ont été informées via la Caravane de la jeunesse dans le cadre du PIA Jeunesse Réunion.

La collectivité souhaite pérenniser la Caravane de la jeunesse en tant qu'outil du service public régional. Les retours des publics et des partenaires sont positifs, la demande de présence de la Caravane sur les territoires est réelle. À terme, le dispositif pourra être dupliqué pour intensifier la présence et répondre aux nombreuses sollicitations. Le dispositif doit auparavant trouver sa vitesse de croisière et stabiliser son mode de fonctionnement. La Caravane de la jeunesse sera autofinancée par la Région La Réunion.

AJIR 974

Lancé par PRODIJ à partir de 2017, AJIR 974 est un programme réunionnais de soutien à l'engagement et aux initiatives des jeunes: il s'appuie sur un réseau de structures associatives réparties sur toute l'île. Il propose à ces partenaires des outils et des formations pour renforcer leurs accompagnements auprès des projets (citoyens, culturels, d'utilité sociale) de jeunes. Le soutien méthodologique et technique, notamment grâce aux outils TIPPA, permet aux jeunes de rendre concrètes leurs initiatives et de développer leur pouvoir d'agir. Entre 2018 et 2020, une bourse AJIR 974 a été mise en place afin de soutenir financièrement les projets de jeunes. Au total, plus de 40 bourses ont été allouées à des projets, qu'ils soient collectifs ou individuels. Plus de 570 jeunes ont été accompagnés à travers cette action et 261 professionnels ont été formés aux outils méthodologiques de AJIR 974. Le réseau de l'action s'est constitué de 150 structures sur le territoire réunionnais.

Réseau des points Information jeunesse

Cette action s'inscrit à la fois dans la refonte du cadre d'intervention du réseau Information jeunesse et la mise en œuvre du service public régional de l'orientation. Le réseau de proximité Information jeunesse vise à répondre aux besoins tant des jeunes que des professionnels de la jeunesse, en améliorant le maillage territorial, l'articulation avec les dispositifs des partenaires et l'information (physique et numérique). Dans le cadre du PIA, l'action a été portée par le CRIJ Réunion. Au total, 6000 jeunes ont été informés via le réseau IJ constitué, et 50 structures se sont impliquées dans l'action.



Collège Jeunes – PRODIJ

Une mission transversale du PIA Jeunesse Réunion : La synergie des acteurs et des jeunes

L'instauration d'une synergie d'actions et de réflexions entre jeunes et acteurs locaux visait à optimiser les ressources et à construire des solutions concertées, coordonnées, adaptées à la situation des jeunes Réunionnais et à leurs attentes. Elle avait également pour but de valoriser la participation des jeunes dans chaque phase des projets, des actions, en mettant en lumière les bénéfices incontestables de cette collaboration à la fois pour les projets et les jeunes.

Ont participé à cette synergie les acteurs des structures adhérentes de PRODIJ, et plus largement tous les acteurs du territoire souhaitant participer aux projets et aux politiques jeunesse. PRODIJ a ainsi animé cette synergie des acteurs, qui s'est traduite par l'organisation de rencontres d'intelligence collective facilitant la concertation et le travail collaboratif entre les acteurs et les jeunes du territoire. Ces synergies se sont d'abord traduites par des rencontres intitulées « LAB Jeunesse » développées en 2018 et pouvant accueillir jusqu'à 60 représentations des quatre collèges. De ces premiers LAB est née l'idée de mettre en place un événement coconstruit pour et par les jeunes: KAP. Celui-ci s'est tenu en juin 2019. Puis, cette

synergie s'est poursuivie avec le projet Si Té Kap, d'une durée de 16 mois entre 2021 et 2022.

Quelques chiffres marquants de la dynamique instaurée durant le PIA:

- Six LAB organisés entre 2018 et 2020 ayant réuni 88 structures participant à la coconstruction du projet émergent: KAP.
- Plus de 1350 visiteurs à l'événement coconstruit KAP.
- Lors du lancement du projet Si Té Kap, la suite logique de KAP, 19 rencontres ont été organisées, 89 structures se sont impliquées dans le projet, 111 jeunes et plus de 330 personnes y ont participé. Trois défis jeunesse ont pu se déployer sur le territoire: le mini-raïd de la Zénés sud (événement rassemblant des jeunes autour d'un circuit sportif et de challenge); l'Arbre de vie (création d'un relais d'accompagnement pour les jeunes entre lycées et entreprises); les Olympiades de l'emploi (événement facilitant la rencontre entre jeunes et recruteurs sous un format ludique et informel).
- Au total, plus de 2000 jeunes ont bénéficié des initiatives lancées dans le cadre de cette synergie entre acteurs et jeunes.



Atelier Si Té Kap - La Zénés

La méthode d'évaluation

L'évaluation *in itinere* consiste à étudier la mise en œuvre au fil du temps du projet et à en évaluer les apports pour les acteurs et les politiques locales. Cinq axes d'évaluation ont été définis:

- 1) La place des jeunes dans le projet.
- 2) La transversalité et la dimension collaborative.
- 3) L'évolution des postures professionnelles des acteurs.
- 4) L'impact sur les dynamiques partenariales.
- 5) Les conditions de pérennisation de la démarche.

L'évaluation articule plusieurs modes de connaissance: l'analyse documentaire, l'observation sur place et un certain nombre d'entretiens menés avec les acteurs et partenaires du projet, y compris des jeunes investis. Dans le cadre du PIA Jeunesse Réunion, trois évaluations ont été menées au fil du projet par le cabinet Socialab (2020), le CRIJ Réunion (2022) et le cabinet Mnemos Temporis (2022). Elles se sont penchées essentiellement sur l'impact et le fonctionnement global du PIA Jeunesse Réunion mais ont également fait focus sur deux actions opérationnelles: AJIR 974 et Kisamilé.

Enseignements

Le bilan de l'expérimentation PIA sur le territoire réunionnais est positif, avec certes des difficultés qui ont engendré le retard de mise en œuvre de certaines actions, voire l'abandon d'autres. Néanmoins, les dix actions qui se sont déployées ont répondu à un réel besoin et ont pu contribuer à favoriser l'inclusion voire l'inclusion des jeunes Réunionnais. Ce sont 12 000 jeunes qui ont pu bénéficier des actions opérationnelles de ce projet, et 2 000 jeunes ont bénéficié des initiatives issues de la coconstruction entre acteurs et jeunes (mission transversale « Synergie des acteurs »).

Le travail partenarial est un élément clé du projet PRODIJ, car il alimente l'ensemble des actions et les processus de l'association. À travers ce partenariat pluriel, des impacts forts sont générés sur le territoire.

La mise en relation des acteurs qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble

81 % des acteurs interrogés ayant participé à Si Té Kap révèlent avoir agrandi leur réseau de collaborateurs grâce à la démarche. Un tiers ajoute avoir développé de nouvelles pratiques partenariales lors de ces rencontres et poursuivi les échanges en dehors des événements organisés dans le cadre de Si Té Kap. Plus de la moitié (56 %) a vu son regard changer sur le travail collaboratif avec les jeunes. 44 % ont d'ailleurs développé de nouvelles pratiques collaboratives pendant et après le projet.

Perspectives pour l'après-PIA

Aujourd'hui et fort de son expérience PIA, PRODIJ a pour vocation de favoriser la montée en compétences des professionnels qui travaillent avec les jeunes du territoire en tenant compte des besoins et attentes des nouvelles générations. Il crée également des espaces de synergie entre jeunes et acteurs pour favoriser les initiatives et des projets porteurs de sens pour le territoire et l'avenir des jeunes. Son ambition est ainsi d'améliorer l'insertion socioprofessionnelle et l'inclusion sociale des jeunes Réunionnais à travers l'harmonisation des pratiques professionnelles des acteurs, l'impulsion des démarches de coconstruction et le renforcement des liens sur le territoire. À travers ses actions, PRODIJ cherche à favoriser l'expression, l'initiative, l'autonomie sociale, la citoyenneté et la mobilité des jeunes.

Ainsi, l'association se pérennise en gardant l'héritage des principes et valeurs du PIA dans son ADN. Les objectifs transversaux du PIA deviennent ceux de PRODIJ et s'inscrivent désormais dans ses statuts.

Huit actions se pérennisent au-delà du PIA Jeunesse de La Réunion. Par ailleurs, l'après-PIA, préparé depuis un an par le porteur (journées stratégiques, modèle économique de l'association repensé, nouvelles missions, etc.), se dessine bien. PRODIJ (Pôle Réunionnais Organisation Développement Innovation Jeunesse) est notamment devenu organisme de formation certifié Qualiopi en 2022 et dispose de l'agrément Jeunesse Éducation Populaire.

FICHE PROJET N°5

PICARDIE MARITIME: devenir acteur d'un projet de territoire fondé sur l'économie de proximité



En synthèse

Le projet « De nouvelles opportunités pour les jeunes de Picardie maritime : devenir acteurs d'un projet de territoire fondé sur l'économie de proximité », qui compte 120 actions réparties dans 12 axes stratégiques, est porté par le syndicat mixte Baie de Somme – Trois Vallées. Il se propose de mettre en synergie les politiques locales menées en Picardie maritime et son projet éducatif global pour les jeunes Picards (PERGP). Plus précisément, le projet s'inscrit dans une démarche gagnant/gagnant, en permettant aux jeunes de construire leur projet de vie tout en contribuant au développement de la Picardie maritime. En favorisant l'égalité des chances et en garantissant sa place comme acteur du projet, chaque jeune est accompagné pour « vivre et faire vivre son territoire ».

Le projet accorde une attention particulière à l'implication des parents, à la mobilité et à l'utilisation des technologies numériques pour atteindre ses objectifs. Au total, 9731 jeunes âgés de 13 à 30 ans ont bénéficié du projet.

Carte d'identité du projet

Porteur du projet

Syndicat mixte Baie de Somme – Trois Vallées

Territoire

Baie de Somme – Trois Vallées et communes picardes de Bresle-Yères

Thématiques du projet

Associer la parentèle (parents et autres membres de la famille), la mobilité, le recours au numérique

Durée du projet

Date de démarrage: mars 2016

Date de fin: juin 2020

Coût

3821340 €

Subvention PIA

1910670 €, soit 50 % du budget total

Partenaires principaux

Neuf partenaires publics, associatifs et institutionnels spécialisés dans l'orientation professionnelle, l'emploi, la mobilité, l'apprentissage, l'engagement, la recherche, etc.

Le contexte et les constats au démarrage du projet

La Picardie est une région jeune, les moins de 20 ans représentent 26,5 % de la population, soit 2 % de plus que la moyenne nationale. Les jeunes Picards rencontrent davantage de difficultés à se former et à trouver un emploi: en 2010, les Picards âgés de 15 à 29 ans sont 25 % à ne pas avoir de diplôme, soit 5 % de plus que la moyenne nationale. La Picardie est ainsi la deuxième région à compter le plus de décrocheurs.

Il existe aussi un fort déterminisme social dans les parcours et une situation alarmante dans la communauté de l'Abbevillois, où le taux de pauvreté des jeunes s'élève à 40,3 %.

En revanche, le territoire possède de nombreux atouts: un patrimoine culturel et naturel exceptionnel, un dynamisme industriel, des ressources agricoles diversifiées, un tourisme durable, un tissu associatif riche, etc.

Les enjeux pour le territoire sont donc multiples: mieux tirer parti de ses atouts, qualifier ses jeunes et les retenir dans le territoire, améliorer les conditions de vie de ses habitants grâce à un projet de territoire dont les jeunes sont aussi les acteurs.

Les objectifs du projet

Le projet s'est construit sur un peu plus de quatre années: de mars 2016 à juin 2020, avec un budget de 8,7 millions d'euros. L'objectif est de toucher plus de 9000 jeunes du

territoire, soit près de 40 % de la population des 13-30 ans en Picardie maritime.

Il se décline autour de deux objectifs stratégiques:

- Agir en faveur de l'égalité des chances.
- Favoriser l'engagement, garantir la place des jeunes en tant qu'acteurs du projet.

Et trois objectifs transversaux concernant des moyens essentiels à la mise en œuvre du projet:

- L'association de la parentèle (parents et autres membres de la famille) à la définition, à la réalisation et à l'évaluation des actions.
- Le développement de la mobilité à l'échelon du territoire, de la région mais aussi de l'international, avec un partenariat développé plus particulièrement avec le Québec. Ce partenariat s'appuie à la fois sur des coopérations existantes et en projet, mais aussi sur des relations historiques depuis le XVIII^e siècle.
- Le recours au numérique dans toutes les dimensions du projet, y compris dans son pilotage et sa communication.

Panorama des actions

Construction d'un site internet KiPeuTD

Le projet a pour but de répondre à plusieurs objectifs pour les jeunes ainsi que pour les acteurs du territoire de Picardie maritime. Tout d'abord, il cherche à offrir un premier niveau d'accueil, d'information et d'orientation aux jeunes à travers une plateforme mise à leur disposition. Il s'agit également de permettre aux acteurs de connaître l'ensemble des services disponibles sur le territoire, favorisant ainsi une meilleure orientation et la création d'un espace propice aux échanges. De plus, le projet ambitionne de développer de nouvelles pratiques, de centraliser l'information pour une diffusion optimale, et de faciliter l'accès à la connaissance.

Le projet a débuté par une phase de compréhension des besoins, en matière d'information, de la part des jeunes.

À cette occasion, ils ont été intégrés activement dans la réalisation de la plateforme.

Cette dernière, entièrement gratuite, permet aux jeunes d'être informés pour réaliser des démarches professionnelles:

- Identifier les acteurs capables de les aider en fonction de leurs projets.
- Constituer un réseau de professionnels.

- Faciliter leur orientation.
- Être informés des événements à venir sur le territoire.
- Économiser du temps en trouvant rapidement les acteurs pouvant les accompagner dans leurs projets.
- Rester informés grâce à une newsletter régulière.

Au total, 87 jeunes du territoire ont contribué à l'architecture du site. De plus, un jeune a été impliqué dans la mise en forme et la programmation du site lors d'un stage de formation en juin 2018.

Formation: accompagnement des acteurs jeunesse dans la valorisation de l'engagement des jeunes

En 2018, le CEMEA et l'association Télé Baie de Somme ont proposé une formation à l'éducation aux médias aux acteurs jeunesse. Le programme contenait la découverte et la pratique de jeux de société et d'outils autour des médias numériques, un débat autour des pratiques des médias sociaux par les jeunes, et les modes de prévention, la découverte et la pratique du webreportage sonore. À l'issue de cette formation, un accompagnement a été mis en place avec des jeunes qui ont pu s'exprimer sur un parcours ou une expérience d'engagement. Les reportages ont été restitués lors d'une émission de radio. Au total, 150 jeunes ont été impliqués dans le projet.

Accueil de jeunes: le Woodblock

Créé en 2016, le Woodblock est un lieu de rencontres, d'échanges, d'information et d'expression favorisant l'émergence de projets (artistiques, culturels, numériques, scientifiques, etc.) adaptés aux adolescents (à partir de 14 ans) et s'appuyant sur leurs envies. Il a pour but de favoriser la mise en place de dispositifs d'aides aux initiatives, notamment autour de l'apprentissage de la citoyenneté, du bien-vivre ensemble, etc.

Plusieurs projets à l'initiative des jeunes ont été réalisés: un projet de Twirling bâton (2016), un raid multi-activités de pleine nature (2017, 2018 et 2019), un stage pop-rock et découverte des musiques actuelles (2017), un voyage en Corse (2018), etc. Au total, 85 jeunes se sont impliqués dans les projets.

Développement de « Bons Plans » via la carte génération Hauts-de-France

La carte Génération propose des « Bons Plans » toute l'année sur l'ensemble du territoire de la région Hauts-de-France, dans les domaines du sport, de la culture, des loisirs, du tourisme, etc. Sur simple présentation de la carte, des tarifs avantageux et très attractifs sont proposés aux jeunes pour assister à des spectacles, à des concerts, à des rencontres sportives, etc.

Dans le cadre de son partenariat avec le programme « Like l'Avenir », la communauté d'agglomération de la Baie de Somme a souhaité expérimenter, avec le syndicat mixte Baie de Somme – 3 Vallées et la Région Hauts-de-France, des « Bons Plans » spécifiques pour les jeunes de Picardie maritime dès l'été 2018, afin de leur proposer des avantages au plus près de chez eux.

Pour que ces « Bons Plans » correspondent aux besoins et aux attentes des jeunes, des rencontres

avec ces derniers sont organisées depuis le mois de février 2018 par un animateur du service Enfance/Jeunesse de la CABS, accompagné d'un jeune en service civique.

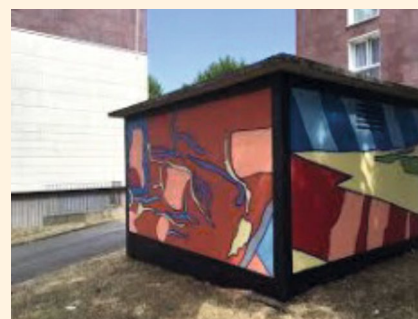
Dans ce cadre, des jeunes du Woodblock, des maisons de quartiers d'Abbeville, des jeunes de Friville-Escarbotin suivis par la mission locale, de la Maison pour Tous d'Abbeville, des jeunes des nouvelles structures d'accueil de jeunes de Saint-Valéry et de Longpré-les-Corps-Saints, des associations de jeunes notamment dans le Ponthieu-Marquenterre, mais aussi des lycéens et collégiens de tout le territoire ont été force de propositions.

Cette phase de concertation a permis à 1300 jeunes de proposer des idées de « Bons Plans » : entrée réduite pour la piscine, le cinéma, le bowling, des concerts, etc.



Tour de France des jeunes : initier les jeunes au journalisme

Basquiat, la rue nous inspire à Abbeville : donner une image positive du graff



La méthode d'évaluation

L'évaluation du projet a été réalisée par le Centre universitaire de recherche sur l'action publique et le politique (CURAPP) de l'université de Picardie. L'évaluation porte tout à la fois sur les acteurs et les moyens (ressources mobilisées, obstacles rencontrés, etc.) et sur l'impact du projet sur les jeunes. Dans ce dernier cas, le CURAPP a suivi une cohorte de jeunes via l'outil « cursus » : il s'agit d'une carte, mise à la disposition des jeunes, qui permet d'acter leur participation aux activités et aux projets proposés. Cet outil vise aussi à faciliter le suivi du parcours social et professionnel de tous les jeunes touchés par le projet, de mesurer leur degré de participation aux actions et d'évaluer l'impact de ces actions sur leur parcours et dans la durée.

Enseignements

L'implication des partenaires dans le PIA

Dans le cadre de son rapport final, établi en février 2020, le porteur du projet souligne une démobilité de certains partenaires, et ce dès la première phase du projet, précisant notamment que deux actions n'ont pas été réalisées durant cette phase. Néanmoins, plusieurs évaluations ont montré des changements positifs dans les modes de collaboration, permettant de nouer de nouveaux partenariats ; d'après le porteur du projet, ces avancées semblent surtout liées au développement de bonnes relations interpersonnelles chez certains partenaires.

La mobilisation des jeunes dans l'élaboration du PIA

Malgré l'installation d'un comité jeunes en 2018, qui a permis à ces derniers de participer à la réalisation de plusieurs projets (animation et organisation d'un Espace jeunes, réalisation de bilans de projets, préparation d'un festival, etc.), on peut noter une faible participation de leur part, mais surtout une difficulté à les mobiliser dans la gouvernance du PIA. Cette difficulté serait liée, d'après le porteur du projet, à sa faible présence sur les territoires, mais aussi à un partenariat peu dynamique.

Perspectives pour l'après-PIA

L'Agglomération souhaite poursuivre plusieurs projets, dont l'accompagnement du collectif de jeunes de l'association AFCA sur le territoire. Ces derniers ont la volonté de participer activement à des espaces de définition de politiques publiques avec les élus et les techniciens de la communauté de communes de Picardie maritime, en particulier en faveur de la jeunesse.

Le partenariat avec Télé Baie de Somme, qui s'est révélé fructueux, va également être poursuivi afin de continuer à faire émerger la parole des jeunes face aux politiques publiques. La présence d'un jeune en service civique chez Télé Baie de Somme, en intermédiation avec les CEMEA Picardie, est une image positive du partenariat entre les acteurs.

FICHE PROJET N° 6

AJIR : créer un territoire à ruralité positive



En synthèse

L'ambition du projet AJIR, piloté par le conseil départemental de l'Ardèche, est de créer un « territoire à ruralité positive ». Il vise, par une démarche d'excellence, à créer un nouveau contrat territorial pour permettre à la jeunesse âgée de 13 à 30 ans de se projeter en matière de parcours de vie sur le département.

Dans cette perspective, le projet PIA, qui contient 26 actions, s'inscrit dans une dynamique collective qui vise à développer une politique volontariste positionnant la jeunesse au cœur de la conception et de la mise en œuvre des politiques, en s'appuyant sur leurs besoins en matière d'éducation, de formation, d'emploi, de mobilités et de participation à la vie du territoire.

Au total, les partenaires d'AJIR estiment à environ 37653 le nombre de jeunes, élus, parents et partenaires qui ont bénéficié de leurs actions, dont 34131 jeunes de 13 à 30 ans.

Carte d'identité du projet

Porteur du projet

Conseil départemental de l'Ardèche

Territoire

Département de l'Ardèche

Thématiques du projet

- Créer un territoire collaboratif avec et pour les jeunes.
- Créer une continuité éducative qui permette aux jeunes de se réaliser.
- Favoriser l'ouverture, l'expérimentation et l'envie d'entreprendre.

Durée du projet

Date de démarrage: 1^{er} janvier 2016

Date de fin: 31 décembre 2021

Budget

11839036 €

Subvention PIA

5919102 €, soit 50 % du budget total

Partenaires

43 partenaires publics, associatifs et institutionnels spécialisés dans la formation, l'emploi, la mobilité, le logement, la recherche, etc.

Le contexte et les constats au démarrage du projet

L'Ardèche est un département majoritairement rural situé en périphérie sud de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il offre une diversité de contextes géographiques (montagne, plateaux et vallées) qui marque fortement les dynamiques résidentielles et économiques. Cela induit, par conséquent, des enjeux (économiques, de mobilité, d'emplois et d'offres de formation) relativement différents selon la situation géographique des jeunes âgés de 15 à 30 ans.

Inégalement répartis sur le territoire, ils représentent 14,3 % de la population du département.

En 2015, le chômage en Ardèche (10,6 %) était supérieur au taux régional (8,9 %), ainsi qu'à celui de l'ensemble des zones rurales (INSEE). Les jeunes n'échappent pas à cette tendance, car à l'échelle départementale le taux de chômage des 15-24 ans (24,6 %) est supérieur à celui de la région (20 %). De plus, les politiques en faveur de la jeunesse étaient peu développées dans le département au démarrage du projet. D'où la proposition du conseil départemental d'élaborer, avec ses partenaires locaux et les jeunes, un programme ambitieux pour la jeunesse.

Les objectifs du projet

Le projet AJIR se déploie au travers de trois grands objectifs structurants pour les jeunes:

1. Créer un territoire collaboratif avec et pour les jeunes. Il s'agit de promouvoir et d'accompagner la participation des jeunes dans la vie du territoire, et de favoriser la mise en cohérence et la lisibilité des politiques de jeunesse.
2. Créer une continuité éducative qui permette aux jeunes de se réaliser. L'enjeu est de promouvoir un accès équilibré aux services sur le territoire et de développer des parcours d'engagement des jeunes dans une approche globale et intégrée.
3. Favoriser l'ouverture, l'expérimentation et l'envie d'entreprendre, notamment en permettant aux jeunes de découvrir une diversité de parcours professionnels, en accompagnant l'expérimentation et en développant la coopération, en développant l'interculturalité et la mobilité internationale et européenne.

Panorama des actions

Média Pop et médias participatif

Le local Média Pop est porté par la MJC d'Annonay. En 2016, une première année d'expérimentation de la télévision participative, Têla, a amorcé la démocratisation des outils de production pour favoriser le lien social et l'expression citoyenne par le média. Progressivement, une équipe jeune et dynamique s'est montée, composée d'une animatrice-coordonnatrice et de trois volontaires en service civique. Des investissements matériels ont permis de faire du local un lieu ressource de production média dans un esprit de tiers-lieu, orienté prioritairement à destination de la jeunesse.

L'équipe accueille un large public (habitants, structures diverses) afin de les accompagner dans une démarche de projets en adéquation avec les valeurs de la MJC d'Annonay. Elle œuvre à lever toutes les barrières techniques et aide les porteurs de projets à « scénariser » leurs productions. Média Pop accueille en moyenne chaque semaine (hors temps forts) une cinquantaine de personnes, dont une quarantaine de jeunes. Un temps fort a été organisé dans le cadre du festival international du Premier Film d'Annonay et a rassemblé plus de 100 participants, dont une soixantaine de jeunes.

D'abord développé sur le Nord-Ardèche, le projet Média Pop a essaimé dans le centre et le sud de l'Ardèche



avec deux structures de l'image, Résonance et Maison de l'Image, pour que les jeunes repèrent le lieu et s'en saisissent. Il y est mis en place une pédagogie d'accompagnement favorisant l'autonomisation des jeunes en lien avec des structures éducatives du territoire et la mise à disposition de matériel. En moyenne, 230 jeunes sont accompagnés chaque année par Média Pop Nord et Sud, et de nombreux projets sont concrétisés. L'essaimage de l'action a également permis d'élargir le périmètre des jeunes impactés.

Plateforme interactive (CRIJ Auvergne-Rhône-Alpes)

Piloté par le centre régional Information jeunesse d'Auvergne-Rhône-Alpes, le projet de plateforme interactive constitue un moyen pour simplifier l'accès des jeunes à l'information, coconstruire l'information avec les jeunes et les acteurs de la jeunesse, délivrer une information fiable et adaptée aux besoins des jeunes, et favoriser la mise en cohérence et la lisibilité des interventions institutionnelles en matière de jeunesse dans le territoire.

La plateforme, qui a été adaptée pour répondre aux normes d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, intègre une cartographie des acteurs de la mobilité internationale.

En 2023, près de 30 000 visiteurs uniques se sont rendus sur le site et 56 000 pages ont été consultées parmi lesquelles 7 500 concernent les générateurs de droits. Pour intégrer les remarques des jeunes et faire évoluer le portail en conséquence, le centre régional d'Information jeunesse développe des sessions de tests avec les jeunes et la formation des acteurs jeunesse à travers un programme autour de la citoyenneté, de l'IA et de la sécurité numérique.

Campus rural de l'université Grenoble-Alpes (CERMOSEM)

Le campus rural a été créé en 1994. Il propose des formations autour des métiers du tourisme, du patrimoine, de l'environnement, etc.

Dans le cadre du PIA, le projet développé par le CERMOSEM s'adresse principalement aux lycéens. Il a pour ambition d'offrir une équité d'accès aux formations du supérieur

et de permettre aux jeunes de se construire un parcours professionnalisant sur le territoire et adapté à leurs besoins. Il s'agit également d'animer un réseau territorial et de valoriser et de développer les formations sur le territoire.

L'action a permis d'accompagner des lycées dans les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie agri-culinaire et de la restauration de la Drôme et de l'Ardèche (réseau ARTH), et de les mettre en réseau à l'échelle académique à travers un Campus des métiers et des qualifications, label excellence: campus STHAR (Soutien au tourisme, à l'hôtellerie, à l'agriculture et à la restauration). Elle a aussi permis de co-organiser des journées autour du grand oral des TPE, de mettre en place des temps de co-formation avec des étudiants en formation professionnelle, mais aussi de coconstruire un *escape game*, « Sortir du lycée pour aller à l'université », sur l'orientation des lycéens vers l'université. Celui-ci a été présenté en avant-première en 2019 au moment de l'anniversaire du campus du CERMOSEM

FOCUS

Des politiques locales en faveur de la jeunesse par la communauté de communes

Cette action vise à structurer une politique jeunesse à l'échelle du département, mais aussi à accélérer la prise en compte de la jeunesse par les EPCI en les intégrant dans un réseau d'acteurs (CAF, Conseil départemental, associations, centre socioculturel, etc.).

Au-delà de la définition et du renforcement de la coordination des politiques de jeunesse sur le département, le projet a été l'occasion d'établir un référentiel de compétences avec les coordonnateurs jeunesse des territoires. Les missions, compétences, pratiques, postures et outils de travail pour les professionnels des nouvelles politiques jeunesse ont été clarifiés pour faciliter le travail avec les élus et les financeurs et homogénéiser la mise en œuvre des projets. Ces attendus ont été largement repris dans les fiches de poste des chargés de coopération jeunesse cofinancés par la CAF et le Département. Ceux-ci participent au pilotage et au suivi des projets en lien direct avec les partenaires institutionnels et/

ou associatifs, et accompagnent des services permettant de toucher les jeunes dans différents domaines (culture, emploi, éducation informelle, engagement, mobilité, etc.) et de transformer l'action publique (transversalité, intégration, participation des jeunes, simplification). À titre d'exemple, une action, menée en partenariat avec la CAF, l'Éducation nationale et des associations, a été proposée aux adolescents: « Expé Ados ». Son objectif est de favoriser l'autonomie des jeunes en les associant à l'élaboration d'actions qui les concernent sur les temps périscolaires et extrascolaires.

Le projet, qui a touché environ 3 000 jeunes, a été un véritable levier pour agir sur leurs qualités personnelles (maturité, autonomie, confiance en soi, responsabilisation, etc.). Il leur a permis de développer des compétences socioprofessionnelles: élaboration et conduite de projets, qualification dans les métiers de l'animation, du sport et du loisir, etc.

devant plus de 200 participants étudiants, anciens étudiants, partenaires et élus du territoire.

La méthode d'évaluation

Le dispositif d'évaluation s'inscrit dans une démarche de recherche-action-formation et vise à permettre de réajuster, chemin faisant, les actions du projet. Pour cela, le laboratoire de recherche Pacte mobilise une équipe de 13 personnes (enseignants-chercheurs, ingénieurs de recherche, doctorants et stagiaires) qui s'intègre dans la gouvernance du projet. Le dispositif d'évaluation a pour objectif de produire de la connaissance, de capitaliser les expériences, d'étayer des jugements communs sur la cohérence, l'efficacité, l'efficience, la pertinence, l'utilité et l'impact du projet et, enfin, de réorienter les actions.

Enseignements

L'évaluation a permis de consolider une vision partagée des avancées du projet, des résultats obtenus et des processus à l'œuvre. Elle a contribué à mettre à jour des éléments pouvant être mobilisés dans l'intention d'être partagés sur d'autres territoires ou d'être diffusés plus largement. L'équipe d'évaluation a permis de ponctuer la mise en œuvre du projet de temps collectifs réflexifs, en lien avec les instances de gouvernance qui ont renforcé les partenariats scientifiques sur les questions de jeunesse et de ruralités, et de construire une culture commune chez les acteurs partenaires d'AJIR, notamment en phase 2.

Pour donner à voir une représentation de la logique d'action territoriale du projet AJIR, l'équipe d'évaluation a mis au point des logigrammes pour l'ensemble des actions jusqu'à l'évaluation des impacts attendus et a proposé huit questions évaluatives, fils rouges de la démarche. Ces questions évaluatives ont ciblé la capacité du programme à permettre aux jeunes de participer aux actions et aux acteurs jeunesse d'accompagner l'autonomie et la capacité d'initiative des jeunes et de répondre aux trois ambitions du projet. En cohérence avec la démarche menée depuis 2016 et en symétrie avec le protocole mis en place en fin de phase 1, différentes actions visant à produire les jugements évaluatifs ont été menées.

La rencontre acteurs-chercheurs à Lussas les 1^{er} et 2 juillet 2021 a été l'occasion de travailler durant deux jours avec l'ensemble des partenaires du projet à la définition

des jugements retenus. La méthodologie retenue est contributive. Ce travail collectif a été intégré au rapport final d'évaluation. Ces rencontres ont aussi été l'occasion de mobiliser des chercheurs extérieurs qui sont venus partager leurs connaissances et réagir aux résultats du projet. À la suite de ces rencontres, le rapport d'évaluation a été finalisé, conforté par des enquêtes complémentaires et l'analyse de tous les matériaux produits durant les cinq années du projet.

Favoriser les coopérations horizontales

Le projet AJIR a su adapter son organisation en acceptant dans le cadre de sa gouvernance de partager la prise de décision avec d'autres acteurs pour favoriser les coopérations horizontales. Initialement séparée entre comité de pilotage et comité technique, la gouvernance du PIA s'est, tout d'abord, transformée en trois comités d'ambition, permettant à l'ensemble des partenaires, dont les jeunes (qui furent nombreux), de participer à la décision et à la coconstruction du projet. Constatant que les acteurs ne participaient pas à l'ensemble des comités, le conseil départemental a ensuite décidé d'organiser des réunions « inter-ambition ». Néanmoins, comme le souligne le rapport d'évaluation: « *Au travers de ces comités, le rapport financeurs-financés a disparu au profit d'une relative égalité des partenaires, grâce notamment à la méthode des "tables apprenantes".* »

Développer une culture commune

Le PIA a été l'occasion pour les partenaires du projet AJIR de s'approprier des méthodes collaboratives via une formation dédiée, de développer des « *relations de confiance* » et de construire « *[...] des modes de partenariats coopératifs exemplaires* ». Cette initiative s'articule avec le changement opéré dans le cadre de la gouvernance, qui a favorisé la prise collégiale de décisions. De fait, en 2018, réunis dans un séminaire sur les outils de la sociocratie, les acteurs du groupement ont pu repenser collectivement la gouvernance du projet. En 2019, ce nouveau schéma a été expérimenté et adapté afin de rendre possible une gouvernance partagée, associant les partenaires et les jeunes à la construction des politiques de jeunesse de demain. Les efforts déployés sur la participation des jeunes à la décision publique ont abouti à l'expérimentation d'un budget participatif de la jeunesse en Ardèche (2020). Ces différents processus ont contribué à la structuration de la stratégie départementale jeunesse.

Au cours des cinq années de projet, plusieurs outils et méthodes collaboratives furent expérimentés avec pour effet d'augmenter les interactions au sein du projet et de faciliter l'intelligence collective. Les outils issus de l'éducation populaire, de la recherche-action et de démarches collaboratives ont été mobilisés pour favoriser la contribution de chacun dans les réunions et temps collectifs, allant des simples outils d'expression (Energizer au début, point météo à la fin) à ceux permettant de récolter les points de vue (quiz, débats mouvants, photolangage, animation « Je propose et j'ai besoin ») en passant par des outils pour travailler ensemble (ateliers thématiques en fonction des chantiers collectifs à travailler). Ces différents outils et méthodes ont permis de renforcer la culture commune de l'expérimentation en favorisant la montée en compétences et le partage de connaissances des acteurs.

Perspectives pour l'après-PIA

Afin de poursuivre la coopération à l'échelle départementale, un réseau jeunesse a été développé en 2022. Il regroupe les partenaires AJIR et s'est ouvert à d'autres types d'acteurs. Les objectifs du réseau jeunesse en Ardèche visent à :

- poursuivre la dynamique de réseau partenariale et coopérative;
- organiser des rencontres et des temps forts, promouvoir la montée en compétences collective des acteurs via des formations;
- essaimer les acquis et capitaliser ce qui s'est fait dans AJIR en infusant les instances, les partenaires et les projets du territoire;
- continuer à promouvoir l'expérimentation comme modalité d'action;
- approfondir la coconstruction et la codécision sur les politiques publiques avec les citoyens, les jeunes;
- maintenir les méthodes et les outils d'interconnaissance, de collaboration et de pilotage partagé.



Extrait de la frise illustrée du projet AJIR

FICHE PROJET N°7

J'ACTE: rendre acteurs les jeunes du territoire en Baie de Saint-Brieuc



En synthèse

Après avoir organisé un forum de la jeunesse en 2015, associant jeunes, parents et partenaires, et interrogé plus de 2500 jeunes, la Ville de Saint-Brieuc et Saint-Brieuc Armor Agglomération ont mis en place le projet J'ACTE, qui regroupe 38 actions pour les jeunes de 13 à 30 ans. Les actions sont portées par des associations, des entreprises et des communes pour permettre aux jeunes d'être plus autonomes et épanouis. En effet, quand on est jeune, on a besoin de se déplacer facilement, de trouver un métier qui plaît, un logement abordable et des lieux pour se retrouver.

citoyenneté, l'éducation et la formation des jeunes, de l'art et de la culture, etc.

Le contexte et les constats au démarrage du projet

Le forum de la jeunesse organisé en 2015 a mis en avant que certains besoins des jeunes de l'agglomération n'étaient pas couverts et que l'offre de services à leur attention était peu lisible. Les professionnels ont constaté un enjeu fort de coordination et de mise en cohérence des différents dispositifs et un décalage entre les orientations des politiques en direction de la jeunesse (loisirs, prévention primaire, citoyenneté) et les préoccupations des jeunes, beaucoup plus tournées vers des questions fondamentales et concrètes d'autonomie: logement, mobilité, emploi, etc.

Carte d'identité du projet

Porteur du projet

Saint-Brieuc Armor Agglomération

Territoire

32 communes de l'agglomération, quatre QPV

Thématiques des actions

Mobilités, insertion socioprofessionnelle, santé-prévention et pratique sportive, logement, information et inclusion numérique, appui aux initiatives jeunes

Durée du projet

Date de démarrage: 1^{er} septembre 2016
Date de fin: 31 décembre 2022

Coût

7458422 €

Subvention PIA

2992115 €, soit 40,12 % du budget total

Partenaires

24 partenaires publics, associatifs ou institutionnels, dans la mobilité inclusive, l'engagement des jeunes et la

Les objectifs du projet

L'objectif du projet était de concevoir une politique jeunesse adaptée à la diversité des besoins des jeunes de l'agglomération, c'est-à-dire:

- différenciée, en fonction des publics et de leurs enjeux;
- territorialisée, prenant en compte les espaces vécus par les jeunes, les problématiques spécifiques aux zones rurales, aux zones urbaines et aux quartiers politique de la ville (QPV);
- intégrée, avec comme point d'entrée le parcours des jeunes.

Le projet cherchait à innover dans la gouvernance locale en associant étroitement les jeunes à la conception des actions et à leur évaluation, pour expérimenter de nouvelles actions et pérenniser les plus utiles.

Le projet s'est décliné autour de quatre orientations prioritaires:

- 1) **Accompagner** les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie: développer une action éducative forte,

favoriser l'insertion socioprofessionnelle, renforcer les moyens pour les jeunes les plus en difficulté.

2) **Contribuer** à l'épanouissement et au bien-être des jeunes: faciliter l'accès aux loisirs, à la culture et au sport, agir sur les problématiques de santé et de prévention, offrir un territoire attractif, dynamique, doté d'espaces de vie de qualité.

3) **Favoriser** l'implication et l'engagement dans la vie locale: créer les conditions d'une pleine expression, soutenir les associations qui contribuent activement à la participation des jeunes.

4) **Moderniser** l'approche de la jeunesse par les acteurs locaux: modes d'action adaptés aux besoins, aux attentes et aux pratiques des jeunes, mettre en place un pilotage et une gouvernance du projet *ad hoc*, définir des principes d'intervention cohérents par rapport aux réalités de la jeunesse.

Panorama des actions

Apporter une nouvelle offre d'équipement à destination des jeunes: la création de trois équipements

L'une des actions phares du projet est la création dans la ville-centre de Saint-Brieuc d'un pôle Ressources jeunesse destiné à accueillir des jeunes de toute l'agglomération. Cette structure info jeunes, La Cabane, est un lieu ressource d'information, centralisant des informations essentielles au parcours de vie des jeunes et prenant appui sur différents partenaires, pour y tenir par exemple des permanences et animer des ateliers, et un tiers-lieu (espace de rencontres, d'échanges, de coworking, de convivialité, de projets, etc.). Cet équipement rencontre un franc succès: de son ouverture en mars 2022 à juin 2023, 7671 jeunes se sont rendus à La Cabane, avec une moyenne de 1178 jeunes par mois.

Cet équipement central a trouvé sa déclinaison dans deux pôles d'équilibre territoriaux localisés dans les quartiers en politique de la ville du sud et de l'ouest de Saint-Brieuc, au départ dépourvus d'un équipement de proximité fédérant l'ensemble de l'offre d'activités. Le premier, La Puce à l'oreille, intégré au pôle de vie de quartier, est situé dans le QPV de la Croix-St-Lambert-Ville Oger. Cet équipement permet aux jeunes d'être accompagnés dans leurs projets d'insertion socioprofessionnelle. La structure accueille des jeunes de QPV et au-delà des quartiers.



La Cabane, une structure info jeunes et un tiers-lieu pour les jeunes



La Puce à l'oreille, un pôle de vie de quartier accueillant plusieurs partenaires

Le second, Le Totem de l'innovation (<https://www.totem-innovation.fr>), lieu d'incubation de projets est un équipement favorisant l'innovation et l'entrepreneuriat des jeunes. Les jeunes présentent leurs projets professionnels sous forme de « pitch » afin de trouver des partenaires et des financeurs. Ces équipements gérés par la municipalité ont vocation à regrouper une offre au départ jugée très fragmentée dans ces deux quartiers.



Le Totem de l'innovation, lieu d'incubation de projets pour les jeunes

Accompagner les jeunes marginalisés par des actions « hors les murs » et les éduquer à la santé alimentaire

Un accompagnement des jeunes « hors les murs » est conduit par l'association de prévention spécialisée, Beauvallon, dans les QPV de Saint-Brieuc. Reposant sur un partenariat avec les professionnels de l'insertion, de l'éducation populaire, les bailleurs sociaux et l'Éducation nationale, il vise à aller au-devant d'un public de jeunes marginalisés par le biais d'un bureau mobile dans le cadre d'un travail de rue, et de leur proposer un suivi personnalisé permettant de les raccrocher aux offres de droit commun.

Une action de « cuisine mobile » permet aux jeunes de bénéficier d'ateliers d'innovation culinaire pour développer leurs compétences sur la création de produits alimentaires répondants aux enjeux de demain: bien manger et enjeux globaux de santé (ateliers « Pain bio », « Pain de demain », etc.) Cette action vise à accompagner les jeunes vers une cuisine simple, saine, abordable et locale. Les produits utilisés lors des ateliers sont issus de l'approvisionnement local.

Soutenir l'entrepreneuriat des jeunes par le biais d'une Coopérative jeunesse de services (CJS)

À l'image d'autres territoires, une **Coopérative jeunesse de services (CJS)** a vu le jour dans le cadre du PIA afin de soutenir les projets entrepreneuriaux des jeunes. Les jeunes sont amenés à vendre tout type de services, à tout type de clients. Formés et accompagnés par des intervenants, les jeunes se chargent de définir les règles de fonctionnement de la coopérative. Cette CJS permet de développer une véritable coopération avec des jeunes âgés principalement de 16 à 18 ans. Chaque été, la CJS mobilise une quinzaine de jeunes. Cette action est mise en œuvre par deux animateurs à temps plein durant trois mois afin d'encadrer les jeunes et leurs projets. L'expérience est

enrichissante pour les jeunes puisqu'elle les fait monter en compétences: ils apprennent à constituer leur propre stratégie de marketing, découvrent le fonctionnement d'une entreprise, les valeurs de l'économie sociale et solidaire et apprennent à démarcher des clients.

Faciliter l'accès à l'information des jeunes

Une application mobile permettant d'informer les jeunes sur les ressources existantes et les bons plans du territoire a été développée conjointement avec des jeunes et des professionnels. La création du pôle Ressource jeunesse et de « pôles d'équilibre » dans les QPV participe de cette même volonté.

Améliorer les mobilités du quotidien

La prise en compte des mobilités est un objectif important du projet, celles-ci étant un « levier d'autonomie et d'indépendance » des jeunes. Pour les communes de la périphérie de Saint-Brieuc, la logique a consisté dans la mobilisation de crédits d'investissement en faveur d'aménagements favorables à la mobilité (Pump Track, cheminements doux, pistes cyclables) ainsi que le Noctub, qui consiste en une offre de transports collectifs renforcée en soirée au bénéfice des jeunes. Le PIA Jeunesse a également permis de financer un nouveau dispositif de location de vélos à assistance électrique en libre-service: Vélo/Baie. Ce projet, inauguré en septembre 2022 lors de la journée Campus, comptabilise 1000 déplacements par mois pour 40 vélos. Cela correspond à 300 utilisateurs, dont 70 % de jeunes de moins de 26 ans. Par ailleurs, trois études sur la mobilité des jeunes ont également été réalisées: deux études sur la mobilité en milieu rural, et une étude sur la mobilité pour lever les freins à l'emploi.

Favoriser l'accès au logement des jeunes

Le projet avait également à cœur de favoriser l'accès des jeunes au logement autonome, par le biais de deux actions. Au travers du dispositif « Un toit, deux générations », les jeunes en recherche d'hébergement de 16 à 30 ans sont mis en relation avec des hébergeurs de 60 ans et plus disposant d'une chambre libre dans leurs logements. Cette solution d'hébergement permet au jeune de bénéficier d'un logement à moindre coût et de partager des moments d'échanges et de convivialité, en créant un lien intergénérationnel. L'hébergeur tire également satisfaction de ce dispositif: il aide un jeune en situation d'insertion

sociale et/ou professionnelle, et peut toucher une compensation financière tout en bénéficiant d'une veille sécurisante et de temps de partage intergénérationnels. À l'échelle départementale, ce dispositif a permis 19 cohabitations en 2022. Parmi les jeunes bénéficiaires, 77 % sont étudiants, 60 % sont bretons. L'âge moyen des jeunes locataires est de 21 ans.

Par ailleurs, le PIA a permis de lancer un appel à projets sur l'habitat alternatif jeunes/seniors pour impulser une nouvelle dynamique de logement intergénérationnel sur le territoire. L'habitat alternatif est un mode de logement qui participe à modifier les codes de l'habitat traditionnel. Cette action permet de favoriser la mixité sociale et

intergénérationnelle, de lutter contre l'isolement en encourageant les colocations entre étudiants, seniors, familles monoparentales, etc. L'habitat alternatif jeunes/seniors facilite l'autonomie des jeunes. Il permet une transition plus souple dans le passage vers un logement autonome. Cette manière d'habiter favorise les compétences psychosociales pour vivre avec des personnes d'âges variés, et une posture d'entraide et de solidarité envers les personnes âgées. Le logement peut aussi être un lieu d'engagement et de création de projets grâce aux espaces collectifs. L'AAP a permis de sélectionner des projets avec des loyers abordables pour les jeunes, renforçant l'accessibilité de l'offre locative du territoire.

FOCUS

Noctub, un vent de liberté pour aller en soirée

L'action vise à favoriser l'autonomie des jeunes, à réduire les déplacements en voiture en soirée, à renforcer la sécurité et à proposer une offre adaptée à la fréquentation des lieux de sortie, modulable en fonction des événements ponctuels.

Cette initiative s'appuie sur :

- un réseau de lignes régulières de soirée d'une fréquence de 30 minutes tous les jours jusqu'à 22h30, et jusqu'à 0h30 les jeudi, vendredi et samedi;

- la mise en place de navettes dédiées aux événements plébiscités par les jeunes.

Tout au long de l'expérimentation, des ajustements ont été réalisés en fonction de la fréquentation et des pratiques de soirée. Noctub est utilisé par 77 000 voyageurs par an, dont 60 % de moins de 26 ans. Le service est désormais pérennisé.

La méthode d'évaluation

L'évaluation du projet a été dirigée par un sociologue qui étudie la coconstruction des actions avec les jeunes, l'impact du projet sur leurs trajectoires et sur le renforcement de leur pouvoir d'agir, la gouvernance du projet, les articulations avec les autres dispositifs nationaux, régionaux et départementaux, et les évolutions des pratiques des acteurs dans le cadre d'une démarche partenariale. Elle s'est déroulée en trois temps : chemin faisant (*in itinere*), intermédiaire à trois ans, et finale (*a posteriori*).

Enseignements

Une politique jeunesse intégrée et portée sur le territoire

Le projet J'ACTE a permis de renforcer les liens entre

les jeunes, les élus et les professionnels, favorisant la construction progressive d'une véritable politique jeunesse intégrée sur l'agglomération, en mobilisant à la fois les communes situées en périphérie et la ville-centre de Saint-Brieuc.

L'agglomération a créé une gouvernance propre du PIA, peu à peu investie par les communes périphériques, y compris les petites communes rurales dépourvues d'ingénierie. Elle est parvenue à mettre en réseau les adjoints municipaux en charge de la jeunesse par le biais d'un séminaire dédié, qui se réunit à échéance régulière. Les élus mobilisés dans le PIA ont proposé leur contribution au projet de territoire de l'agglomération.

Depuis les dernières élections, un conseiller communautaire délégué à la jeunesse incarne la dynamique du PIA. Ainsi, le PIA a eu un effet de « transsectorialité » sur les politiques de droit commun.

La participation des jeunes au cœur du projet

Les jeunes ont été associés à différents niveaux dans le cadre du projet.

Le PIA a impulsé le développement d'espaces de dialogue où se mêlent jeunes, élus locaux et professionnels. Des temps d'échange autour des questions de jeunesse sont organisés au niveau de l'agglomération : séminaire des élus jeunesse, rencontres de la jeunesse, cafés jeunesse, etc. Les jeunes sont également mieux intégrés à la vie associative. Par exemple, l'association d'éducation populaire Le Cercle intègre des jeunes au sein de ses commissions Sport et Jeunesse. Le Cercle porte l'action « J'objectif » qui vise, au travers de vidéos au ton décalé réalisées par des jeunes, à changer de regard sur les filières pourvoyeuses d'emplois sur le territoire (métallurgie, agriculture, aide à la personne), tout en formant aux métiers et techniques de l'audiovisuel.

Le Cercle porte également une action d'éducation à l'image et de création documentaire. La commission Jeunesse est dirigée par des jeunes qui peuvent engager de petits montants d'investissement. À un niveau supérieur, des jeunes se voient proposer d'intégrer le conseil d'administration de l'association. Les jeunes qui passent d'une commission au conseil d'administration sont notamment ceux ou celles qui se sont impliqués dans les actions du PIA.

Perspectives pour l'après-PIA

L'après-PIA se dessine globalement bien puisque de grands axes, nourris par le projet PIA, ont été posés grâce à la coconstruction d'une feuille de route jeunesse partagée entre les 32 communes et l'agglomération : « Améliorer le cadre de vie des jeunes », « Renforcer l'implication des jeunes dans la vie locale », « Agir pour l'emploi et la formation des jeunes en lien avec les entreprises ». Les actions se poursuivent en dehors du financement PIA avec d'autres sources de financement, notamment européennes, et un autofinancement accru des partenaires. Par exemple, depuis fin 2019, les bourses Zéphyr sont financées par l'agglomération, la CAF et le Département des Côtes-d'Armor.

Par ailleurs, Saint-Brieuc Armor Agglomération poursuit son engagement en faveur des jeunes, à l'issue du PIA Jeunesse, à travers la coordination d'instances de coopération en matière de jeunesse, l'appui en ingénierie pour mettre en œuvre une politique intégrée de jeunesse, le soutien aux initiatives, à l'autonomie et à l'engagement des jeunes, et le développement d'une dynamique européenne pour la jeunesse.

FICHE PROJET N°8

JEUNESSE DES SAVANES: construire un projet innovant à l'échelle de la communauté de communes des Savanes en Guyane



En synthèse

Le projet-lauréat Jeunesse Kourou a été piloté à son lancement par le groupement d'intérêt public (GIP) Jeunesse-Kourou qui s'est constitué en novembre 2017 pour pouvoir mettre en œuvre le PIA. Composé notamment d'associations et de la Ville de Kourou, le GIP a lancé la réhabilitation d'une ancienne bâtisse située à Kourou pour en faire un centre d'insertion sociale et professionnelle pour les jeunes de la communauté de communes des Savanes, composée des villes de Kourou, de Sinnamary, d'Iracoubo et de Saint-Élie. Le nouvel équipement ainsi que le projet jeunesse, porté depuis 2022 par la communauté de communes, vise à coproduire une offre d'accueil, d'accompagnement, de remobilisation, d'animation et de formation pour favoriser le retour à l'emploi et l'autonomie des jeunes.

Carte d'identité du projet

Porteur du projet

GIP Kourou puis CCDS Guyane

Territoire

Territoire de la communauté de communes des Savanes

Thématiques des actions

Insertion sociale et professionnelle des jeunes, culture, éducation et sport

Durée du projet

Démarrage: 6 décembre 2016

Fin: 31 décembre 2024

Coût

3 845 905 euros

Subvention PIA

1 594 674 euros, soit 41,46% du budget total

Partenaires

AKATIJ, le théâtre de l'Entonnoir, PAPAKAI, SIMKO.

Le contexte et les constats au démarrage du projet

La ville de Kourou compte d'environ 26200 habitants, elle constitue la ville-centre de la communauté de communes des Savanes (CCDS) peuplée d'environ 31150 habitants. Le territoire se caractérise par une population jeune avec plus d'un habitant sur trois ayant moins de 15 ans et presque six habitants sur dix ayant moins de 30 ans.

Si le territoire de Kourou foisonne d'acteurs divers issus de l'éducation populaire, de l'insertion ou du monde associatif agissant auprès des jeunes, aucune politique de jeunesse n'était véritablement formalisée à l'échelle de la ville-centre et de la communauté de communes avant le PIA. À cet égard, le dossier de candidature au programme mentionnait que malgré les efforts consentis ces dernières années par les collectivités locales et par les services de l'État pour mettre en place des équipements et des services dédiés, la politique publique territoriale en matière de jeunesse faisait face à un écueil qui se résumait en quatre constats principaux :

- Des difficultés pour faire vivre les équipements existants à la hauteur de leur potentiel.
- Une inadaptation des dispositifs au regard des demandes et des besoins des jeunes du bassin de vie de Kourou.
- Une discontinuité territoriale et sociale dans l'offre avec des manques importants.
- Un manque de coordination, notamment en matière d'insertion et de mobilité.

Pour autant, le territoire ne partait pas d'une page vierge. Une analyse approfondie de la jeunesse réalisée par le cabinet CRESS en 2016, à la demande des institutions locales, mettait en évidence les fortes attentes des

jeunes en matière de formation et d'emploi, autant qu'elle pointait les déficits de l'offre en matière d'insertion. Ainsi, cette étude en appelait à une meilleure coordination des acteurs locaux dans l'action envers la jeunesse. Autre élément contextuel important, l'action publique à Kourou, certainement plus qu'ailleurs, repose moins sur des dynamiques structurelles que sur des dynamiques individuelles et interindividuelles, notamment en raison du fort turnover des acteurs à l'échelle locale. Face à ces enjeux, le PIA a représenté une véritable opportunité pour tenter de fédérer les acteurs territoriaux autour des questions de jeunesse, et de penser un cadre d'actions pérenne et pertinent au regard des besoins et des attentes des jeunes.

Les objectifs du projet

Les objectifs du projet ont été les suivants:

- 1) Structurer le projet politique et asseoir la structure technique qui portera l'action publique pour la jeunesse de Kourou et à l'échelle de l'agglomération.
- 2) Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté dans le bassin de Kourou.
- 3) Favoriser la coordination des acteurs jeunesse du territoire pour un accompagnement personnalisé autour des parcours individuels des jeunes.
- 4) Développer l'offre d'éducation populaire de proximité et une offre sportive qualifiée.
- 5) Mettre en place une professionnalisation des animateurs et des éducateurs sportifs qui permettent de renforcer la qualité de l'offre.

Ces objectifs répondent à l'ambition du PIA qui vise à expérimenter et à mettre en œuvre des politiques de jeunesse globales et intégrées, associant les jeunes dans leur construction. Plus précisément, la dimension innovante du projet se décline en quatre axes :

- La création d'une unité de lieu pour les dispositifs d'animation, de formation et d'insertion des jeunes.
- La mise en cohérence globale de la prise en charge des parcours individuels.
- Le périmètre géographique du public visé et l'offre de mobilité, qui dépasse les limites des quartiers et de la commune de Kourou.
- Le caractère intersectoriel du pôle: formation, sports, culture, éducation, insertion et vie associative.

Panorama des actions

Les chantiers éducatifs de Papakaï

Les premiers chantiers éducatifs ont été lancés en 2016, mais le PIA a permis de les démultiplier. Les chantiers éducatifs sont menés par l'association Papakaï en partenariat avec la SIMKO et l'Akatij. Au nombre de quatre par an, à peu près, les chantiers réunissent environ six jeunes à chaque session. Il s'agit généralement de publics déscolarisés. À noter: un des chantiers est organisé spécifiquement pour les jeunes en situation de décrochage scolaire orientés par les CPE des établissements.

Ces chantiers ont pour objectif de mettre en place des activités permettant de découvrir le milieu professionnel. Il s'agit pour les acteurs d'une première étape dans le parcours du jeune pour un accompagnement plus long vers l'insertion.

Deux éducateurs et un encadrant de Papakaï emploient et encadrent les jeunes, et gèrent aussi la partie technique et administrative. L'Akatij, de son côté, s'occupe de l'identification et de la mobilisation des jeunes et assure auprès d'eux le suivi. Leur mission se situe en amont et en aval du chantier. Enfin, la SIMKO propose des supports pour les chantiers.



Les jeunes impliqués sur le chantier de la maison de quartier du village Saramaca (ACI)

Les actions de formation des CEMEA

Les CEMEA (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active) ont intégré le PIA et proposent les formations suivantes :

- CQP (certificat de qualification professionnelle) Animateur périscolaire
- Une préparation BPJEPS Loisirs tous publics
- Le BAFA

L'action CQP s'est poursuivie jusqu'en juin 2020, avec 13 stagiaires, tous habitants de Kourou, âgés de 18 à 30 ans. Il s'agit d'une formation organisée sur une année scolaire (neuf mois). Cette formation inclut également un projet de mobilité internationale avec Erasmus+. Les stagiaires ont choisi le Portugal et ont monté des projets en lien avec ce pays. L'objectif est de créer une association afin de pouvoir monter des projets sur le territoire et d'obtenir des financements.

La préparation au BPJEPS lancée en 2020 est une préparation de deux mois visant à rendre les personnes pressenties aptes à intégrer la formation. Cette préparation est axée sur la remise à niveau et un travail sur la confiance en soi. 13 stagiaires ont bénéficié du dispositif (cinq de la ville de Kourou, les autres sont issus du territoire de la CCDS).

Enfin, le parcours BAFA s'est terminé en octobre 2019. 18 jeunes en ont bénéficié.

Permis pour l'emploi, Akatij

L'action Permis pour l'emploi a pour objectif de lever un frein de mobilité des jeunes dans leurs parcours d'insertion professionnelle. Trois étapes structurent cette action :

- Étape 1: Environ une quarantaine de personnes par session manifestent leur intérêt grâce à l'orientation d'autres acteurs locaux (SPE, autres opérateurs) ou par le bouche-à-oreille entre jeunes.
- Étape 2: une vingtaine de candidats reçus pour vérification de leur éligibilité et des entretiens de motivation et de projets.
- Étape 3: signature de la convention et versement de la participation financière (150 €).

Accompagnement social par l'art, théâtre de l'Entonnoir

Il s'agit de proposer aux jeunes des activités d'apprentissage non scolaires avec des intervenants

extérieurs, principalement des artistes. L'inscription dans un collectif et une dynamique de groupe est centrale dans ce projet, avec un travail important sur l'estime de soi, les postures de communication et la prise de parole.

À titre d'exemple, une pièce de théâtre a été jouée à Cayenne par une cinquantaine de jeunes sur la thématique du corps. Un travail d'accompagnement très poussé a permis cette représentation sous le regard d'une centaine de spectateurs, dont des élus locaux.

L'équipement Jeunesse et Sport rebaptisé Centre intercommunal sport, éducation et culture (CICEC) : clé de voûte du projet PIA

L'équipement multifonctionnel localisé à Kourou est le cœur battant du projet Jeunesse depuis son lancement, véritable pari de ce projet PIA. Initié à la fin des années 2000, cet équipement a connu plusieurs retards de livraison et devrait finalement être opérationnel en 2024. Il sera d'une superficie de 3000 m², sur trois niveaux, et constitué de deux bâtiments réunis par un espace intermédiaire en plein air de 345 m². Il est couvert en hauteur par un toit courant sur les deux bâtiments. Le projet est centré sur l'accompagnement du parcours des jeunes des Savanes. Cet équipement aura vocation à participer au développement du territoire (accès aux services et proximité, accompagnement des acteurs, coordination des partenaires, etc.). Quatre axes thématiques ont été identifiés et validés par les élus : l'insertion, le sport, l'éducation et de la culture.

L'objet de ce bâtiment est donc de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes à l'échelle de tout le bassin de la CCDS. Les objectifs opérationnels visent à assurer aux jeunes un accompagnement adapté par un suivi de parcours individualisé, des actions de remobilisations thématiques, et des démarches d'insertion par l'activité économique. Le projet vise aussi à coordonner l'action très éparse des acteurs de l'insertion. L'idée de départ consiste à penser le parcours du jeune depuis son entrée par la CCDS, où un diagnostic de sa situation est réalisé, jusqu'à son orientation vers une structure ou un acteur à même de répondre à ses besoins.

La poursuite du projet par la CCDS représente une réelle opportunité. Ce projet promet de répondre de manière efficace aux besoins des jeunes résidant



dans les communes des Savanes, tant par son implantation stratégique que par sa capacité à s'adapter spécifiquement à chaque commune membre de la CCDS, en offrant des solutions concrètes et adaptées à leurs réalités locales.

Cette démarche s'appuie sur un solide socle d'informations, avec un diagnostic élaboré par l'ancien GIP, enrichi et actualisé au sein de la CCDS afin d'intégrer au mieux la dimension intercommunale.

Des ateliers de travail ont été organisés, offrant aux jeunes l'opportunité de s'exprimer et de contribuer activement à la conception et à la mise en œuvre des solutions envisagées. Des rencontres partenariales ont permis également d'impliquer l'ensemble des acteurs locaux dans le processus, favorisant ainsi une approche inclusive et collaborative.

Une action phare, la JDA (Journée des associations plus), a été mise en place pour marquer le lancement de cette passation des actions du GIP vers la CCDS. Cette journée est un temps d'échange et de partage, permettant aux jeunes de découvrir les différentes initiatives et opportunités offertes par le projet jeunesse, et de s'engager activement dans sa réussite à travers les associations de leurs territoires.

En somme, la reprise de ce projet par la CCDS reflète son engagement en faveur du développement socio-économique des Savanes. Grâce à une approche participative, inclusive et axée sur les besoins réels des jeunes, cette initiative promet de transformer

positivement les réalités locales et de créer des opportunités durables pour les générations futures. À l'issue des séances de travail, le futur équipement pourra proposer des actions à la fois sur site et hors les murs, couvrant les quatre principaux domaines : le sport, l'éducation, la culture et l'insertion. Ces actions incluront des programmes sportifs variés, des formations professionnelles, un accompagnement spécifique pour les jeunes, visant à surmonter divers obstacles tels que la mobilité, la formation, le logement, l'emploi. Mais aussi, des initiatives liées au monde numérique, des partenariats avec le milieu scolaire, des programmes de danse, des ateliers chantiers d'insertion, des projets d'insertion sociale à travers l'art, etc. Dans l'ensemble, ces actions participent à la construction d'un milieu associatif plus fort et plus résilient, où les associations jouent un rôle central dans la promotion du bien-être social, de la cohésion et du développement local.

La méthode d'évaluation

L'évaluation embarquée du PIA a été confiée au cabinet de recherche/évaluation en sciences sociales CRESS sur quatre axes :

- Suivi des jeunes engagés dans les parcours d'insertion socioprofessionnelle.
- Focus sur les jeunes du territoire de Kourou pour voir si le GIP apporte des transformations dans leur perception du territoire.
- Analyse de l'évaluation, des dynamiques institutionnelles qui freinent/favorisent la mise en place d'une politique jeunesse intégrée.
- Analyse des instances de coordination, du pilotage des politiques de jeunesse sur le territoire, de la gouvernance.

Enseignements

Le PIA a représenté un véritable levier organisationnel pour structurer des candidatures à des appels à projets ambitieux de l'État. La candidature déposée par l'ancien GIP auprès de la DIECCTE au titre du projet « Repérer et mobiliser les invisibles » représente une illustration de cette montée en compétences des acteurs. L'ambition et les objectifs du projet-lauréat Jeunesse-Kourou repris par la CCDS sont conformes à l'enjeu du PIA jeunesse. Des efforts sont en cours pour renforcer les

dynamiques locales en faveur de la jeunesse et tendre vers une approche globale et intégrée d'une politique de jeunesse.

Les actions, initialement largement orientées vers l'insertion sociale et professionnelle des jeunes dans une logique de parcours, seront complétées par des actions plus larges autour de l'éducation, du sport et de la culture. L'espace CISEC représentera à l'avenir un outil pour

structurer les actions parfois éparpillées des acteurs locaux et la dynamique locale en faveur de la jeunesse des Savanes.

Perspectives pour l'après-PIA

Le projet est en phase de structuration pour faire de l'équipement jeunesse la matérialisation d'un véritable projet de territoire, pour les quatre communes de la CCDS, au service des jeunes des Savanes.

FICHE PROJET N°9

ACCROCHE ACTIVE : rendre les jeunes acteurs de leur avenir dans la métropole de Valenciennes

En synthèse

Le territoire de Valenciennes Métropole, marqué par son passé sidérurgique et minier, entend avec son PIA renforcer son intervention en matière de cohésion sociale, notamment auprès de la jeunesse qui constitue 35 % de la population de l'agglomération. Dans cette perspective, le projet « ACCROCHE ACTIVE ! », qui contient 15 actions, cherche à agir sur le décrochage scolaire, l'orientation des jeunes, le lien aux entreprises et la mobilité. Ce projet touche tous les jeunes : collégiens, lycéens, étudiants, non-scolarisés, en situation de handicap, etc. Au total, le projet a permis de toucher plus de 14 000 jeunes et a mobilisé plus de 200 partenaires, dont un grand nombre d'entreprises.

Carte d'identité du projet

Porteur du projet

Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole

Territoire

35 communes de l'agglomération, quatre QPV

Thématiques du projet

Le décrochage scolaire, l'orientation, le lien avec les entreprises et la mobilité

Durée du projet

Date de démarrage : 1^{er} janvier 2017

Date de fin : 30 septembre 2023

Coût

3821340 €

Subvention PIA

1910670 €, soit 50 % du budget total

Partenaires

200 partenaires publics et privés, associatifs et institutionnels spécialisés dans l'orientation professionnelle, l'emploi, la mobilité, l'apprentissage, l'engagement, la recherche, etc.

Le contexte et les constats au démarrage du projet

Depuis sa création en 2001, Valenciennes Métropole porte une attention particulière aux personnes les plus en difficulté et à la prévention des mécanismes d'exclusion, en donnant une priorité à la cohésion sociale et à l'insertion professionnelle. Son PIA, qui poursuit cette démarche, a été élaboré sur la base d'un diagnostic portant sur les différents dispositifs partenariaux déployés sur l'agglomération et leurs évaluations (projet territorial de cohésion sociale construit en 2011, contrats de ville 2015-2020). Les acteurs du territoire se sont particulièrement mobilisés pour construire le projet « ACCROCHE ACTIVE ! » et mettre en place une politique structurée et globale pour la jeunesse. Le diagnostic et les échanges ont ainsi permis d'identifier plusieurs leviers pour renforcer la cohésion sociale auprès de la jeunesse : mettre en cohérence l'intervention territoriale, échanger et diffuser les bonnes pratiques, développer et renforcer les partenariats et l'interconnaissance, sécuriser les parcours d'accompagnement.

Les objectifs du projet

Si la jeunesse a toujours bénéficié de politiques publiques sur le territoire de Valenciennes Métropole, le diagnostic effectué soulignait l'importance d'une approche plus globale et structurée de celle-ci. C'est pourquoi, le projet « ACCROCHE ACTIVE ! » a pour ambition de développer une politique globale, innovante et performante sur les trois objectifs suivants : **le décrochage scolaire, l'orientation, le lien aux entreprises et mobilité.**

Ces trois objectifs sont liés. En effet, la réussite scolaire se fait par la mise en place d'une orientation adaptée à l'envie, aux compétences des jeunes, mais aussi en fonction des opportunités du marché du travail, en dépassant le cadre de son environnement de proximité et donc en favorisant la mobilité.

Le choix de ces trois objectifs s'est effectué au regard des différents diagnostics et constats effectués dans les instances de réflexion et de mise en œuvre du plan territorial de cohésion sociale et du contrat de ville. L'ambition globale du projet est de sécuriser les parcours de formation et d'insertion professionnelle des jeunes du territoire par la création de temps de mise en cohérence et par le développement de nouveaux outils répondant aux besoins non couverts.

Panorama des actions

Collectif pour l'avenir des jeunes : lutter contre le décrochage scolaire

Ce dispositif, qui est porté par le **GIP pour la réussite éducative de Valenciennes Métropole**, se déploie sur l'ensemble des villes de l'agglomération. Il trouve son origine dans l'observation que certains lycéens, en particulier ceux qui optent pour les filières professionnelles sans réelles motivations, sont confrontés à des difficultés qui peuvent les conduire au décrochage. Il s'agit alors de leur proposer, à l'instar du programme de réussite éducative, un accompagnement global et individualisé pour favoriser leur persévérance scolaire.

Le jeune qui présente des risques de décrochage scolaire (retards, absentéisme important, orientation subie, etc.) est repéré avant que le décrochage ne soit avéré. À ce moment-là, sa famille et lui-même sont reçus en rendez-vous par une équipe pluridisciplinaire (un chef de service, un coordinateur et deux référents de parcours) qui, après avoir formulé des préconisations adaptées, établit et propose au jeune, en lien avec la MLDS et le réseau des partenaires institutionnels et associatifs, un parcours éducatif individualisé. Le jeune et sa famille sont étroitement associés à la construction de ce parcours.

Depuis son lancement en 2019, le dispositif a permis de toucher 92 élèves issus de différents lycées professionnels. Il a, de surcroît, montré son intérêt

durant la crise sanitaire, en permettant de renouer contact avec des élèves déscolarisés.

L'artisanat, facilitateur d'orientation professionnelle

Le projet est porté par la Chambre de métiers et de l'artisanat Nord-Pas-de-Calais. Il vise à faciliter la découverte du monde professionnel de l'artisanat aux jeunes scolarisés (collégiens et lycéens) sur l'ensemble de l'agglomération. De nombreux événements ont été organisés auprès des jeunes afin de les informer et de les sensibiliser aux métiers de l'artisanat et aux possibilités d'apprentissage : visites de centre de formation, forums, ateliers CV, etc.

Durant l'année 2020-2021, l'ensemble des événements a bénéficié à 1316 jeunes. Parmi ces derniers, 535 élèves ont été sensibilisés aux métiers de l'artisanat et 24 élèves ont signé un contrat d'apprentissage.

Permis de réussir (insertion pro) : permis de conduire et projet professionnel

Cette action, qui a été lancée en 2020, a permis à 32 jeunes de 18 à 30 ans de s'engager, sur la base du volontariat, dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle, mais aussi de développer leur mobilité par un accompagnement renforcé en vue du passage du permis de conduire.

Cet accompagnement s'est notamment traduit par l'implication des jeunes dans des projets de groupe afin de construire et de partager sur leur parcours et leur projet professionnel. Des temps ont également été consacrés à la rédaction de lettres de motivation et aux questions types d'un entretien d'embauche, ainsi qu'à des cours de Code de la route.

À l'issue du projet, trois personnes ont obtenu un CDI, 12 personnes ont obtenu un CDD de moins de 6 mois. D'autres jeunes se sont inscrits dans des formations qualifiantes ou ont signé un contrat de professionnalisation.

La Maison du vélo

Créée en 2019 avec le PIA, la Maison du vélo, initialement portée par la maison de quartier centre-ville de Valenciennes, s'est constituée en association loi de 1901 en 2021. Elle poursuit quatre objectifs : favoriser l'apprentissage et la pratique du vélo, favoriser

l'économie circulaire et solidaire, développer de nouveaux outils d'insertion et développer le tourisme à vélo. Elle propose de manière permanente un service de vente, de réparation et de conseils autour du vélo. La Maison du vélo développe également de nombreuses activités qui s'adressent à l'ensemble des jeunes entre 11 et 30 ans résidant au sein de l'agglomération.

mobilité des jeunes, mais aussi pour valoriser la pratique du vélo comme moyen de transport et de bien-être. 70 jeunes ont été impliqués dans ce projet à différents niveaux : réparation de vélo, voyage à vélo, ateliers mobiles dans les quartiers, etc. Il a permis aux jeunes de développer leur pratique du vélo pour les trajets du quotidien.

En 2019, elle a notamment déployé un projet intitulé « Pharma'cyclo » afin de répondre aux difficultés de

FOCUS

En chantier par l'école

Cette action, qui est portée par le Comité d'action pour l'éducation permanente (CAPEP), a été mise en place dès l'année 2017. Elle propose une réponse alternative à l'exclusion scolaire en accompagnant la réintégration de l'élève dans le collège par une action intensive, sur et en dehors du temps scolaire (durant les vacances scolaires notamment).

Au-delà de cet accompagnement, deux vertus sont recherchées par le projet : permettre aux jeunes de retrouver confiance en eux et changer le regard des enseignants sur ces jeunes.

Chaque année, le projet accompagne plus de 20 collégiens. Il s'adresse plus particulièrement aux élèves scolarisés en 6^e ou 5^e en risque de décrochage scolaire. L'accompagnement se traduit par de nombreux ateliers les mercredis après-midi (ateliers de jeux de société, sophrologie, visites culturelles en lien avec le contrat local d'éducation artistique, etc.), ainsi que des chantiers permettant la réalisation d'un jardin pédagogique durant les vacances scolaires. Ce dernier constitue une véritable vitrine de

l'action « En chantier par l'école ». Les jeunes qui participent à la réalisation du jardin, lieu ouvert, sont visibles et valorisés par les partenaires et les adultes (professionnels, stagiaires, parents, etc.), qui sont impressionnés par le travail accompli. Ce phénomène a largement contribué à modifier positivement la relation des jeunes avec les adultes et à favoriser leur confiance en eux. De même, dans les collèges, les passages de membres de la direction ont marqué positivement les jeunes accompagnés.

Les jeunes ont également été mobilisés dans la préparation du mois de l'économie sociale et solidaire (ESS) en 2019. À cette occasion, ils ont pu présenter le travail réalisé durant leur accompagnement.

Depuis son lancement en 2017, le projet a bénéficié à 500 jeunes.

La méthode d'évaluation

L'évaluation du projet, qui s'est déroulée en deux temps, a été confiée à deux universités.

Ainsi, durant la première phase de développement du projet, l'université de Valenciennes a notamment été chargée d'accompagner Valenciennes Métropole dans la structuration et l'organisation d'une évaluation

décentralisée (aide à la conduite des évaluations, définition des orientations, évolution des pratiques par une dynamique de retour d'expérience, etc.) et dans la consolidation du projet.

L'université polytechnique des Hauts-de-France, quant à elle, s'est concentrée, durant la seconde phase du projet, sur l'analyse de la gouvernance, des enjeux et des actions du projet, l'élaboration des référentiels d'évaluation des

actions et du projet global ainsi que sur la diffusion d'une culture d'évaluation auprès des acteurs impliqués dans le projet.

Enseignements

L'implication des jeunes dans la coconstruction du PIA

Si la mobilisation des jeunes s'est, de prime abord, limitée à une participation en tant que bénéficiaires, cette tendance s'est inversée par la suite. En effet, les jeunes ont progressivement été invités à devenir des participants actifs ayant un impact sur les actions elles-mêmes, comme le montrent les témoignages de jeunes qui ont participé à la vie et à la promotion des actions. À ce titre, on peut noter l'initiative qui a permis d'ouvrir le dialogue avec les jeunes, notamment développée par le CAPEP, autour de la pratique du récit de vie : un accompagnant recueille les paroles d'un jeune, puis les restitue sous la forme d'un récit écrit qui peut être ensuite partagé devant d'autres personnes.

La création d'une culture commune chez les acteurs

Au lancement du projet, l'ensemble des partenaires a souligné une absence de culture commune. Le projet a ainsi été l'occasion de créer une bonne dynamique

collective. De plus, chaque opérateur a été accompagné collectivement et individuellement par l'UPHF dans le cadre de son appui à l'évaluation et par Valenciennes Métropole. Cet accompagnement a permis à chacun de prendre du recul sur ses processus, la place du public, son fonctionnement. *In fine*, cela a permis à chaque acteur d'acquiescer de réelles capacités d'adaptation, de gagner en maturité et de pouvoir essayer son projet sur d'autres territoires.

Perspectives pour l'après-PIA

Un travail mené par l'Agglomération Valenciennes Métropole et l'UPHV en 2021-2022 a permis d'accompagner les partenaires pour l'après-PIA et la pérennisation des actions et, plus largement, de la dynamique mise en œuvre pour la jeunesse. De nombreuses actions développées dans le cadre du PIA se sont ainsi poursuivies, dont les projets « artisanat, facilitateur d'orientation », « permis de réussir », « Val Mobile », etc. Ces projets ont pu trouver, à l'occasion de rencontres organisées par l'Agglomération avec des financeurs, d'autres sources de financements (la Région, notamment). D'autres pistes sont envisagées, telles que les cités éducatives ou les contrats de ville.

FICHE PROJET N°10

PARTAGER, INNOVER, AGIR : favoriser l'émancipation des jeunes des communes de l'agglomération nantaise



En synthèse

Piloté par la Ville de Nantes, aux côtés de quatre autres communes de l'agglomération et de plusieurs partenaires associatifs, le projet vise depuis 2017 à enrichir et à amplifier une politique jeunesse déjà très active pour proposer des solutions aux attentes et aux préoccupations des jeunes de 13 à 30 ans. Il se structure autour d'un fil conducteur : l'accompagnement des jeunes dans leurs parcours vers l'émancipation.

Carte d'identité du projet

Porteur du projet

Ville de Nantes

Partenaires associés

Villes d'Orvault, de Rezé, de Saint-Herblain et de Couëron. Partenaires associatifs : AFEV, Francas, Léo-Lagrange, Parcours Le Monde, Atelier des Initiatives, Infos-Jeunes, Maison des adolescents, Unis-Cité, FAL44

Territoire

Nantes, Orvault, Rezé, Saint-Herblain et Couëron

Thématiques des actions

Éducation, insertion, engagement, mobilité, information des jeunes, accompagnement de projets, mise en réseau des acteurs

Durée du projet

Date de démarrage : 1^{er} janvier 2017

Date de fin : 31 décembre 2022

Coût

8578459 euros

Subvention PIA

4283542 euros soit 49,93 % du budget total

Partenaires

Le projet est porté par cinq communes et neuf partenaires associatifs, et implique une centaine d'acteurs (associations, institutions, clubs d'entreprises...) dans le cadre de la mise en œuvre des différentes actions.

Le contexte et les constats au démarrage du projet

À Nantes et dans les communes associées depuis le commencement au PIA Jeunesse (Orvault, Rezé, Saint-Herblain et Couëron), des politiques transversales en faveur de la jeunesse ont commencé à s'affirmer avant même le PIA à l'échelle municipale. Faute d'intégration à l'échelle intercommunale, les thématiques, publics cibles et modes d'organisation étaient hétérogènes d'une commune à l'autre.

Le diagnostic réalisé par l'agence Phare au démarrage du PIA relevait « une différence de perception des leviers permettant de répondre aux besoins et aux attentes des jeunes (émancipation versus insertion) entre certains acteurs du territoire » et « des disparités dans la manière dont les communes conduisent l'action publique en direction des jeunes ».

Les objectifs du projet

L'objectif du projet est triple : faire plus, faire mieux et faire ensemble.

Faire plus, c'est amplifier les dispositifs existants et expérimenter de nouvelles actions, afin d'enrichir l'offre et de démultiplier l'impact auprès des jeunes et des professionnels du territoire. C'est dans ce sens qu'a été déployée toute une palette d'actions touchant aux diverses problématiques des jeunes : insertion, engagement, information, mobilité, réalisation de projets.

Faire mieux, c'est mieux prendre en compte la diversité des jeunes et porter une attention particulière aux

jeunes éloignés, dans une perspective de réduction des inégalités et d'accès de tous aux ressources présentes sur le territoire. C'est aussi renforcer la complémentarité des réponses apportées aux jeunes afin de les aider à se repérer et à construire leurs parcours de vie.

Faire ensemble, c'est agir à une échelle territoriale inédite : celle de l'intercommunalité, autour d'un projet de territoire porté par plusieurs villes de l'Agglomération, et avec l'ambition de s'affranchir de frontières communales qui n'ont que peu de sens pour les jeunes du territoire. Mais faire ensemble, c'est aussi s'appuyer sur l'expertise, le savoir-faire et l'engagement d'un vaste réseau de partenaires associatifs qui ont œuvré au déploiement du projet.

Le programme d'action se décline en trois axes thématiques :

- 1) **Prévenir les ruptures**, lutter contre le décrochage et contribuer à l'insertion sociale des jeunes (parcours éducatif et d'insertion).
- 2) **Transformer l'envie d'agir en pouvoir d'agir des jeunes** (parcours citoyen et d'engagement).
- 3) **Informers les jeunes et accompagner leurs parcours**, dans une perspective de réduction des inégalités (accompagnement des parcours).

Panorama des actions

La feuille de route du projet s'est structurée autour de deux grands types d'actions :

- Des actions qui s'inscrivent dans une **logique d'amplification de l'existant**, afin de toucher davantage de jeunes ou de professionnels : chantiers jeunes, chantiers de remobilisation, dispositif de colocation solidaire KAPS, etc.
- Des actions qui proposent une **offre innovante et des services nouveaux** aux acteurs et aux jeunes du territoire : application mobile TILT, aides aux vacances, Jeunes explorateurs, Boussole des Jeunes, mise en réseau des acteurs de l'accompagnement, etc.

Plusieurs actions du projet sont **au croisement de cette double logique d'amplification et d'innovation**, comme l'action autour de l'entrepreneuriat coopératif, qui a consisté non seulement à renforcer le maillage des

CJS sur le territoire, mais aussi à expérimenter d'autres modèles d'entreprises coopératives pour les jeunes.

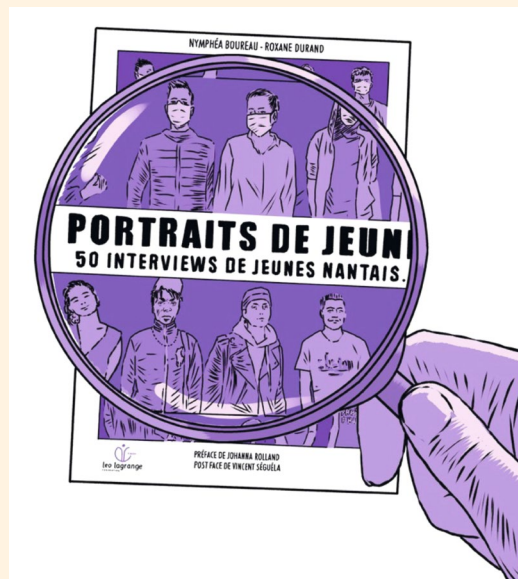
Application TILT : l'information à portée de main



Les jeunes s'informent principalement sur des **supports mobiles**. C'est pourquoi Infos Jeunes et ses **partenaires ont lancé début 2020 une application mobile dédiée à l'information des jeunes (15-30 ans) de toute la région : TILT infos-jeunes.fr**.

Cette application offre un accès **simple et rapide** aux actualités et aux bons plans du site infos-jeunes.fr, ainsi qu'un accès direct aux services Web d'Infos Jeunes : recherche d'**emploi, logement, aides, financements, accompagnements...** Légère et simple d'utilisation, cette application a vu le jour grâce à l'implication de jeunes du territoire. Elle offre notamment une **information** sur mesure grâce à des modules de recherches personnalisés.

Portraits de jeunes : Regards croisés sur la crise
« On parle des jeunes partout, mais on ne leur donne jamais la parole. On a voulu leur demander, à eux, comment ils vivent la situation, comment ils se sentent. » Menée en 2020 et 2021 par l'association Léo-Lagrange, l'initiative « Portraits de jeunes » donne la parole à des jeunes de 15 à 25 ans qui ont accepté de partager leur regard sur la crise sanitaire, leur vécu du confinement, leurs projections d'avenir. Ce sont des mots forts, des témoignages bruts, dans lesquels on lit le désespoir, la frustration, mais aussi le refus de se résigner et l'envie de bouleverser l'ordre établi.



Ces portraits ont été réalisés sur la base d'une série d'entretiens individuels auprès de 50 jeunes de l'agglomération nantaise, portant sur leur appréhension du contexte de crise sanitaire. Des portraits à retrouver sur les réseaux sociaux, mais aussi *via* des expositions et une publication dédiée.

Mise en réseau des accompagnateurs de projet : du diagnostic au manifeste

De nombreuses structures d'accompagnement de projets de jeunes se sont développées sur le territoire. Afin de favoriser l'interconnaissance et la montée en compétences de ces acteurs, l'Atelier des initiatives coordonne depuis 2017 une démarche de mise en réseau qui a mobilisé une vingtaine de partenaires, et qui a pris plusieurs formes : une analyse des besoins des jeunes en matière d'accompagnement, une formation « Éducation populaire et accompagnement des jeunes », des temps d'échanges de pratiques, ou encore des mobilités collectives pour aller s'inspirer d'expériences menées ailleurs en Europe. Cette démarche de mise en réseau a abouti à la co-écriture d'un manifeste, qui présente des constats sur

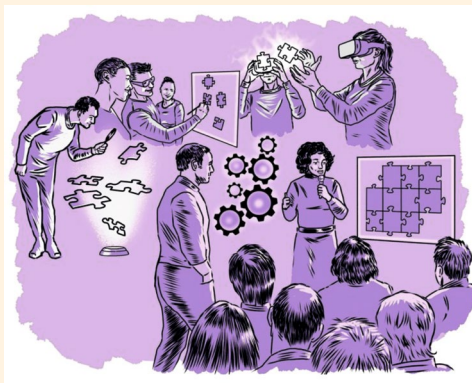
les réalités de terrain des accompagnateurs, et propose des idées pour l'avenir. La constitution du réseau a également permis de créer une nouvelle dynamique de travail et de mutualiser les pratiques pour mieux accompagner les jeunes.



Climat scolaire : Favoriser le bien-être des adolescents

La qualité du climat scolaire est un vecteur déterminant de la réussite des élèves et du bien-être des adolescents. Partant de ces enjeux, la Maison des adolescents, en lien avec JEUEVI, a mené une expérimentation qui a mobilisé l'ensemble de la communauté éducative au sein de dix collèges de l'agglomération : élèves, personnels, parents, associations. Plusieurs chantiers clés ont été engagés, autour des trois dimensions du climat scolaire : le climat éducatif, le climat pédagogique et le climat social. L'expérimentation, qui a concerné 4 000 élèves et 400 professionnels, a fait l'objet d'un travail d'évaluation et de capitalisation, à travers 12 fiches de pratiques inspirantes qui participent à améliorer le climat scolaire. Cinq facteurs prioritaires ont été repérés : la justice scolaire, l'aménagement des espaces et la participation des élèves, la qualité des relations au sein de l'établissement, les liens avec les familles, et l'ancrage du collège sur son territoire.

Les Jeunes explorateurs: une démarche innovante de participation des jeunes



En janvier 2019, les partenaires du projet ont lancé une expérimentation sur la participation des jeunes à l'évaluation du projet PIA: les Jeunes explorateurs. Les Jeunes explorateurs, ce sont des jeunes en service civique qui se rassemblent en collectif afin de produire des analyses et des préconisations sur un sujet de leur choix. Les groupes sont accompagnés et formés à des techniques d'enquête et d'observation. Leurs travaux sont présentés lors de temps réunissant

des institutions et des associations jeunesse du territoire.

Trois saisons de Jeunes explorateurs se sont succédées: une sur les représentations sur la jeunesse, une autre sur la prise en compte des jeunes éloignés, et une dernière sur la mixité sociale et de genre dans les équipements sportifs de plein air.

La démarche des Jeunes explorateurs a permis d'ouvrir un cadre d'échange entre jeunes, élus et acteurs de jeunesse. Ce programme inédit a eu des effets positifs sur la montée en compétences des jeunes participants, qui ont pu développer leurs compétences par l'expérimentation et la formation et renforcer leur connaissance et leur compréhension des acteurs, des dispositifs, des politiques publiques... L'expérience a également eu des effets bénéfiques pour les acteurs, notamment par la découverte d'une nouvelle modalité participative donnant aux jeunes une posture d'experts, et par la production de documents qui continuent de circuler comme autant de « ressources » pour le territoire.

La méthode d'évaluation

L'évaluation se structure autour de deux démarches complémentaires: l'accompagnement porté par l'agence Phare et l'expérimentation des Jeunes explorateurs. Dans les deux cas, c'est une approche participative qui est promue, avec pour objectif une montée en compétences des acteurs en matière d'évaluation.

L'enjeu de l'évaluation consiste à produire des diagnostics et des analyses sur les effets du PIA, mais aussi à proposer des pistes d'amélioration à l'échelle du projet et des actions. Les enseignements et les préconisations sont mis en débat à l'occasion de séminaires collectifs.

Enseignements

La participation des jeunes: des effets notables sur leur expression, encore peu suivis d'effets

L'évaluation montre que, si le PIA a eu un effet levier au départ en incitant le territoire nantais à construire un message fort sur la participation des jeunes, le niveau concret de participation au sein du PIA et à l'échelle des actions n'a pas été à la hauteur de ces ambitions initiales.

Ce décalage important s'explique par deux facteurs principaux: d'une part, la réticence des communes à concevoir un modèle participatif intercommunal qui outrepasserait leurs propres compétences et expériences en la matière; d'autre part, une

participation davantage envisagée comme un enjeu d'expression des jeunes ayant pour finalité leur émancipation (démarche des « Jeunes explorateurs », témoignages « Portraits de jeunes », réalisation de projets par les jeunes...), plutôt que comme une « ressource » pour améliorer les politiques jeunesse et leur impact.

Ce faible impact de la participation des jeunes sur les processus décisionnels interroge alors sur le sens de l'effet d'émancipation recherché par le PIA *via* la participation: celui-ci aura davantage contribué à une forme d'empowerment individuel de quelques jeunes, plus qu'à un d'empowerment collectif des jeunes du territoire.

Entre approche ciblée et universelle: un dilemme persistant

Une ambition centrale de l'appel à projets PIA était d'insuffler un nouveau paradigme plus « universaliste » des politiques jeunesse, ciblant l'ensemble des jeunes tout en conservant une attention particulière à celles et ceux qui sont les plus en difficulté. Ce paradigme visait à inciter les acteurs locaux à rompre avec une logique de sectorisation et de segmentation des publics.

L'évaluation montre que le PIA Jeunesse nantais s'inscrit dans une logique d'entre-deux (qualifiée de « *clivée* »), entre interventions ciblées sur les jeunes les plus en difficulté et actions ciblant l'ensemble d'une classe d'âge d'un territoire.

Les partenaires du PIA nantais ont toutefois exprimé leurs difficultés à mettre en œuvre leur stratégie de ciblage et à toucher effectivement des jeunes en difficulté. L'étude montre que plusieurs méthodes « d'aller vers » ont été déployées (communication numérique, actions territorialisées et de proximité), mais il est difficile d'en mesurer l'impact réel.

En outre, il est apparu difficile en pratique de s'émanciper d'une logique de ciblage calquée sur la géographie prioritaire politique de la ville, qui bénéficie d'un ancrage institutionnel pérenne et d'un soutien politique fort sur le territoire nantais.

En revanche, l'évaluation montre qu'à défaut de transformer le paradigme des politiques de jeunesse

il y a bien eu un « effet PIA » sur les structures engagées dans le projet, qui ont bénéficié de la dynamique partenariale du projet pour cibler et toucher de nouveaux profils de jeunes.

Une avancée significative en matière de coopération interterritoriale

L'un des objectifs du projet PIA Jeunesse était de faire de ces questions un enjeu politique intercommunal plus affirmé, à partir d'une expérimentation conduite à l'échelle de quatre (Nantes, Orvault, Rezé, Saint-Herblain), puis cinq villes (les mêmes + Couëron).

Cette dynamique intercommunale s'est déclinée en multiples facettes, depuis la production de diagnostics communs jusqu'à l'échange de bonnes pratiques, en passant par le déploiement d'un même dispositif ou l'expérimentation d'actions conjointes.

Elle s'est également voulue pragmatique et expérimentale, avec une intercommunalité au périmètre variable pouvant se travailler « à 2 », « à 3 », « à 4 » ou « à 5 », une intercommunalité attentive à la singularité des besoins, des priorités, des moyens de chacune des villes et, enfin, une démarche qui combine différentes échelles territoriales d'intervention: quartier, communal, intercommunal, métropolitain.

En définitive, le projet PIA a favorisé l'émergence de dynamiques intercommunales, tant d'un point de vue institutionnel (qualité du dialogue entre les élus et entre les techniciens) qu'opérationnel (échange de pratiques, initiatives conjointes...). Il a également contribué à renforcer la gouvernance intercommunale des politiques de jeunesse sur le territoire. Cela est lié, d'une part, à la création et à la mise en œuvre d'une gouvernance cohérente (une instance décisionnelle, une instance consultative, et des groupes « ressources » thématiques). Cela est lié, d'autre part, à la grande liberté laissée aux différents chefs de file (collectivités, associations) dans la construction des comités de pilotage des actions, favorisant ainsi une coopération moins sectorielle et plus thématique des acteurs.

Perspectives pour l'après-PIA

Après six années d'expérimentation du PIA, entre 2017 et 2022, les partenaires du projet ont engagé une réflexion sur les perspectives de sortie du PIA, à partir d'un double champ de questionnements :

— **Comment structurer et pérenniser la dynamique d'acteurs ?** Comment capitaliser sur les effets positifs du PIA en matière d'interconnaissance, de travail en réseau, de complémentarités, de

connaissance partagée des besoins des jeunes et des professionnels ? Comment poursuivre l'animation d'une dynamique intercommunale ?

— **Comment sécuriser et pérenniser les actions ?**
Quelles actions prioriser ? Comment maintenir le niveau de financement des dispositifs dont le PIA a favorisé la montée en puissance et en charge ?
Quels moyens financiers allouer aux nouvelles actions expérimentées ?

FICHE PROJET N°11



PTCJ : développer des pôles territoriaux jeunesse sur la métropole bordelaise

En synthèse

Les pôles territoriaux de coopération jeunesse (PTCJ) visent à apporter une réponse globale aux enjeux auxquels font face les jeunes entre 16 et 30 ans de la métropole bordelaise. Partant d'un constat d'éclatement des dispositifs en direction de la jeunesse, le concept de PTCJ a été développé comme un moyen d'accroître leur visibilité mais surtout de renforcer et d'inscrire dans la durée la coopération des acteurs jeunesse.

Carte d'identité du projet

Porteur du projet

Convergence Habitat Jeunes

Territoire

Bordeaux Métropole

Thématiques des actions

Logement, politique jeunesse, coopération d'acteurs

Durée du projet

Démarrage : 1^{er} mars 2017

Fin : 31 mai 2026

Coût

Plus de 6 000 000 d'euros

Subvention PIA

2 000 000 euros

Partenaires

12 partenaires sont mobilisés pour œuvrer dans ce projet : Domofrance, la Ville de Mérignac, la Ville de Lormont, le Grand projet des villes Rive Droite et le Forum urbain sont présents aux côtés de sept associations locales, membres de l'accord de groupement. À Bordeaux Nord : HJLL, Ville de Bordeaux, Bordeaux Métropole.

Le contexte et les constats au démarrage du projet

Depuis le début des années 2000, la métropole bordelaise connaît un réel dynamisme économique et démographique. Pourtant, alors que le logement est le premier pilier de la stabilité, 50 % des 18-34 ans vivent chez leurs parents et occupent un emploi précaire. Ainsi, près d'un jeune sur cinq se trouve sous le seuil de pauvreté, et le taux de chômage de la métropole est de 24,5 % chez les moins de 25 ans. À Bordeaux Nord, un collectif d'acteurs jeunesse s'est constitué à la suite d'un diagnostic jeunesse (16-30 ans) mené courant 2018-2019, et a souhaité se doter de moyens pour construire de nouvelles coopérations et penser des réponses coordonnées et multipartenariales au service d'une ambition partagée. Celle-ci s'appuie sur trois dimensions principales :

- **Changer de regard sur la jeunesse**, la considérer comme une ressource du développement territorial et, partant, agir sur tous les facteurs permettant l'expression de ce potentiel, aussi bien social qu'économique.
- **Agir par et pour le territoire**, considérer les jeunes avant tout comme des habitants et citoyens à part entière d'un territoire et chercher à assurer les conditions de l'exercice de leur citoyenneté.
- **Coopérer pour construire des solutions innovantes**, enrichir le milieu et aborder les problématiques dans leurs réalités multicausales en mobilisant l'écosystème local pour y répondre.

Les objectifs du projet

Les pôles territoriaux de coopération jeunesse réunissent trois objectifs convergents :

- 1) Accroître la visibilité et la coopération des acteurs jeunesse, publics comme privés.
- 2) Améliorer l'offre de services en direction des jeunes entre 16 et 30 ans.
- 3) Permettre la production d'un diagnostic des situations de jeunesse.

Les PTCJ, dont la dénomination s'inspire des « pôles territoriaux de coopération économique » de la loi sur l'économie sociale et solidaire, ambitionnent d'apporter une réponse globale aux enjeux auxquels font face les jeunes entre 16 et 30 ans. Une réponse qui devra être coconstruite par l'ensemble des acteurs d'un territoire, à commencer par les premiers concernés, mobilisés dans une instance de gouvernance locale à la configuration innovante.

La métropole dispose déjà d'une offre complète à destination des jeunes. Il ne s'agit pas de créer, d'ajouter de nouveaux dispositifs, mais bien de fédérer, de décloisonner et de bâtir à partir de l'existant. Les PTCJ se conçoivent comme les relais des politiques jeunesse les plus proches du terrain, ancrés dans les réalités concrètes et quotidiennes de leurs territoires d'implantation.

Panorama des actions

Le projet se décline sur trois territoires de la métropole. Des territoires aux situations socio-économiques contrastées dont la mise en relation devra générer une plus-value :

- Le pôle de Lormont – Buttinère
- Le pôle de Mérignac – Yser Pont de Madame
- Le pôle de Bordeaux Nord – Bassins à Flot

Conception et construction des pôles territoriaux de coopération jeunesse: une logique de guichet unique

Les espaces des PTCJ sont pensés comme du « guichet unique », ou encore des « maisons des services », de l'action jeunesse. Cette logique est notamment issue du rapport sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de Bertrand Schwartz de 1981. Celui-ci insiste sur la dimension globale de l'accueil des jeunes en difficulté d'insertion, qui doit s'appuyer sur une écoute et une prise en compte unifiée des problèmes sociaux, familiaux, médicaux et professionnels.

Concrètement, le PTCJ s'incarne dans un lieu polymorphe, qui sera tout à la fois un espace d'information et d'accompagnement, mais aussi et d'abord un espace de vie, de culture, de coworking et d'initiatives citoyennes. C'est une instance de partage et de concertation pour diffuser les bonnes pratiques et coconstruire des projets à long terme englobant l'ensemble des problématiques jeunesse.

Au sein des pôles, des collectifs de professionnels se consacreront à l'ingénierie du projet pour une large part, en cherchant à instituer cette « coopération entre professionnels » et ces pratiques de mutualisation autour de projets identiques.

Dans cette perspective, le « partage de bureau et d'espaces de travail » sont envisagés pour dépasser la simple « cohabitation » au profit de « l'émergence de nouvelles manières de travailler ». Des « formations socles communes » sont également évoquées afin de faire bouger les lignes et d'estomper les frontières entre les cultures professionnelles.

Les PTCJ sont pensés localement, à l'échelle territoriale jugée pertinente par les acteurs de terrain. Toutefois, un second niveau d'action, à l'échelle de la métropole, sera rendu possible par la mise en relation des pôles. Cette approche doit permettre d'améliorer la cohérence et la lisibilité de l'action jeunesse qui est aujourd'hui développée, ou non, par une multitude d'acteurs (communes, Département, CAF, associations, etc.) sans réel cadre commun.

Ainsi, à terme, la coordination des pôles devra amener à la création de formations, à la structuration de référentiels communs, à une contribution à la production des politiques en direction de la jeunesse sur Bordeaux Métropole. Elle devra également permettre la contribution des jeunes eux-mêmes aux politiques publiques en général sur le territoire de Bordeaux Métropole puisque ceux-ci devront être impliqués dans tous les niveaux de gouvernance des PTCJ.

Le pôle de Lormont – Buttinère

Il s'agira d'un lieu aux fonctions multiples mêlant des espaces de travail et de production, des espaces de formation et de soutien à l'entrepreneuriat, des logements pour les jeunes et des espaces de convivialité pour les nouveaux habitants de ce quartier en reconfiguration.

Ce pôle de coopération permettra une mise en lumière de l'économie sociale et solidaire appréhendée comme un levier de l'insertion des jeunes. Il proposera des activités et des services à destination des habitants du territoire. Il sera également un lieu de coopération d'acteurs associatifs, coopératifs porteurs d'une démarche d'utilité sociale à différentes échelles territoriales: quartier Génicart/Bois

Fleuri, commune de Lormont, Rive Droite de Bordeaux Métropole, Département de la Gironde ou encore Région Nouvelle-Aquitaine.

Il s'agira enfin de dessiner ce projet à travers une démarche ouverte et participative associant l'ensemble des parties prenantes: usagers, habitants, collectivités, investisseurs, gestionnaires...



Le pôle de Mérignac – Yser Pont de Madame

Mérignac est situé à l'ouest de la métropole. C'est la deuxième ville de Gironde et la troisième de l'ancienne région Aquitaine. La ville dispose d'un tissu économique dense et dynamique qui en fait un important pourvoyeur d'emplois dans la métropole. C'est dans la mise en relation de territoires aux situations aussi diverses que celles de Mérignac et de la Rive Droite que réside une des plus-values de ce projet.

Toutefois, Mérignac est un territoire contrasté, et la création d'un PTCJ intervient en réponse à des problématiques jeunesse bien identifiées. La ville comprend quatre quartiers prioritaires de la politique de la ville et le PTCJ sera implanté sur celui d'Yser Pont

de Madame, où il devra notamment répondre aux problématiques d'errance des jeunes, de délitement du lien social et d'aggravation des inégalités que connaît ce quartier. Au-delà du quartier Yser Pont de Madame, le PTCJ devra répondre aux problématiques spécifiques de la commune en matière de sortie précoce des études, de taux d'activité très faible des moins de 24 ans, de chômage des jeunes, etc. Autant de situations qui nécessitent un travail de rencontre, d'information et d'orientation.

Le pôle de Bordeaux NORD – Bassins à Flot

Bordeaux Nord est constitué de cinq quartiers que sont Bacalan, Grand Parc/Chartrons, Aubiers, Ginko et Bassins à Flot (BAF). La création des Bassins à Flot vise à créer

les conditions urbanistiques d'un lien physique entre les quartiers et le décloisonnement avec le centre-ville.

L'opportunité de l'ouverture d'une résidence Habitat Jeunes aux BAF par l'association Habitats Jeunes Le Levain, membre du groupement Convergence Habitats Jeunes, permet d'y intégrer le PTCJ de Bordeaux Nord. Le territoire de Bordeaux Nord est pertinent pour penser le développement territorial, par le prisme de la jeunesse.

L'approche par le territoire vise à dépasser les entrées sectorielles (par l'emploi, la citoyenneté, la sécurité, le logement, la santé, l'insertion) pour aborder la question de la jeunesse de manière globale et transversale. Il s'agit de coconstruire en permanence et avec toutes les parties prenantes du territoire concerné, dont les jeunes, une vision commune pour la jeunesse et de développer une action jeunesse locale adaptée.



Actions transversales et/ou reproductibles à l'échelle des PTCJ à l'étude

Il est prévu de mobiliser un groupe de jeunes en service civique pour contribuer à la définition de l'action jeunesse du territoire. Cette démarche est développée dans le cadre du PTCJ de Mérignac. Elle part du constat d'une injonction à l'engagement des jeunes sans rémunération, alors que ce public est marqué par sa précarité, et de difficultés à mobiliser les jeunes dans le temps pour qu'ils montent en compétences et que leur participation devienne effective et non plus figurative. Le groupe de services civiques, recrutés par plusieurs structures jeunesse du territoire,

sera mobilisé sur des temps spécifiques pour participer à la définition de l'action jeunesse sur la commune.

Développer des coopératives jeunesse

Inspiré d'initiatives locales (ex.: Metroloco à Tarnos) et internationales (ex.: coopératives jeunesse de services au Québec), le format coopérative jeunesse va être développé courant 2021-2022 dans le cadre du PTCJ de Lormont, après une phase d'étude en 2020. Cette initiative vise à sensibiliser les jeunes à des manières alternatives d'aborder l'activité économique (autogestion, organisation démocratique du travail, non-concurrence,

développement territorial, etc.) et à dégager un revenu décent (*a minima* à hauteur du SMIC) pour les jeunes impliqués.

Dans le cadre du projet PTCJ, l'ingénierie et l'expertise développées sur la Rive Droite ont vocation à pouvoir être

mobilisées, selon des modalités à définir par les acteurs locaux, sur Mérignac et Bordeaux Nord.

Le PTCJ Bordeaux Nord, avec le soutien de l'URHAJ, a lancé un groupe de travail pour créer une entreprise coopérative jeunesse avec trois acteurs culturels locaux.

FOCUS

Cartographie des incidences

La cartographie des incidences est un outil de pilotage et d'évaluation des relations entre acteurs. Elle se détache de l'évaluation classique qui mesure l'effet d'un facteur unique sur son objet. Elle n'est pas fondée sur un système de relations de cause à effet. Elle part du postulat qu'il est difficile d'attribuer l'impact d'une action qui mobilise plusieurs acteurs à l'un d'entre eux, et que les changements sont le produit de nombreuses interactions. Par ailleurs, une action

peut avoir des résultats inattendus, pérennes ou non. La cartographie des incidences permet donc aux partenaires d'un programme, grâce à des outils simples et en quelques étapes, de se doter d'une feuille de route, de mesurer ensemble les progrès accomplis et de changer durablement leurs pratiques. Le pilotage de cette mission sera assuré par une consultante experte, également membre de l'équipe d'évaluation du projet des pôles territoriaux de coopération jeunesse.

La méthode d'évaluation

L'évaluation s'articule autour de quatre axes. Tout d'abord, elle devra mesurer quantitativement et qualitativement les effets du projet du point de vue de sa pertinence, des objectifs poursuivis mais aussi des axes de développement échelonnés dans le temps. Ensuite, elle se proposera de mesurer l'impact du projet sur les acteurs jeunesse, sur les bénéficiaires et sur son efficacité générale. Enfin, elle devra mesurer l'efficacité du projet, mais aussi les améliorations et ajustements nécessaires.

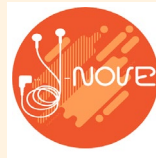
L'évaluation sera assurée par des prestataires: les cabinets d'évaluation Bureau de Sociologie Appliquée et Q-orus et Acthan Formation.

Enseignements

Les projets sont en phase de travaux. Les pôles de Lormont et de Mérignac devraient être opérationnels en 2025.

FICHE PROJET N°12

Y-NOVE : penser la place des jeunes de la métropole grenobloise pour élargir le champ des possibles



En synthèse

Le réseau d'associations Y-Nove favorise la coopération entre acteurs de la jeunesse sur la métropole grenobloise et parie sur la capacité des jeunes de 13 à 30 ans à agir pour eux et pour la société. Y-Nove propose une nouvelle approche qui replace les jeunes au centre des politiques qui les concernent, pour ne plus les considérer comme de simples bénéficiaires, et propose un cadre participatif original.

Carte d'identité du projet

Porteur du projet

Association Y-Nove

Territoire

Grenoble Alpes Métropole

Thématiques des actions

Insertion socioprofessionnelle, appui aux initiatives jeunes, information et inclusion numérique

Durée du projet

Démarrage : 6 juillet 2016

Fin : 31 décembre 2021

Coût

3420350 euros

Subvention PIA

1672260 euros, soit 48,89 % du budget total

Partenaires

54 partenaires : des acteurs associatifs ainsi qu'un établissement public national à caractère administratif et une collectivité locale, la Mairie de Saint-Martin-d'Hères.

Le contexte et les constats au démarrage du projet

Y-nove est né du constat d'une association insuffisante des jeunes à la vie locale et aux programmes jeunesse, qui se construisent indépendamment d'eux et impactent faiblement leurs parcours de vie. L'ambition est de les replacer au centre des politiques et actions menées en leur faveur. Face à une organisation verticale et cloisonnée entre communes, associations, fondations, entreprises et jeunes, l'enjeu est aussi de relancer les coopérations entre acteurs de la jeunesse.

Les objectifs du projet

Y-Nove vise à donner du pouvoir d'agir aux jeunes de l'agglomération grenobloise, à soutenir de nouvelles « coopérations », à valoriser leur engagement et leurs projets, à tester des actions innovantes, à capitaliser les bonnes idées. Pour permettre aux jeunes d'être acteurs, le projet cherche à les « prendre en compte » et non simplement à les « prendre en charge ».

Avec une gouvernance partagée, le projet Y-Nove s'articule autour de trois objectifs :

- **Renforcer les champs des possibles** pour que les jeunes s'engagent, s'expriment, osent et prennent confiance en eux et en leur capacité d'agir et de transformer le monde. L'enjeu est de développer une nouvelle offre à la croisée des offres éducatives, culturelles et sportives pour favoriser la prise d'initiative et « l'engagement citoyen ».
- **Informier, orienter et accompagner les jeunes** pour favoriser leur insertion sociale, économique et professionnelle dans un objectif de réduction des inégalités.
- **Permettre la convergence d'acteurs professionnels en charge de la jeunesse** sur des ambitions et des moyens communs pour sortir

des segmentations par activités ou par territoires et enrichir les politiques locales en faveur de la jeunesse.

Panorama des actions

Impliquer les jeunes par le biais d'instances consultatives progressives et innovantes

La participation des jeunes étant au cœur du projet, différents dispositifs ont émergé suscitant une forte implication des jeunes et des acteurs de la jeunesse. Une approche progressive de l'engagement, dite « en escaliers », a émergé, autour de trois étapes emblématiques : les agoras, les ateliers collectifs et le comité de pilotage.

Premier échelon du dialogue, les agoras proposent des rencontres d'une journée ou d'une demi-journée entre jeunes et structures jeunesse. L'objectif est de présenter aux jeunes le champ des possibles en matière de projets. Les échanges sont organisés par thématiques à partir de présentations d'idées et de projets de jeunes. Cet échange vise à toucher un public le plus large possible et à amener certains à s'impliquer dans les étapes suivantes (ateliers collectifs, COPIL). Plusieurs types d'agoras existent : « agoras collèges » ou « lycées » (rencontres dans les collèges ou les lycées), « agoras de territoire » (rencontres dans des territoires dépourvus d'offre en direction des jeunes), « agoras publiques » (organisation d'un débat par des jeunes), « agoras terrasse » (sur des thématiques particulières), etc.

Les ateliers collectifs ont vocation à impliquer les jeunes dans la coconstruction d'actions. Il s'agit de prolonger, de travailler, de formaliser et de définir les modalités de mise en œuvre des actions proposées par les agoras, dans des petits groupes incluant des jeunes et des acteurs jeunesse ressources (associations, techniciens, élus).

Ces espaces de participation proposés par Y-Nove ont été investis par une grande diversité de jeunes, étudiants et/ou précaires, jeunes des QPV, du périurbain et de la ville-centre.

Instance particulièrement innovante, le comité de pilotage (ou COPIL) est un lieu d'expertise et d'instruction de projets et un espace démocratique ouvert à tous. L'objectif est de permettre aux jeunes et aux professionnels de

donner un avis sur les orientations de l'association et sur des projets financés. Ces derniers émanent à la fois de jeunes, constitués en association ou non, et de structures professionnelles. Ils sont ensuite soumis au conseil d'administration d'Y-Nove pour validation. Les jeunes s'expriment sur tous les projets sollicitant un financement. Conformément au principe de participation, le COPIL demande aux structures sollicitant un financement de l'avoir préalablement soumis aux jeunes. Son fonctionnement repose sur une asymétrie de pouvoir assumée : les jeunes disposent d'une voix par individu, alors que les structures disposent d'une voix chacune, même si elles sont représentées par plusieurs professionnels. Instance consultative, le comité de pilotage a fonctionné comme une instance délibérative conférant une légitimité plus forte aux actions soutenues par le PIA.

Accompagner les jeunes dans leurs projets et encourager l'esprit d'entreprendre

Y-nove accompagne de nombreux projets d'entrepreneuriat social et écologique, la plupart émanant d'associations de jeunes. Au-delà de l'aspect financier, les jeunes trouvent auprès d'Y-Nove des conseils, une mise en réseau et une reconnaissance qui leur ouvrent des portes vis-à-vis de partenaires susceptibles de les financer.

Association alternative créée par un groupe de jeunes livreurs des applications Uber et Deliveroo voulant s'affranchir de leurs conditions de travail, Sicklo rémunère les livreurs à l'heure et non à la course, et leur offre la protection d'un salarié classique. L'association a ouvert un atelier de réparation de cycle en 2020. Champiloop est une autre association soutenue par Y-Nove. Créée par deux jeunes aspirant à une activité professionnelle dans le secteur écologique, elle propose une champignonnière urbaine et circulaire, produite à partir du recyclage de déchets bio qui permet de faire pousser des champignons.



Le dispositif « Boost » cofinance à 50 % des projets de jeunes organisés en groupes informels, les cofinancements devant comporter un autofinancement

(crowdfunding, apport personnel, etc.). L'aide n'est pas conditionnée au contenu du projet. En contrepartie, les porteurs d'initiative s'engagent à effectuer un retour, dans une perspective de partage et de transmission. Sur les cinq années de projet, 43 projets « Boost » ont été soutenus.

Informer les jeunes

L'information des jeunes sur les ressources proposées par les professionnels de la jeunesse fédérés dans l'association Y-Nove a été améliorée.

De nombreuses actions de terrains ont été menées pour informer: agoras (assemblées de jeunes et associations) dans des lieux ou des structures très diverses (collèges, lycées, mairies, structures associatives), des rencontres type *speed meeting* avec des jeunes présentant leurs initiatives (avant les COPIL)...

Le programme « Libr'actions » (renommé « Boost ») a permis à de nombreux jeunes de mettre en œuvre leur capacité d'actions tout en étant accompagné sur le montage factuel de leur projet.

Ces actions ont favorisé l'émergence d'un relais d'accompagnement formé par des professionnels variés disponibles sur toute l'agglomération.

Ainsi, ce renforcement de l'information en direction des jeunes démultiplie les possibilités d'accroche du public.



Les agoras collèges et lycées

La méthode d'évaluation

L'évaluation continue du projet interroge la performance des actions et des associations présentes sur le champ de la jeunesse. Elle permet d'élaborer de manière collaborative des outils de pilotage et de capitaliser des bonnes pratiques. Elle porte sur l'impact du projet sur le territoire et les acteurs, et sur l'impact des actions sur les jeunes et leurs parcours de vie.

En complément du travail de l'évaluateur, deux outils ont été expérimentés:

— Les « BDvaluation », travaillés avec les jeunes et édités en format BD. Assistés d'un dessinateur, les jeunes répondent collectivement sur une planche de dessin aux questions suivantes: Pourquoi ce projet? Quel vécu et quel apprentissage?

— Les « Récivaluation ». Par petits groupes (trois à cinq personnes), les acteurs du projet racontent leur histoire du projet, les forces et faiblesses, et font le bilan de leurs actions. Ils écoutent ensuite les remarques, critiques et préconisations, puis reprennent la parole pour énoncer des suites à présenter en COPIL.

Un bilan sous forme de bande dessinée

Le projet « BD'VAL » (BD et méthode d'évaluation) est une bande dessinée créée de manière collaborative par des dessinateurs et illustrateurs avec l'aide des jeunes qui ont participé aux projets soutenus par Y-Nove. Elle raconte leurs apprentissages sous forme de dessins. Elle valorise leur expérience auprès d'autres jeunes du territoire et vise à leur donner envie d'agir.

Enseignements

Incarner un référentiel de participation et de pouvoir d'agir des jeunes

Y-Nove propose une approche ascendante du public jeune. La volonté est de sortir de la construction habituelle des politiques jeunesse et de redonner une place active aux jeunes dans leur élaboration. Tous les projets partent des jeunes, mobilisés à différents niveaux. Le projet encourage leur « *capacitation* », définie comme la « *montée en charge de leur puissance sociale, économique et citoyenne* ». L'ambition étant de partir des jeunes, le contenu des actions à financer n'est pas

déterminé *a priori*. Les actions sont coconstruites au fil du projet.

Agoras, ateliers et comité de pilotage: les trois dispositifs sont des alternatives à la représentation formelle des jeunes dans les instances de pilotage et leur donnent un pouvoir de décision dans le processus de sélection des projets. L'expérimentation a modifié le rapport entre opérateurs et jeunes. Les jeunes sont au centre du processus de décision, grâce au comité de pilotage qui donne un avis au conseil d'administration de l'association, qui valide ou non ces orientations. Cette nouvelle approche partagée et concertée sort d'une logique de jeunes bénéficiaires de dispositifs faits pour eux, aussi bienveillants soient-ils, au profit d'une approche où ils sont acteurs des enjeux qui les concernent.

Mobiliser les élus et créer des coopérations pour pérenniser l'expérimentation

Pérenniser une expérimentation telle qu'Y-Nove suppose de créer des coopérations à plusieurs niveaux. Le portage du projet par une structure associative n'a pas joué en faveur de son appropriation par les élus, dans un contexte où la jeunesse fait souvent figure de « *chasse gardée* ». L'évaluation locale a souligné une méconnaissance du dispositif par les acteurs municipaux. Une faible implication des élus a été constatée, ceux-ci participant à la gouvernance de l'association plus en leur nom propre qu'au titre de leur collectivité.

Les élus et le service Jeunesse du Département de l'Isère ont trouvé une source d'inspiration pour lancer, en 2019, des contrats territoriaux pour la jeunesse dont la conception a mobilisé une quarantaine de jeunes sur le modèle d'Y-Nove. Le Département s'est appuyé sur le projet pour penser son action en direction des collèges.

Acculturer les professionnels à la participation des publics

Riche en modalités de participation, le projet a contribué à acculturer les professionnels à de nouvelles méthodes de travail grâce à des formations et à des outils ayant contribué à leur montée en compétences. Cette acculturation est constatée sur l'action « *Copier-essaimer* » qui consiste à financer une structure porteuse d'action pour la déployer dans un autre territoire de la métropole. Ce croisement a permis d'enrichir aussi bien l'« *essaim* » que les « *essaimés* ».

Perspectives pour l'après-PIA

L'association Y-Nove a été dissoute au début de cette année 2023. L'avenir du projet et de l'association s'est joué sur des appels à projets qui n'ont malheureusement pas aboutis. Le soutien du Département et de quelques municipalités n'a pas été suffisant.

Des actions emblématiques se poursuivent et vivent tout de même, encore portées par des associations partenaires :

— « Jeunes et transitions écologiques » : créations d'événements entre jeunes porteurs de telles initiatives. Un collectif de jeunes a pris le relais.

— « Dynamique de jeunes en milieu rural » : il s'agit d'adapter le projet Y-Nove à la réalité de secteurs ruraux du département. Le Département de l'Isère maintient son soutien.

— « Agoras collèges » : le processus Y-Nove est décliné dans l'enceinte des collèges (agoras pour recenser les possibilités d'actions, mise en place par les jeunes d'une méthode de priorisation, et choix et mise en œuvre des actions choisies).

La grande plus-value du projet Y-Nove réside en la construction d'un réseau d'acteurs de la jeunesse qui a appris à se connaître, à monter des projets négociés à plusieurs et qui, finalement, vole de ses propres ailes.

FICHE PROJET N°13

LA MEL : investir dans les jeunes de la Métropole européenne de Lille

En synthèse

Destiné principalement aux jeunes issus des QPV, le PIA porté par la Métropole européenne de Lille (MEL) contient 36 actions et s'adresse à tous les jeunes âgés de 13 à 30 ans, avec un regard spécifique sur l'insertion des 16-25 ans, autour notamment des questions de formation, d'emploi et de mobilité. Au total, plus de 35000 jeunes ont été concernés par des actions de sensibilisation (événements, information sur des dispositifs, etc.) et 10700 ont bénéficié d'un accompagnement.

Carte d'identité du projet

Porteur du projet

Métropole européenne de Lille (MEL)

Territoire

85 communes, dont neuf concernées par des quartiers politique de la ville

Thématiques des actions

Améliorer la connaissance des jeunes (caractéristiques, pratiques, enjeux, etc.), fluidifier le parcours des jeunes, l'emploi, la mobilité locale et internationale, l'engagement citoyen, les pratiques numériques

Durée du projet

Date de démarrage : 1^{er} janvier 2017

Date de fin : 31 décembre 2021

Coût

13714394 €

Subvention PIA

5709641 €, soit 41,63 % du budget total

Partenaires

37 partenaires publics, associatifs et institutionnels

Le contexte et les constats au démarrage du projet

Malgré les multiples atouts du territoire de la MEL (quatre universités, plusieurs grandes écoles, des pôles économiques de première importance, etc.), les jeunes font face à de nombreuses difficultés d'emploi, d'accès au logement, de formation et de mobilité. Le taux d'emploi des jeunes est inférieur au taux national et leur taux de chômage est de 2,3 points au-dessus du niveau national. Le chômage de longue durée touche fortement les moins de 25 ans, qui sont par ailleurs victimes de la précarité des emplois.

L'accès au logement est lui aussi particulièrement ardu pour les jeunes. Ces difficultés d'accès au logement pèsent sur l'insertion dans le marché de l'emploi et sur les conditions d'emploi.

Concernant la formation, on observe des inégalités importantes tant pour les diplômés de l'enseignement supérieur que pour les non-diplômés.

Quant à la mobilité, les jeunes, notamment ceux qui résident dans les QPV et/ou sont en insertion, sont confrontés à une double fragmentation : celle des territoires avec des trajets de plus en plus longs pour les activités de la vie quotidienne, et celle du travail avec le développement d'emplois atypiques et précaires touchant en premier lieu les personnes peu qualifiées.

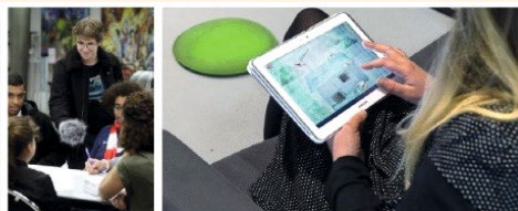
Les objectifs du projet

Pour répondre à ces enjeux, le projet de la MEL se décline autour de trois objectifs pour accompagner les jeunes du territoire :

- Améliorer la connaissance des jeunes et de leurs parcours à l'échelle métropolitaine.
- Fluidifier leurs parcours en organisant la réponse territoriale, du repérage à l'emploi.
- Mutualiser, coordonner et simplifier l'offre en direction des jeunes (développer les circuits courts, encourager la mobilité locale et internationale, favoriser l'engagement citoyen, accompagner les pratiques numériques des jeunes).

Panorama des actions

MobiliMel



Le projet, porté par l'association Compétences et Emplois, vise à proposer des solutions de mobilité adaptées aux besoins des jeunes les plus éloignés de l'emploi (16-25 ans notamment) via une plateforme pour trouver une offre de services de proximité (auto-école sociale, garage solidaire, prêt de véhicules...) qui couvre trois champs:

- L'accompagnement des publics jeunes en insertion professionnelle.
- La coordination et l'animation du réseau d'acteurs, l'observation des mobilités, la veille sur l'offre de service et la diffusion d'informations.
- Le soutien aux porteurs de projets de mobilité solidaire.

Les jeunes ont été impliqués dans la conception et la mise en œuvre de la plateforme, qui est opérationnelle depuis 2019.

Connect'Emploi

Ce projet, porté par la mission locale Métropole Sud, répond à la demande d'emploi des jeunes, en particulier des jeunes NEETS âgés de 16 à 25 ans (public en situation de décrochage et invisible) résidant dans les communes de Loos, Haubourdin et Wattignies.

La structure propose un accompagnement hors les murs et quasiment sur mesure: réapprentissage des techniques de recherche d'emploi, analyse des offres captées et retravaillées en fonction de la demande, stages d'immersion via un réseau d'entreprises pour confirmer le projet emploi ou découvrir un métier, accompagnement à la prospection et à l'entretien professionnel, suivi dans l'emploi en entreprise (entretien tripartite: entreprise, jeune et mission locale), etc.

L'action a permis d'offrir à chaque jeune accompagné la possibilité de découvrir une entreprise ou un métier, de construire un projet professionnel et pour certains d'accéder à un emploi pérenne.

En 2021, 602 jeunes ont été sensibilisés et 309 ont bénéficié d'un accompagnement: 539 contrats de travail ont été signés, dont 58 en CDI, 34 en alternance, et 28 contrats d'insertion.

Soutien à l'entrepreneuriat des jeunes

Cette action, portée par l'association Pour toi l'entrepreneur, entend promouvoir l'esprit d'entreprendre chez les jeunes de moins de 30 ans. Installée dans les anciens locaux de la mairie (200 m²) du quartier du Faubourg de Béthune réhabilités en tiers-lieu, l'association propose cette action en partant du constat que peu d'associations présentes sur le quartier accompagnent les projets à vocation économique.

Les principaux objectifs au démarrage de l'action étaient:

- **L'ouverture d'un centre d'affaires dédié à l'entrepreneuriat:** un lieu où les habitants portant une idée ou un projet entrepreneurial peuvent venir travailler, échanger, être accompagnés, rencontrer d'autres porteurs de projets et un réseau en lien avec la création d'entreprise (chefs d'entreprise, experts, institutionnels...).
- **Élaborer un projet d'accompagnement et mettre à disposition des ressources** matérielles et humaines pour les porteurs de projets.

- **Recruter un chargé d'accompagnement** des porteurs de projets: une personne-ressource pour tous les jeunes ayant envie d'entreprendre.
- **Fédérer le monde de l'entreprise et l'écosystème de la création d'entreprise**

au sein du tiers-lieu et au bénéfice des porteurs de projets issus des quartiers
De septembre 2018 à mai 2021, le projet a permis la création de 37 entreprises par des jeunes de moins de 30 ans.

FOCUS

Le CoopLab: un FabLab de la coopération

Le CoopLab est un lieu physique conçu à partir des constats de la phase de préfiguration du PIA Jeunesse, des remontées des politiques nationales de soutien à l'engagement des jeunes, et des pratiques d'accompagnement de projets par l'association Lianes Coopération. Les enjeux soulignés sont la faible part des projets portés par les jeunes, l'importance d'expériences de projets collectifs de courte durée dans la construction de parcours d'engagement, et la difficulté à trouver des lieux physiques adaptés à un travail collectif.

Le CoopLab est situé sur le territoire de la commune de Lille pour son caractère central et accessible à tous les profils de jeunes. L'espace est organisé autour d'îlots de travail correspondant à différentes « machines » (financements, partenaires, technique, vie du groupe) et d'espaces de travail autonomes. Sur chaque « machine » sont envisagés des outils pour travailler et réfléchir seul ou collectivement. Le travail se fait en autonomie avec l'appui d'un facilitateur qui peut orienter vers un autre groupe ayant développé des solutions, donner des éléments de compréhension ou de l'aide sur des aspects techniques de la gestion de projet.

La méthodologie de l'action est basée sur les éléments suivants:

- **Implication des jeunes:** constitution d'un comité de programmation avec pour mission de définir plus précisément quelles « machines » construire, de penser les outils nécessaires et d'identifier les invités.
- **Récurrence dans le temps et l'espace:** le CoopLab est un lieu fixe de rendez-vous régulier des jeunes porteurs de projet.

- **Continuité du travail:** l'accompagnement des initiatives des jeunes ne s'arrête pas à l'accompagnement mensuel au CoopLab, mais prévoit aussi des rendez-vous téléphoniques entre les ouvertures.
- **Complémentarité numérique/présentiel:** un espace numérique permet de stocker les productions des porteurs de projets, d'échanger avec les facilitateurs et d'avoir des retours de personnes-ressources sur l'avancée des projets.

Un développement du projet à l'échelle de la métropole a été envisagé sur la dernière année du projet avec l'ouverture d'un second lieu. En 2021, 100 jeunes ont été sensibilisés sur les questions de solidarité internationale et 55 jeunes ont été accompagnés individuellement ou lors des Cooplab.



La méthode d'évaluation

L'évaluation du PIA, portée par le Centre d'études et de recherche administratives, politiques et sociales (CERAPS) associé à l'université de Lille, s'est développée autour de deux axes :

- Le pilotage des projets et des actions *via* un accompagnement des porteurs de projets.
- Une évaluation en continu sur les aspects structurants du projet : interroger les modes de faire et les réorienter, accompagner la démarche dans l'ensemble de ses phases de la conception du projet, au suivi des actions et au bilan.

Le CERAPS a produit un rapport d'évaluation sur le projet en septembre 2021.

Enseignements

L'acquisition d'expériences et de compétences chez les jeunes

Si de nombreux porteurs d'actions et l'évaluation finale du PIA soulignent la difficulté à maintenir les jeunes dans les projets, tous considèrent que les actions ont néanmoins contribué à qualifier leurs parcours. Par exemple, l'apport des mobilités internationales ou de l'engagement comme expériences de vie ont permis aux jeunes de (re)prendre confiance en eux, d'acquérir de nouvelles compétences (la colocation solidaire des Kapseurs, les missions des volontaires en service civique, les initiatives dans le cadre de l'UPPJ...). Le PIA a aussi été l'occasion pour les jeunes

d'expérimenter et d'apprendre en faisant au travers d'autres actions (Fabrique ta ville, Labo 148, Parcours numérique de territoire, Wi-fille...).

L'interconnaissance et l'émergence de nouvelles collaborations chez les porteurs d'actions

D'après les bilans réalisés chaque année par les porteurs d'actions, les actions de communication et les temps collectifs (COPIL, COTECH, réunions thématiques, ateliers) mis en place dans le cadre de la coordination du PIA ont contribué au développement de l'interconnaissance des acteurs. Cela a permis de construire de nouvelles collaborations avec des bénéficiaires réciproques pour chacun, comme l'atteste la réorientation structurante du projet, identifiée et effectuée à l'issue du diagnostic, permettant aux professionnels d'être mieux outillés et plus qualifiés du point de vue numérique. Le PIA leur a, de fait, permis de monter en compétences, y compris en matière d'ingénierie, de conduite de projet et de coordination.

Perspectives pour l'après-PIA

À l'issue du PIA, toutes les communes porteuses d'actions entendent les poursuivre. Le statut de la structure porteuse ne semble pas avoir d'effet sur la continuité ou non de l'action. La grande majorité des projets se trouve dans une dynamique d'évolution à moyen terme, le plus souvent dans une logique d'adaptation ou d'essaimage.

FICHE PROJET N°14

IMPACT JEUNES: favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en région PACA



En synthèse

Démarré en mars 2017, Impact Jeunes s'attache à travailler sur le « dernier kilomètre » en fédérant tous les partenaires autour d'un objectif commun : la réussite professionnelle des jeunes. L'objectif est de concentrer les efforts à une échelle micro (en moyenne, 1000 jeunes par quartier) à Marseille et à Tarascon, pour obtenir des résultats visibles et significatifs, et susciter ainsi une reproduction par l'exemple. Pour y parvenir, le programme vise à amplifier ce qui fonctionne déjà sur le terrain, à améliorer ce qui dysfonctionne, et à inventer ce qui manque, pour mieux répondre aux besoins et aux attentes des jeunes.

Carte d'identité du projet

Porteur du projet

Fondation Apprentis d'Auteuil

Territoire

Marseille et Tarascon

Thématiques des actions

Insertion professionnelle

Durée du projet

Démarrage : 7 novembre 2016

Fin : 31 décembre 2020

Coût

3137491 euros

Subvention PIA

1556047 euros, soit 49,60 % du budget total

Partenaires

Une trentaine de partenaires associatifs, intervenant dans le champ de l'insertion et de l'emploi, de l'éducation, de la responsabilité sociale des entreprises, ayant des interventions dans les quartiers précarisés,

accompagne et coopère avec la Fondation Apprentis d'Auteuil.

Le contexte et les constats au démarrage du projet

Inverser la spirale de l'échec de trois territoires – à Marseille, la cité Félix-Pyat, la plus pauvre de France; la cité des Lauriers, plaque tournante du deal; et Tarascon, commune la plus pauvre des Bouches-du-Rhône – en faisant réussir les jeunes, c'était le défi lancé par le projet « Impact Jeunes » porté par la Fondation Apprentis d'Auteuil PACA. En accompagnant une masse critique d'entre eux vers l'emploi (53 % des jeunes accompagnés), le projet propose une approche inspirée de la Harlem Children Zone à New York qui, en vingt ans, a constaté que si 65 % des jeunes d'un même quartier étaient accompagnés de manière qualitative et dans la durée, c'est l'ensemble du quartier qui bascule positivement.

Les problèmes des jeunes des quartiers sont de plus en plus complexes et interdépendants : enclavement, décrochage, chômage, santé, mal-logement, difficultés des parents, etc. Leur résolution a nécessité une approche globale et intégrée, qui implique de sortir du saupoudrage et de concentrer efforts et moyens. Une telle approche systémique ne peut être menée d'emblée à l'échelle d'une ville ou d'une métropole, mais peut se concevoir à l'échelle humaine d'une cité ou d'un quartier.

L'objet du projet « Impact Jeunes » est d'expérimenter une approche à une échelle micro : la cité puis, par élargissement progressif, le quartier. Trois cités ont été retenues pour « tester » cette démarche :

- La cité des Lauriers/Oliviers A (quartier de Malpassé – Marseille)
- Félix-Pyat (quartier de Saint-Mauront – Marseille)
- Les Ferrages (Tarascon)

Le projet ne part pas de rien et il s'appuie au contraire sur un partenariat existant afin d'en optimiser les leviers et

de « booster » les acteurs jeunesse. Ces territoires ont été choisis, car ils répondaient aux critères suivants :

- Des territoires où la population jeune est particulièrement en difficulté.
- Des territoires à une échelle humaine, où l'on se connaît, se rencontre et où l'on peut coopérer au quotidien (avec un fort sentiment d'appartenance des habitants).
- Des territoires avec une masse critique d'acteurs pluriels (économiques, publics, associatifs).
- Des territoires qui mobilisent l'intérêt de l'État et des collectivités, notamment au travers de la géographie prioritaire de la politique de la ville.

Les objectifs du projet

Le fil rouge : l'emploi



Le projet « Impact Jeunes » vise à expérimenter et à modéliser une méthodologie innovante d'intervention qui se concentre sur les jeunes et les parents d'une cité, d'un bloc d'immeubles pour la déployer à terme à plus grande échelle. Sur chacune des trois cités « pilotes » retenues, il s'agit de fédérer dans l'action autour d'un objectif mesurable, ambitieux et mobilisateur, fil rouge du projet : l'emploi. Il vise à « faire du sur-mesure » auprès d'une majorité de jeunes, à travers un accompagnement qualitatif et ambitieux, en :

- utilisant mieux l'ensemble des dispositifs déjà existants (« dernier km »), les mettant en synergie;
- faisant émerger et coconstruire des actions innovantes répondant aux manques identifiés;
- valorisant des parcours positifs de jeunes, des « rôles modèles » inspirants pour les autres jeunes;
- impliquant les entreprises, notamment celles situées à côté.

L'objectif du projet est de réussir, à terme, à faire basculer positivement la cité (puis le quartier) par une dynamique d'actions, un « jeu collectif » associant les jeunes, leurs parents et l'ensemble des acteurs associatifs, publics et économiques du territoire concerné.

Les trois valeurs ajoutées du programme « Impact Jeunes » guident ses actions :

- Hyper proximité : aller vers les jeunes là où ils sont, faire connaître ce qui existe, construire ce qui manque.
- Accompagnement boosté : proposer un accompagnement global et intensif, favoriser les actions circuit court jeunes/entreprises, faire à terme émerger un lieu attractif sur chaque zone d'accompagnement.
- Offre attractive et porteuse : sensibiliser collégiens et lycéens aux métiers et aux filières de parcours d'excellence.

Panorama des actions / approche clé du projet

Pendant quatre ans, le projet a mis en œuvre des « ingrédients » visant à décrocher et à fédérer autour de l'enjeu clé de la réussite professionnelle des jeunes des acteurs très divers : associations, entreprises, citoyens, habitants, etc. Au total, 57 actions touchant le plus souvent de petits groupes ont été construites. Avec un grand soin apporté à l'image, elles apparaissent cohérentes avec les objectifs d'attractivité et du « sur-mesure » en fonction de besoins repérés. Les actions sont pensées pour être peu restrictives dans leur accès, rapides dans leur mise œuvre, concrètes dans leur contenu, connectées à l'entreprise et le plus souvent collectives. Elles misent sur la stimulation par les pairs et l'effet d'entraînement de la réussite. Les actions déployées sur les territoires pilotes entre mars 2017 et décembre 2020 offrent un large spectre de contenus, de prescripteurs impliqués et de publics ciblés. Les actions de porte-à-porte et diagnostics « cages d'escalier », les actions d'orientation à destination de collégiens ou lycéens, les actions de remobilisation et de soutien à la recherche d'emploi réalisent leur objectif premier : donner envie aux jeunes et les rapprocher du monde de l'entreprise. Cependant, elles n'en restent pas moins coûteuses, et beaucoup moins efficaces que l'action directe de mise en relation employeur via le Booster.

La recherche de circuits courts entre les jeunes et les entreprises couplée à une action d'aller vers les jeunes « hors les murs » constituent la spécificité du programme, qui a permis de mieux objectiver les besoins et de favoriser la remobilisation de certains jeunes, tout en suscitant des réponses à des besoins mal couverts. Les Boosters territoriaux sont la pierre angulaire du programme, dans une logique d'hyperproximité et d'hyperactivité.

Les Boosters territoriaux fédèrent et animent les acteurs autour de la réussite du jeune

Sur chacune des cités pilotes, un Booster est positionné. Interlocuteur de proximité des jeunes, des acteurs associatifs, des institutionnels locaux et des entreprises, il/elle cherche à toucher un maximum de jeunes en allant au-devant d'eux. Son objectif : mobiliser les jeunes, identifier leurs besoins/envies et ce qui les bloque, puis apporter des solutions pour raccourcir leur trajectoire vers l'autonomie. Ce poste, construit dans le cadre du projet « Impact Jeunes », est innovant dans la manière de se positionner dans le quartier et auprès des jeunes. Par exemple, la mobilisation par le porte-à-porte est une modalité inédite qui paraît très efficace et intéressante pour repérer et convaincre d'adhérer à un accompagnement.

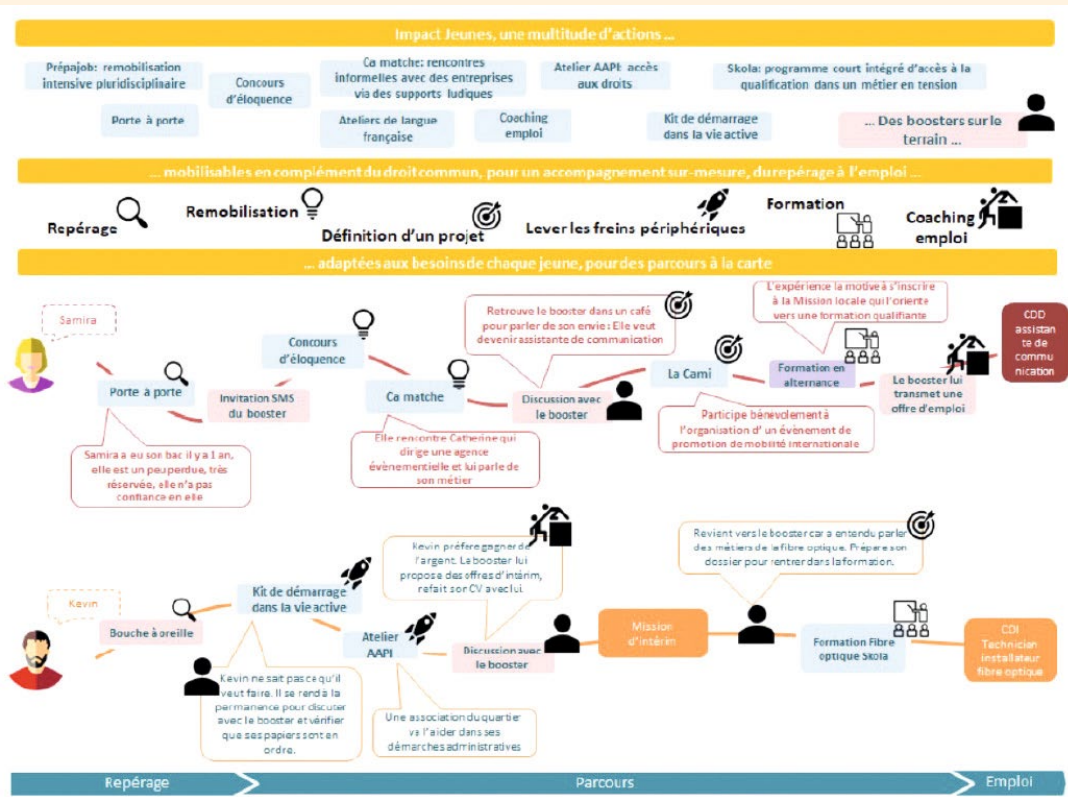
Chaque Booster, sur son territoire, anime une dynamique d'acteurs pluriels – acteurs institutionnels, associations, entrepreneurs, salariés d'entreprises, citoyens engagés, habitants... –, que ce soit à travers les réunions de coconstruction autour de projets, des comités de suivi, des cellules de concertation ou les instances de gouvernance. Il développe une approche « hyperqualitative » en construisant pour chaque jeune un parcours sur mesure, répondant aux envies et aux besoins des jeunes dans

toute leur diversité : emploi mais aussi tous les freins périphériques – logement, pression familiale, mobilité, accès aux droits, vie affective, etc. Pour mettre en place des parcours sur mesure, le Booster va activer les réponses existantes :

- Dispositifs, permanence d'accès aux droits, formations, offres du SPE (GJ, PMSMP, parrainage, etc.).
- Les bonnes personnes : psychologue, assistante sociale, mobilité, logement, problèmes familiaux, etc.
- Les financements existants : FAJ (Métropole, Région...), fondations privées, philanthropes, etc.

Exemple : le Booster a identifié un groupe de jeunes très éloignés de l'emploi qui ne connaissent pas les structures d'accompagnement, avec de gros freins administratifs, qui cherchent du travail mais qui ne savent pas postuler et ont des représentations erronées de l'entreprise. Le Booster, en réunissant les acteurs de la prévention et de l'insertion, a construit un format d'un mois pour répondre à ces enjeux : « Prépa job ».

Le Booster a trouvé une place de facilitateur pour l'implantation d'actions existantes en direction des jeunes des quartiers ciblés ou pour orienter des jeunes vers une offre existante qui ne trouverait peut-être pas son public ou n'aurait pas touché certains jeunes sans son intervention et la communication spécifique du programme « Impact Jeunes ». Au fil du programme, les Boosters ont mis l'accent sur le chaînage d'interventions de plusieurs acteurs au service d'un objectif commun pour que chaque action s'ajuste au public visé. Cela semble efficace sur le plan des trajectoires individuelles ou de petits groupes de jeunes dits « décrocheurs ».



La méthode d'évaluation

L'Agence nouvelle des solidarités actives (ANSA) a été désignée comme tiers évaluateur du projet, en charge de l'évaluation embarquée pour les quatre années du PIA.

L'évaluation du programme « Impact Jeunes » visait à comprendre la spécificité et à modéliser le fonctionnement du projet afin, notamment, de faciliter sa transposabilité sur d'autres territoires. L'évaluation cherchait aussi à comprendre l'intérêt du projet, à tirer des enseignements pour sa pérennisation, pour des réajustements éventuels et pour inspirer les politiques publiques et actions associatives en faveur de la jeunesse. En déterminer la pertinence, l'efficacité et l'efficience fut l'objectif de cette évaluation, en regardant particulièrement :

- Les impacts des actions sur les parcours des jeunes (questionnaires avant-après pour les jeunes bénéficiant d'actions financées, réalisation

d'une enquête téléphonique auprès des jeunes, réalisation d'entretiens approfondis auprès de 30 jeunes issus des trois quartiers, etc.).

- L'implication de l'ensemble des acteurs dans le projet, tant les associations ou institutions que les entreprises ou encore les parents.
- La cohérence des actions par rapport à l'environnement et à l'écosystème d'acteurs (être en cohérence avec ce qui existe déjà, répondre aux besoins du territoire et de sa vie civique et économique).

Enseignements

En quatre ans d'existence, « Impact Jeunes » est parvenu à identifier 1560 jeunes de 13 à 30 ans, soit plus de la moitié des habitants de 15 à 29 ans des quartiers ciblés, grâce des opérations de porte-à-porte et des actions hors les murs. 945 jeunes ont participé au programme, majoritairement des jeunes hommes, à 63 % de niveau

infra-bac, dans toutes les tranches de âge de 13 à 30 ans. 493 seraient NEET (jeunes décrocheurs invisibles), dont au moins la moitié non inscrite au service public de l'emploi.

« Impact Jeunes » a eu un impact social fort salué, bien qu'il ne s'inscrive pas totalement dans les objectifs du PIA Jeunesse, qui a vocation à accompagner la mise en œuvre d'une politique jeunesse intégrée. L'approche consistant à ne pas catégoriser les jeunes mais à suivre ce public avec une approche globale est un vrai bénéfice dans les parcours qui peuvent être proposés. La véritable plus-value du format « Impact Jeunes » se situe dans cette capacité à produire des actions assurées par plusieurs structures et à partir de financements mutualisés provenant de l'ensemble des institutions en charge (CAF, CD, CA ou Mairie, DIRECCTE, DDCS).

La mise à disposition d'une enveloppe budgétaire mobilisable de façon réactive et collégiale ressort comme un élément structurant. Elle permet de stimuler la créativité des acteurs pour répondre aux problématiques posées, via des actions concrètes, qui sont autant d'occasions de nouer des relations pérennes et de produire un imaginaire commun. Il en ressort des actions mieux ciblées, plus attractives, et une synergie entre structures intervenant sur des champs connexes.

Au soutien de cette fonction, les modalités de gouvernance et en particulier les comités techniques occupent une place stratégique. Une grande vigilance des membres des comités techniques ou de pilotage a été observée afin de mobiliser les crédits du programme. Nous constatons également une progression continue dans l'aspect fédérateur des actions du programme, entre acteurs œuvrant au cœur des quartiers. Les contributions de chacun sont ainsi mutualisées et

mieux valorisées. Les jeunes sont d'ailleurs de plus en plus acteurs de leurs parcours, et les entreprises sont intégrées en tant que partenaires opérationnels.

La créativité et l'agilité au sein de l'équipe ainsi que l'appui de partenaires extérieurs ont permis d'innover et de proposer du sur-mesure sans dépasser le coût moyen d'un dispositif d'insertion jeunesse.

L'effet levier d'« Impact Jeunes » est manifeste et permet de mobiliser des moyens humains et financiers supplémentaires sur les zones ciblées. Ceci pose la question de l'extension du programme et des choix à opérer, dans un contexte où les dispositifs existants ont des performances décevantes en matière d'intégration et de retour à l'emploi des jeunes les plus en difficultés. 65,8 % des jeunes touchés par le programme sont en études, en formation ou en emploi. Au-delà de la performance centrée sur les « sorties positives », l'effet du projet est prioritairement à penser sur les dynamiques de raccrochage, de remobilisation et d'empowerment.

À l'échelle des quartiers ciblés, on constate qu'une complémentarité entre « Impact Jeunes » et les acteurs présents dans les quartiers s'est installée. La spécificité de l'« aller vers » déployée par le programme et ses résultats invitent à réinterroger les pratiques et la coordination entre acteurs et dispositifs d'un même territoire. S'observent ainsi des transformations de pratiques et une plus forte cohérence dans les actions des uns et des autres envers les mêmes jeunes.

Perspectives pour l'après-PIA

Le projet « Impact Jeunes » se poursuit, notamment avec l'action phare des Boosters, qui accompagnent les jeunes dans la réussite de leur choix de vie.

Paroles aux jeunes et aux acteurs du projet

J'ai rencontré Lucile dans les locaux de l'association Pamplemousse enflammé, où je traînais beaucoup. Elle m'a aidé rapidement à passer mon CACES, à décrocher ma première mission d'intérim en tant que préparateur de commandes, et a activé les bons réseaux pour que je puisse me faire financer une partie de mon permis de conduire. J'ai gagné en confiance en moi, multiplié les expériences et maintenant je suis en CDI à la Savonnerie du midi. Merci à Lucile, elle a été derrière moi du début à la fin. Je ferais tout pour lui rendre la pareille ! »
Jeune habitant de Félix-Pyat

« Lucile, elle est sur le terrain, pas dans un bureau fermé, et elle va rencontrer les jeunes pour savoir ce qu'ils veulent, où ils en sont. Elle les connaît tous. Elle leur parle comme si c'était une grande sœur. Et surtout, elle a les infos : emplois, formations, etc. ! Elle sait tout. Grâce à elle, plein de jeunes ont trouvé du travail sur le quartier, on est contents d'elle ! »

Haikle, jeune habitant de Félix-Pyat

« Pour recruter, j'ai préféré passer par Ismail, Booster d'Impact Jeunes plutôt que par Pôle emploi, car il est d'ici, il connaît bien les jeunes. Et pour trouver le jeune le plus sérieux qui puisse m'aider et qui soit compétent, j'ai privilégié le réseau local. »

Recruteur à Tarascon

« Chaque jeune placé en emploi est suivi tout au long de sa mission afin d'anticiper les éventuelles difficultés et servir d'intermédiaire pour trouver des solutions dans les situations délicates. Par exemple : organiser le covoiturage pour un groupe de jeunes travaillant dans la même entreprise. Ou, pour une jeune fille travaillant dans le secteur du service à la personne qui m'a fait part de sa phobie des chats, contacter son entreprise pour lui expliquer la situation et trouver une solution ensemble : la jeune fille travaillera uniquement chez les personnes n'ayant pas d'animaux de compagnie. »

Ismail, Booster à Tarascon

« Au début, je pensais qu'Impact Jeunes, c'était comme les autres structures. Ils te promettent des choses et, au final, on n'a rien. Le Booster Ismail m'a mise en confiance, m'a aidée pour apprendre à avoir confiance en moi, m'a orientée vers une formation cinéma, et aujourd'hui je sais ce que je veux. Il m'a même redonné confiance envers les autres structures en me faisant comprendre qu'elles pouvaient m'aider. »

Julie, jeune tarasconnaise

« Julie est la clé qui a ouvert la porte de ma réussite professionnelle ! Elle est un éventail d'opportunités. C'est notre tata comorienne cachée ! »

Aïcha et Nasmati, jeunes filles habitantes de Malpassé

FICHE PROJET N°15



TERRES D'ENVOL POUR LA JEUNESSE : agir pour les jeunes dans les quartiers prioritaires de Seine-Saint-Denis

En synthèse

Le projet « Terres d'envol pour la jeunesse », porté par l'établissement public territorial Paris Terres d'Envol, est l'unique projet francilien lauréat de l'appel à projets « Projets innovants en faveur de la jeunesse ». Il se déploie sur les villes de Sevrans, Tremblay-en-France et Villepinte, même si certaines actions voient leur périmètre élargi pour toucher les jeunes de tout le territoire de l'EPT. Cette forte proportion de jeunes représente un potentiel réel pour le territoire (25 % des habitants des trois villes concernées par le PIA ont entre 13 et 30 ans), mais elle implique de s'investir sur des sujets importants comme l'éducation, l'emploi et l'insertion.

Carte d'identité du projet

Porteur du projet

EPT Paris Terres d'Envol

Territoire

Villes de Sevrans, Tremblay-en-France et Villepinte (ancienne communauté d'agglomération Terres de France – CATF)

Durée du projet

Date de démarrage : 1^{er} janvier 2017

Date de fin : 30 juin 2022

Budget total

7501764 euros

Montant de la subvention PIA

3749608 euros, 49,98 % du budget total

Partenaires

Huit partenaires se sont engagés auprès de l'EPT Terres d'Envol pour réaliser les actions du PIA, parmi lesquels trois villes de l'EPT Sevrans, Tremblay-en-France et Villepinte.

Le contexte et les constats au démarrage du projet

Le projet se déploie sur les villes de Sevrans, Tremblay-en-France et Villepinte, même si certaines actions élargissent le périmètre et ambitionnent de toucher les jeunes de tout le territoire. Ces trois villes, qui formaient jusqu'au 31 décembre 2015 l'ex-CATF, se caractérisent par une population particulièrement jeune. En effet, 25,1 % des habitants ont entre 13 et 30 ans (24,9 % à l'échelle départementale, 24,3 % à l'échelle francilienne et 21,9 % à l'échelle nationale).

Si cette proportion importante de jeunes représente un potentiel réel pour le territoire (maintien d'une population active importante, équilibre démographique...), elle implique également pour les collectivités des défis importants en matière d'éducation, d'emploi, d'insertion, d'accès aux soins, au logement, etc. Les 15-29 ans habitant Sevrans, Villepinte et Tremblay-en-France font face à un taux de chômage élevé (17 %) et à un faible niveau de qualification. Le contexte socio-économique actuel relatif à la situation des publics jeunes au regard de l'emploi, et de manière plus prégnante dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (ou QPV), pose le constat d'un nécessaire parcours global d'insertion socioprofessionnelle permettant d'accompagner les jeunes aux différentes étapes de l'élaboration de leur projet. Les villes et leurs partenaires tentent donc de développer différentes initiatives pour répondre à ces enjeux pour la jeunesse.

Les objectifs du projet

Le projet « Terres d'envol pour la jeunesse » avait pour objectif de structurer et de mettre en place une politique ambitieuse de jeunesse sur le territoire du nouvel établissement public, et tout particulièrement sur les villes de Sevrans, Tremblay-en-France et Villepinte. Le projet vise à :

- améliorer et renforcer la cohérence, la complémentarité et la lisibilité des politiques et des offres destinées à la jeunesse pour des objectifs de simplification et d'efficacité ;

- favoriser les projets structurants et intégrés à destination des jeunes 13-30 ans sur l'ensemble du territoire;
- susciter des offres prenant en compte les besoins multithématiques des jeunes, notamment ceux des territoires urbains en difficulté (quartiers prioritaires).

Les actions répondent aux enjeux du territoire identifiés dans le cadre du diagnostic et aux objectifs partagés par les partenaires. Elles ont été choisies et validées par l'ensemble des partenaires lors des sessions de travail préalables à la candidature. Une attention particulière est ainsi portée aux jeunes habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Deux types d'actions sont présentés :

- Les actions nouvelles : celles introduites pour la première fois sur le territoire et que les fonds du PIA permettront de réaliser.
- Les actions qui s'appuient sur les dispositifs ou les projets existants et pour lesquelles les fonds du PIA permettent d'augmenter le nombre de jeunes bénéficiaires, d'élargir l'échelle du projet et du partenariat, ou d'apporter une montée en compétences des actions, dans une dynamique renforçant la cohérence et la complémentarité. Pour ces actions existantes, validées et reconnues par les acteurs locaux, les fonds du PIA, par effet levier, permettent de renforcer leur impact.

Le projet est structuré autour de deux axes thématiques :

- 1) L'accès à l'emploi, à la formation et à l'insertion : lutter contre l'exclusion du monde du travail par la remobilisation et l'accompagnement vers l'emploi, avec également des actions de formation.
- 2) L'engagement citoyen : aider à la réalisation du projet professionnel ou personnel, qui sert l'intérêt général ou l'accomplissement individuel, et également des actions de prévention de la délinquance et de formation civique et citoyenne.

Panorama des actions

Parcours de dynamisation et de mobilisation d'accès à l'emploi

Portée par la Boutique Club Emploi, l'action avait pour but de permettre aux jeunes d'accéder à l'autonomie, à la mobilité et à la confiance en soi à travers différentes

étapes de travail et en prenant en compte l'évolution de chaque jeune dans ses démarches de recherche d'emploi, mais également de se préparer à la reprise d'une activité. L'objectif était d'accompagner 50 personnes par année. Il a été dépassé : 166 jeunes femmes et hommes par an ont pu bénéficier d'un accompagnement visant à l'insertion professionnelle, qui s'articule sous la forme d'un entretien permettant d'établir un diagnostic approfondi de leur situation et de leurs besoins en matière de recherche d'emploi. Durant la phase 2 du projet PIA, l'accompagnement aux problématiques individuelles des participants a pu être adapté, ceux-ci ayant pu bénéficier à la fois d'entretiens (ou *coachings*) individuels et d'ateliers collectifs. Des visites d'entreprises ont également été réalisées tout au long de cette seconde phase.



Atelier avec les jeunes accompagnés par l'association APART

Trempl'1: remobilisation et suivi des jeunes

L'association APART a mis en place un dispositif ciblant les jeunes de plus de 16 ans qui ne sont pas dans un processus d'insertion professionnelle, qui sont fragilisés et peuvent être entraînés vers des dérives de comportements, d'où les objectifs suivants :

- Amener tous les jeunes suivis vers l'employabilité avec signature d'un CDI, d'un CDD ou une intégration dans un processus d'insertion ou de formation.
- Créer des partenariats et des collaborations avec des entreprises, notamment locales : la clé est le lien et la passerelle entre les jeunes et le monde économique. APART prépare les jeunes à intégrer le monde de l'entreprise, en amont et en collaboration avec l'entreprise.

- Suivre et mobiliser les jeunes grâce au sport, sur le plan de leur projet d'insertion professionnelle avec des temps forts : modules sportifs de remobilisation et de valorisation, captation des jeunes grâce au sport.

Le module Trempl'1 se compose de diverses actions alliant plusieurs dimensions, au travers d'ateliers théoriques et informatifs, d'initiations sportives et de découvertes de métiers. Les modules se composent généralement d'un volet sportif avec des activités telles que l'initiation au rugby ou à la boxe, des séances de cardio et d'entraînement de crossfit, le tout couplé à un volet professionnel axé sur les codes et la culture de l'entreprise, la découverte de métiers, la construction de CV numérique, la construction et la consolidation du projet professionnel, la rencontre avec des entreprises, etc. L'intégration des jeunes dans les entreprises partenaires s'effectue tout au long du PIA.

Le bilan est à nouveau très positif, les objectifs de cette action durant la phase 2 ayant été dépassés, avec 297 jeunes repérés et/ou accompagnés dans le



Remobilisation des jeunes par le sport : l'ascension du Kilimandjaro

cadre du dispositif Trempl'1. L'association effectue un travail important « d'aller-vers ». Les principales réalisations sont :

- 35 Trempl'1 (13 en 2019; 8 en 2020; 14 en 2021);
- des informations collectives : quatre sessions de recrutement en décembre 2021;
- quatre cours d'anglais;
- cinq formations PSC1.

Aide et accompagnement à l'indépendance financière des femmes par la formation et l'emploi

Partant du constat initial que les jeunes femmes du territoire (à la fois de Villepinte et de l'EPT Paris Terres d'Envol), engagées dans un parcours d'insertion professionnelle, sont confrontées, malgré de réelles capacités, à un manque de réussite dans leurs recherches d'emploi, ou bien à des échecs lors des prises de poste (manque d'outils adaptés aux modes de recrutement actuels, des difficultés pour identifier et mettre en avant leurs compétences personnelles et professionnelles, et manque d'habitude du travail collaboratif), la Ville de Villepinte et l'association La Fabrik' ont mis en place un parcours de formation diplômant sur une courte période (deux mois environ) et correspondant à l'offre du bassin d'emploi : CQP Cuisine ou Service d'étage sont des métiers qui correspondent à un besoin récurrent sur le territoire (parc hôtelier) offrant des débouchés réels et quantifiés. Les jeunes femmes suivent des ateliers visant à travailler leur communication au service de leur projet professionnel : travailler, se former, créer son activité. Elles transforment leurs expériences, leur parcours de vie pour se rendre actrices de leur projet. Elles apprennent aussi à savoir en parler, à se valoriser et à construire des outils à destination de leurs interlocuteurs (employeurs, recruteurs, financeurs...). Elles participent également à un projet collectif autour de la réalisation de courts-métrages autour de thématiques choisies.

29 jeunes femmes ont participé aux différentes sessions qui ont eu lieu. La Fabrik' a encadré le projet, en collaboration avec le service Emploi de la ville. Les organisateurs se sont adaptés aux rythmes des participantes et aux problématiques de chacune. Les niveaux et les problématiques personnelles et professionnelles ont été très différents, et certaines ont parfois pu avoir des problématiques linguistiques. Les échanges, l'écoute et l'entraide ont été au rendez-vous, avec des groupes restreints par session, et un travail plus

personnalisé auprès de chacune. Les jeunes femmes ont notamment réalisé une vidéo de présentation de 2 minutes expliquant leurs motivations pour le métier et leur

personnalité. Des liens vers un site internet ont été créés pour valoriser le travail des jeunes femmes et permettre un accès plus facile à leur profil pour les employeurs.

FOCUS

Renforcer les missions d'animation et de coordination du projet: la démarche de design-thinking

Après une première phase de déploiement, il est apparu nécessaire de renforcer la collaboration et la mutualisation entre les partenaires pour définir une gouvernance, en articulant les dispositifs existants en faveur de la jeunesse et en favorisant la mise en place de collaborations et de mutualisations d'actions entre les partenaires et les jeunes. Comment recueillir les besoins, comment repenser la manière de construire ou d'ajuster les actions en fonction d'un public jeune que l'on souhaite associer ?



Atelier design-thinking

Cette réflexion a conduit l'EPT Paris Terres d'Envol à lancer une démarche de design-thinking avec l'aide d'un cabinet spécialisé dans le design et l'innovation afin de repenser une stratégie d'intervention auprès et avec des jeunes, en associant toutes les parties prenantes du programme. L'ambition reposait sur trois objectifs :

- **Renforcer la gouvernance**: définir un système de pilotage clair et fédérateur pour l'ensemble des acteurs du projet.
- **Proposer des actions et des projets innovants en faveur de la jeunesse et repenser les initiatives existantes** afin qu'elles répondent au mieux aux besoins spécifiques d'un large public de jeunes du territoire.

— **Travailler main dans la main avec les jeunes**: favoriser la coconstruction des actions et des projets avec les jeunes, les associer à la gouvernance et les rendre acteurs décisionnaires du projet.

La démarche très itérative a permis d'apporter un nouveau souffle. L'association des jeunes au sein des groupes de travail, les réflexions sur les usages et l'expression des besoins, les propositions sur la communication ont ouvert d'autres pistes de gouvernance et d'intervention dont certaines ont été développées et testées en phase 2.

La méthode d'évaluation

L'évaluation prend deux formes :

- Une évaluation continue sur cinq ans en partenariat avec l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Une évaluation à mi-parcours et en fin de projet menée par un cabinet spécialisé en évaluation des politiques publiques.

L'objectif est de déterminer dans quelle mesure le projet a permis d'améliorer significativement la condition des jeunes sur le territoire. Pour cela, trois axes clés ont été explorés :

- La participation des jeunes : intégrer les jeunes dans une communauté de projet autour de la jeunesse.
- La gouvernance et le partenariat : intégrer les partenaires et les jeunes dans une communauté de projet.

— Le plan d'action : l'émergence et la structuration d'une politique de jeunesse cohérente et intégrée.

Enseignements

La deuxième phase a permis de consolider les actions des partenaires. La solidarité des partenaires s'inscrit en cohérence avec les objectifs globaux du PIA qui aspirent à une approche intégrée et complémentaire des actions ainsi qu'à une gouvernance collective du projet. Dans un contexte institutionnel particulier en pleine transition et réorganisation des compétences entre l'EPT et les Villes, le projet « Terres d'envol pour la jeunesse » a permis de structurer et de mettre en place des actions ambitieuses dirigées vers la jeunesse du territoire, en améliorant et en renforçant la cohérence, la complémentarité et la lisibilité de l'offre de services destinée à la jeunesse. Le projet a aussi cherché à susciter des offres prenant en compte le besoin de ce public et notamment ceux issus des quartiers prioritaires du territoire.

Le pilotage du projet par l'EPT a fédéré et décloisonné les partenaires de leur territoire afin de mettre en commun des actions destinées à la jeunesse dans les villes de Sevran, de Tremblay-en-France et de Villepinte. Le but étant d'étendre cette dynamique à l'intégralité des structures concernées sur les huit communes du territoire de Paris Terres d'Envol. Les partenaires du projet ont pu, par le biais de rencontres lors des comités, échanger sur la mise en place d'une offre innovante et structurante en faveur des jeunes. Le programme du projet regroupe ainsi à la fois des actions à caractère transversal et multithématique (exemple de l'action qui vise à l'insertion professionnelle par le sport) et des actions qui répondent aux priorités du territoire en matière de réduction des inégalités territoriales et de luttes contre la discrimination (exemple de l'action qui aide et accompagne à l'indépendance financière des femmes en quartiers prioritaires).

Cette logique de cohérence et de complémentarité a été renforcée durant la seconde phase du projet, qui a favorisé la mise en œuvre de collaborations et de mutualisations d'actions entre partenaires (exemple du projet « Vidéo »). Cette approche vise à améliorer la lisibilité de l'offre auprès des jeunes et à mettre en place des réponses plus adaptées et globales aux

problématiques que rencontrent les jeunes, en cohérence avec les autres dispositifs hors PIA, et notamment ceux de la politique de la ville, compétence obligatoire de l'EPT depuis le 1^{er} janvier 2016.

Perspectives pour l'après-PIA

Capitaliser sur les acquis du PIA Jeunesse

Durant la phase 2, une attention particulière a été portée sur la pérennité et la transférabilité du projet, afin d'assurer le développement sur le long terme d'actions structurantes en faveur d'une politique jeunesse cohérente et intégrée sur le territoire de l'EPT et au profit d'autres territoires.

Le projet a permis de capitaliser des données relatives aux politiques publiques qui déclinent les actions en faveur de la jeunesse sur le territoire concerné. Il a également contribué à améliorer la connaissance du territoire et de ses acteurs, tout en assurant une communication globale (externe et interne) interactive et participative, valorisant les avancées permises par sa mise en œuvre. Dans un contexte de création récente de l'EPT Paris Terres d'Envol (janvier 2016) et d'une nécessaire réorganisation du fait des transferts de compétences, cela a mené dès le départ à des interrogations portant sur l'émergence d'une politique jeunesse à l'échelle territoriale.

Au-delà de mettre en œuvre une politique jeunesse à l'échelle de l'EPT, qui ne dispose pas de la compétence « jeunesse », le maintien de la dynamique partenariale créée par le projet et la pérennisation des bonnes pratiques (notamment le travail dans une logique de parcours pour les jeunes, encouragé par la complémentarité entre les partenaires et leurs actions qu'il s'agit de pérenniser) a constitué un enjeu.

L'objectif est d'élargir l'échelle géographique initiale en étendant l'échange de bonnes pratiques entre acteurs concernés par les thématiques liées à la jeunesse. L'application « Compétence + » permettra aux partenaires du PIA et aux jeunes bénéficiaires des actions de partager des informations et des documents sur les actions et leurs actualités.

FICHE PROJET N° 16

JEUNES EN TTrans : développer des politiques globales et intégrées pour la jeunesse dans les territoires urbains et ruraux de Bretagne



En synthèse

Le projet « Jeunes en TTrans » a été lancé par l'École des hautes études en santé publique (EHESP). Il s'agit d'un projet de recherche-action visant à développer une politique globale et intégrée en faveur de la jeunesse dans trois territoires bretons, à la fois urbains et ruraux : les quartiers de Kervénanec et de Bois-du-Château à Lorient, Morlaix Communauté et la communauté de communes de Moyenne Vilaine et Semnon.

Le projet s'est déroulé sur une période de cinq ans et avait pour ambition de provoquer une transformation des pratiques des acteurs impliqués, de réformer l'action publique en matière de jeunesse, ainsi que de générer des connaissances nouvelles. Il reposait sur des principes transversaux, dont la participation active des jeunes à toutes les étapes du projet. « Jeunes en TTrans » a comporté six grandes actions, parmi lesquelles plus de 30 activités ont été déployées au bénéfice de 6221 jeunes âgés entre 13 et 30 ans. Plus de 300 partenaires ont collaboré aux différentes actions, témoignant de l'ampleur et de la portée du projet.

Carte d'identité du projet

Porteur du projet

École des hautes études en santé publique (EHESP)

Territoire

Territoire urbain : les quartiers prioritaires de Kervénanec et de Bois-du-Château à Lorient. Territoire rural : Morlaix Communauté. Territoire rurbain : la communauté de communes de Moyenne Vilaine et Semnon.

Thématiques du projet

Développer des politiques de jeunesse globales et

intégrées, systématiser la participation des jeunes à toutes les étapes du projet

Durée du projet

Date de démarrage : 1^{er} janvier 2016

Date de fin : 31 décembre 2020

Coût

3682880 €

Subvention PIA

1748478 €, soit 48,43 % du budget total

Partenaires principaux

300 partenaires publics, associatifs et institutionnels

Le contexte et les constats au démarrage du projet

Au cours de la première année, le projet s'est principalement concentré sur l'établissement de la gouvernance, la mobilisation des acteurs locaux, ainsi que sur l'élaboration de diagnostics territoriaux partagés. Pour parvenir à ces diagnostics, une combinaison de données quantitatives et qualitatives, telles que des données sociodémographiques et des rapports d'évaluation disponibles ainsi que les témoignages et le vécu des acteurs du territoire, a été prise en compte. Ces diagnostics ont permis d'identifier plusieurs enjeux essentiels pour la réussite du projet :

- La coordination et le travail en réseau (structurer les partenariats, améliorer l'interconnaissance).
- La participation des jeunes (penser la participation comme un processus, éviter l'injonction participative, comprendre ce qui motive la non-participation).
- L'attachement au quartier, à la place dans le quartier, au lien social ou à la relation

au territoire (valoriser le quartier, faciliter le rapport quartier/extérieur, etc.).

— L'accompagnement des parcours (jeunes décrocheurs, parentalité, usages du numérique des parents et des jeunes, etc.).

Les quatre années suivantes (2017-2020) ont été consacrées à la mise en œuvre des plans d'actions issus des diagnostics effectués, afin de répondre aux enjeux identifiés et de concrétiser les objectifs du projet.

Les objectifs du projet

Le projet « Jeunes en TTrans » (transversalité, transitions, transformations) poursuit deux grands objectifs. Le premier vise à mettre en œuvre une recherche-action portée par la chaire de recherche sur la jeunesse de l'École des hautes études en santé publique et visant au développement de politiques locales intégrées de jeunesse. De manière transversale, le second objectif entend systématiser la participation des jeunes à tous les stades de prise de décision et de mise en œuvre. Dans cette perspective, le but du projet est de permettre, dans une certaine mesure, d'éviter le non-recours à l'offre d'accompagnement et de prise en charge. La participation des jeunes pourra s'étendre par ailleurs, en fonction des actions, aux parents et aux habitants des territoires concernés.

Panorama des actions

Mode d'accueil et d'écoute innovants – Maison des jeunes et de la culture Morlaix

Cette action a permis de valoriser la parole des jeunes

par le biais des médias (radio, vidéo, presse). En 2019, un groupe radio, constitué d'une dizaine de jeunes du territoire de Morlaix et encadré par des musiciens professionnels, s'est réuni chaque samedi (hors vacances scolaires) afin de créer des contenus radio sur différents thèmes. Deux œuvres sonores et visuelles collectives et huit œuvres sonores et visuelles en petits groupes ont été réalisées par les jeunes. Des émissions préparées par ces derniers ont également été diffusées sur la Radio Nord Bretagne.

La mission locale « La parenthèse » : pays de Morlaix

En 2017, pendant une période de six mois, a eu lieu l'événement intitulé « La parenthèse ». Cette initiative visait à aider les jeunes à élaborer leur projet socioprofessionnel. Dans cette optique, un ambassadeur des jeunes a été désigné pour jouer un rôle clé. L'ambassadeur était basé dans les locaux de la mission locale de Landivisiau et de Morlaix. Il s'est également déplacé lors de divers événements tels que des festivals de musique, des événements thématiques sur le numérique et des manifestations culturelles. Au cours de ces rencontres, individuelles et collectives (ateliers, après-midi, etc.), il a recueilli les témoignages des jeunes du territoire, afin de comprendre leurs attentes et besoins.

De manière générale, sa mission consistait à encourager la participation des jeunes, à leur offrir des espaces d'expression grâce à des ateliers vidéo et radio, tout en facilitant les échanges pour favoriser une meilleure compréhension mutuelle.



Concert Festduman organisé par un groupe de jeunes devenu association

Sensibilisation des jeunes à l'égalité femmes-hommes et facilitation des jeunes femmes aux offres de services – Maison de quartier du Bois-du-Château

En 2019, le projet a permis à 30 jeunes de participer à diverses visites découvertes axées sur des métiers traditionnellement associés à un genre spécifique, tels que sapeur-pompier, police scientifique, etc. Ces visites ont été complétées par des projections de films, une journée dédiée aux droits des femmes, ainsi que des présentations de différents métiers. En parallèle, pour promouvoir la mixité, des activités sportives et culturelles ont été organisées, notamment, des ateliers cuisine, des ateliers créatifs autour de la prise de son et des ateliers de danse comme la breakdance.

Un tiers-lieu à Lorient

Les jeunes ont collaboré pour concevoir un espace convivial et coopératif qui s'est installé au cœur du quartier de Kervénanec, et plus précisément au sein du centre commercial. L'objectif principal de cet espace est de renforcer l'implication politique des jeunes, de les accompagner dans leur cheminement vers l'autonomie et l'émancipation, ainsi que de favoriser leur appropriation du territoire.

Au cœur de cette initiative, il y a la volonté de développer le pouvoir d'agir des jeunes. Pour ce faire, l'espace prévoit l'aménagement d'un espace public numérique,

favorisant ainsi le lien intergénérationnel. Il s'agit également de créer des activités gérées par les jeunes, en s'appuyant sur leurs idées, leurs compétences et leurs pratiques sociales et culturelles. L'objectif global est de mettre en place un environnement où les jeunes pourront s'épanouir et contribuer activement à leur communauté.

Le 2D à Morlaix



Les acteurs de « Jeunes en TTTrans » du territoire de Morlaix Communauté ont collaborativement lancé un projet novateur : un laboratoire d'expérimentation, de création et de promotion des initiatives des jeunes âgés de 18 à 30 ans. Situé au cœur de Morlaix, cet espace

FOCUS

La création d'une Maison de services jeunesse sur la commune de Bain-de-Bretagne en 2024

Ce projet d'équipement a été lancé en 2020 et devrait être achevé en 2024. Son objectif est de faciliter le développement d'une politique locale de la jeunesse en assurant un accompagnement optimal des jeunes dans leur transition vers l'âge adulte, tout en les encourageant dans leurs parcours. Pour atteindre cet objectif, plusieurs approches : favoriser l'autonomie individuelle, fournir un accompagnement personnalisé, valoriser les jeunes, et simplifier les procédures pour rendre les différentes actions et démarches plus accessibles. En outre, le projet vise à promouvoir la transversalité des actions en faveur de la jeunesse, en offrant aux jeunes la possibilité d'investir un espace dédié à

l'expérimentation, à la créativité, à l'entrepreneuriat et aux échanges entre pairs. Le lieu centralisera également les dispositifs et les services destinés aux jeunes, agissant comme un guichet unique avec des permanences. Enfin, une attention particulière sera accordée au renforcement du lien intergénérationnel en impliquant activement les acteurs associatifs.

Dans cette perspective, la Maison de services jeunesse intégrera plusieurs typologies de locaux : un point Information jeunesse, l'Espace jeunes de Bain-de-Bretagne, un espace multimédia et des espaces mis à disposition d'acteurs du territoire (ex. : espaces de réunion, de partage, etc.).

aménagé en partenariat avec les jeunes occupe un ancien dojo. Il est ouvert aux jeunes et leur permet de s'informer sur l'accès aux droits via la présence d'associations ressources.

Le projet vise à remettre en question les approches traditionnelles d'accompagnement des jeunes majeurs tout en favorisant le développement de politiques de jeunesse intégrées. L'espace confié aux jeunes fonctionne en autogestion : ils travaillent ensemble pour le façonner en un outil pratique, répondant à leurs besoins et aspirations.

La méthode d'évaluation

L'évaluation du projet « Jeunes en TTTrans » s'est déroulée sur toute sa durée (cinq ans), avec une attention particulière portée à la participation des acteurs. La démarche s'est développée en deux phases distinctes.

La première phase, initiée en 2016, a permis d'établir une évaluation permanente dans les trois territoires concernés. Cette évaluation s'est concentrée sur plusieurs aspects, notamment la mobilisation des acteurs (en identifiant les différents types d'acteurs présents dans les instances et sur les territoires, en examinant leurs secteurs d'origine), le développement d'une culture commune, la communication du projet (les modalités de communication et les personnes ciblées), ainsi que l'engagement des acteurs économiques (à quel moment ils se sont impliqués).

Quant à la seconde phase, elle s'est étendue sur une période de quatre ans et s'est articulée en trois temps distincts. En 2017, le premier temps était dédié à l'évaluation globale du processus du projet, des parcours de jeunes mis en place et des contributions apportées par le projet. En 2018, le deuxième temps a porté sur l'autoévaluation des actions menées dans les trois territoires, ainsi que sur les perspectives des institutions et des politiques concernant le projet. Enfin, le troisième temps (2019/2020) avait pour objectif d'interroger individuellement et collectivement les jeunes sur leur perception des changements engendrés par le projet.

Enseignements

Des postures innovantes identifiées par les professionnels

Lors d'un séminaire organisé par l'EHESP en décembre 2018, plusieurs professionnels de la jeunesse qui jouent un rôle dans le projet ont présenté des approches novatrices de postures à développer pour impliquer les jeunes.

La première posture est basée sur une démarche « d'aller-vers », c'est-à-dire d'aller à la rencontre des jeunes dans l'espace public, de rencontrer des collectifs dans leurs territoires pour les zones rurales ou de les inciter à s'engager dans les milieux urbains. L'objectif est de s'adapter aux besoins individuels des jeunes et à leurs situations personnelles afin de créer un sentiment d'appartenance commun et de tisser des liens de confiance.

La seconde posture vise à jouer un rôle de médiation entre les jeunes et les élus, entre les jeunes et les institutions, et enfin entre les jeunes et les partenaires du projet. Il s'agit alors de créer les conditions propices à l'émancipation individuelle et collective des jeunes, en favorisant une meilleure communication et une compréhension mutuelle entre toutes les parties impliquées.

L'importance de l'ancrage territorial des acteurs pour les jeunes

À l'occasion des diagnostics réalisés durant la première phase du projet, de nombreux jeunes interrogés ont mis en évidence que leur implication dans les actions dépend étroitement de l'ancrage de celles-ci sur le territoire, en particulier de la manière dont il était appréhendé. La connaissance approfondie de la commune et du quartier, ainsi que des jeunes qui y résident, tout comme la compréhension des codes, normes et valeurs qu'ils partagent s'avèrent essentielles. C'est pourquoi ces aspects doivent être davantage pris en considération dans la conception des projets, car ils contribuent à susciter chez les jeunes un sentiment de valorisation et d'appartenance à leur ville.

L'implication des partenaires dans le projet

À l'issue d'une évaluation réalisée en 2019, plusieurs limites ont été identifiées comme étant des freins au développement d'une politique globale et intégrée de la jeunesse. Il apparaît, par exemple, que les portages

politiques sont parfois peu affirmés ou que certains acteurs privilégient l'intérêt personnel au détriment de l'intérêt général.

Dans une démarche qui se veut résolument réflexive, l'EHSP a formulé plusieurs pistes pouvant lever ces freins :

- Rendre plus lisible et visible le projet, en donnant à voir ce que les actions produisent pour le territoire, pour les jeunes, pour les professionnels, etc.
- Penser la formation des élus et des associations, mais aussi la difficulté, pour eux, de penser la parole des jeunes comme légitime vis-à-vis des instances politiques.
- Se donner les moyens pour transformer les cadres et les habitudes de travail.
- Reconnaître les jeunes comme des acteurs et des interlocuteurs impliqués et engagés dans les politiques publiques qui leur sont destinées.

Perspectives pour l'après-PIA

Tout en reconnaissant la difficulté de poursuivre un travail qui est par nature limité dans le temps en raison des financements du PIA Jeunesse, les acteurs du projet « Jeunes en TTTrans » ont souligné, de manière collective, l'importance de pérenniser la démarche construite et sa formalisation au-delà de 2020, année de clôture du projet.

À Lorient, par exemple, il a notamment été décidé de mettre en place un réseau coopératif. Il s'agit d'un espace de travail collectif qui a pour objectifs d'améliorer l'interconnaissance, la coopération et la formation entre les professionnels et les structures intervenant dans le secteur de la jeunesse, mais aussi de créer des espaces de consultation et de participation des jeunes. Ce réseau recherche également la valorisation des savoir-faire et des compétences des jeunes et des professionnels qui les accompagnent, et propose par ailleurs de coconstruire des actions pour les jeunes autour de l'insertion sociale et professionnelle, de la santé, du lien social, etc. Le réseau se réunit quatre fois par an et définit des chantiers à déployer pour chaque année.



159 avenue Jean Lolive
93500 Pantin
tél. : 01 53 63 55 00
fax : 01 45 44 95 16
www.anru.fr

